

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Dans ce numéro :

LES MINEURS *ont été trompés*

VISITE AU MAROC

par J.-P. Finidori

PLUS D'ACCORD !

par Yves Delaunay

LE PREMIER CONGRÈS DE LA NOUVELLE C. G. T. U.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 280 fr.
Un an 400 fr.

EXTERIEUR

Six mois 300 fr.
Un an 500 fr.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction à R. Hagnauer,
et l'Administration à J.-P. Finidori, à la

Révolution prolétarienne,

14, rue de Tracy — PARIS (II^e)

Téléphone : Central 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 17 à 19 heures
le samedi, de 16 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux ;
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 20 - Novembre 1948

Les mineurs ont été trompés

Du Pas-de-Calais : Après la cinquième
semaine

E. MENU

L'échec du mouvement dans la Loire ..

G. MASSON

En passant

Visite au Maroc : Un prolétariat sans dé-
fense

J.-P. FINIDORI

La Réforme de l'Enseignement (suite et fin)

R. GUILLORE

Sur l'assassinat de Léon Trotski

A. ROSMER

**

Livres - Revues - Journaux. — « Du nouveau sur Georges
Sorel », par Pierre Andreu (P. M.).

**

Dans l'Internationale. — Les ouvriers américains et les élec-
tions. — Vers la liquidation de la F.S.M. (A.R.), August Thalheimer.

**

Notes d'économie et de politique. — L'échelle mobile des sa-
laires, seul rempart de la République. — Les classes inutiles doivent
disparaître. — Pour avoir des logements (R. LOUZON).

**

Les quatre-vingts ans d'Alain. (M. A.).

Renaissance du syndicalisme. — Au journal « Unité Syndi-
cale » : Plus d'accord ! (Yves DELAUNAY). — Le premier congrès
de la nouvelle C.G.T.U. (LE JEUNE COPAIN). — Omission carac-
téristique.

**

Les faits du mois.

Entre nous.

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1° De travailler à la renaissance du syndica-
lisme révolutionnaire, en faisant prédominer dans
les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de ten-
dances, de secte ou de parti, afin de réaliser le
maximum d'action contre le patronat et contre
l'Etat ;

2° De défendre l'indépendance du syndicalisme
à l'égard du gouvernement comme à l'égard des
partis. La charte d'Amiens vaut en 1948 comme
en 1906. La théorie de la direction unique du
parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle diri-
geant du parti, conduit la C. G. T. à la division
et à l'impuissance. La politique de la présence,
sans mandat ni garanties, rend la C. G. T. dé-
pendante du gouvernement ;

3° De rappeler que l'unité syndicale implique
une maison confédérale habitable pour tous les
syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée
du haut en bas de la C.G.T., les fonctionnaires
syndicaux ne se considérant pas comme une bu-
reaucratie omnipotente et ne regardant pas les
syndiqués comme de simples contribuables ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale
en procédant à l'examen des problèmes pratiques

et théoriques posés devant le mouvement ouvrier,
en préconisant la formation de Cercles d'études
syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique
journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'ex-
cluent pas, au contraire ;

5° De lutter contre le chauvinisme qui déserte
jusque dans la C.G.T. et la Fédération syndicale
mondiale. La place des travailleurs n'est ni der-
rière l'impérialisme américain ni derrière l'im-
périalisme russe. Elle est derrière une Internationale
syndicale ne confondant son rôle ni avec le Bu-
reau international du Travail ni avec l'Organisa-
tion des Nations Unies. Une Internationale qui
appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les
prolétaires de tous les pays à s'unir. Chaque ef-
fort donné à une institution gouvernementale est
un effort volé à la C.G.T. et à l'Internationale ;

6° De rappeler sans relâche que le syndicalisme
ne peut s'élever avec puissance que sur les tri-
ples fondations de l'indépendance, de la lutte de
classes et de l'internationalisme ;

7° De maintenir vivant le précepte de la Pre-
mière Internationale : l'émancipation des travail-
leurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-
mêmes.

LES MINEURS ONT ÉTÉ TROMPÉS

Une triste page du mouvement ouvrier vient de s'écrire. Les revendications des mineurs sont difficilement contestables. Les dirigeants communistes de la C.G.T. et de la Fédération du Sous-Sol se sont emparés de ces revendications non pour les faire aboutir, mais pour lancer un mouvement dont les objectifs et la direction ont échappé aux mineurs. Leur besogne a été facilitée par l'incroyable sottise du ministre Lacoste, bureaucrate bouffi et suffisant, imaginant qu'on pouvait régler les problèmes ouvriers à coups de décrets. (C'est le même Lacoste, rappelons-le, qui facilita la prise des leviers syndicaux par les stalinieniens avec la formule fautive : « l'anticommunisme est la parallèle de départ du fascisme »). Si, aujourd'hui, les mineurs sont vaincus, c'est que, d'abord, ils ont été trompés par leurs dirigeants syndicaux. Comment, s'il s'était seulement agi de faire aboutir les revendications, comment aurait-on pu penser à lancer cet insensé mot d'ordre de la suppression des équipes de sécurité ? Cette incroyable idée n'a pu naître dans le cerveau d'un syndicaliste français attaché avant tout à la cause ouvrière. Elle est étrangère à notre mouvement, contraire à sa pratique et à ses traditions. Qu'une telle consigne ait été émise et maintenue, c'est bien la preuve que la grève des mineurs a été lancée pour des raisons étrangères à l'intérêt ouvrier. Raisons obscures, inavouées, et qui se devinent pourtant. Il devient moins difficile de comprendre que le mouvement ouvrier français, dans sa partie la plus active, est momentanément devenu la proie de « l'appareil » soviétique, dont les agents ne peuvent désobéir aux ordres qu'ils reçoivent — même s'ils les désapprouvent. Nous avons connu naguère les « grèves politisées ». Aujourd'hui, les grèves deviennent des actes de guerre, ou de préparation à la guerre. Des actes ordonnés par une dictature établie sur une classe ouvrière exploitée, martyrisée. Telle est bien l'effroyable machination dont les mineurs ont été les victimes. — M. C.

Du Pas-de-Calais *Après la cinquième semaine*

8 novembre.

Voilà que se termine la cinquième semaine de la grève des mineurs, peut-être aussi la dernière. Une tendance à la reprise du travail s'accroît malgré la terreur que les stalinieniens s'emploient à faire régner.

Ici se pose un cas de conscience pour un syndicaliste : Doit-il reprendre le travail ? Doit-il continuer la grève ?

De tout temps, travailler quand ses camarades sont en grève c'est faire le jaune. Briser une grève, c'est un acte grave auquel il faut réfléchir ! Certains camarades se demandent comment en sortir.

Certes, plusieurs conceptions de la grève peuvent s'affronter.

La grève revendicative et uniquement corporative peut se traduire par des améliorations pour la corporation (augmentation de salaires, reclassements, etc.) mais elle ne résout rien sur le plan général.

La grève générale serait le mieux, mais tout le monde en a peur.

La « grève gestionnaire », telle que la proposent les anarchistes serait l'idéal si... car il y a un si. Il faudrait que beaucoup d'ouvriers apprennent à penser par eux-mêmes, à réfléchir, à cesser d'être des automates obéissant à des slogans, à des mots d'ordre qui n'ont absolument rien à voir avec leur situation de travailleurs.

Peut-on demander à une masse de travailleurs qui sur le plan syndical est presque amorphe de prendre la gestion de son instrument de travail, sans que, quelque temps après, des gens sans scrupules se servent et se créent des sinécures ? Et ici, je cite un exemple : les Houillères Nationales où la C.G.T. stalinienne d'avant la scission porta, dès le début, ses créatures à tous les échelons. Par quels avantages pour les mineurs cela s'est-il traduit ? Par un appel à la production forcée, produire toujours

plus, des primes à ceux qui feraient le plus de charbon. Dans le même temps, le génial fils du peuple, le guide éclairé des travailleurs de... France, j'allais dire de Russie, l'infaillible, le patriote indéfectible Maurice Thorez déclarait, lors de sa venue dans les mines en tant que vice-président du Conseil, qu'il fallait éliminer les improductifs. Etaient alors comptés comme improductifs, non les petits camarades planqués, mais les ouvriers assurant entretien, réparations, et tous les travaux qui ne sont pas l'abattage. De tout temps, même avec les plus féroces magnats de la mine, ces ouvriers ont toujours représenté les trois quarts de l'effectif. Le galibot d'honneur trouvait, lui, qu'il y en avait trop et qu'il fallait en mettre le plus possible au charbon.

On sait à l'heure actuelle ce que les staliniens ont été capables de faire partout où ils ont passé. Ils ont obéi aux ordres, ils ont tout désorganisé, tout saboté pour plonger les travailleurs dans une misère de plus en plus accrue.

Avant de parler de grève gestionnaire, il faudrait que tous les travailleurs sachent ce qu'ils veulent vraiment. Je ne voudrais pas ici faire l'injure à des camarades de les considérer comme des gens qu'il faut mener à la baguette et dont il faut faire le bonheur malgré eux. Cependant il faut constater un grand désintéressement des travailleurs à l'égard du syndicalisme. On leur fait accepter que des gens pensent pour eux, et aussi profitent... pour eux, et ils restent des esclaves, de la chair à travail.

Grève gestionnaire ? D'accord, mais auparavant instruire et éduquer la masse prolétarienne sans lui bourrer le crâne comme l'ont fait jusqu'à présent les staliniens.

GREVE JUSTIFIEE, MAIS SABOTEE

La grève des mineurs était grandement justifiée. Elle n'a pas eu une approbation de 90 p. 100 comme l'ont annoncé à grand tam-tam les dirigeants de la C.G.T. et tous les organes du parti communiste qui sont là même chose. Les mineurs ont accepté la grève sans se rendre compte que le mot d'ordre de la C.G.T. : grève nationale corporative illimitée, était une tromperie de la plus belle espèce. Ils ont voté la grève en croyant à une grève générale qui aurait permis à toutes leurs revendications d'aboutir. Mais il ne faut pas croire que les mineurs se sont mis en grève pour permettre au P.C. de reprendre le pouvoir.

Aussi, dès la deuxième semaine la C.G.T., ayant compris que la partie qui se jouait ne prenait pas bonne tournure pour elle, décida, par la voix des chefs de la Fédération du Sous-Sol planqués dans leur bureau de la rue Lafayette, de supprimer les équipes de sécurité dans les mines. Ce qui provoqua la noyade de certains puits, chose qui ne pouvait évidemment pas être admise par le gouvernement. Immédiatement après la déclaration de la C.G.T., il fit occuper les mines l'une après l'autre. Des coups furent échangés. Le sang coula. Il y eut des morts. C'est ce que voulaient les staliniens et, dès lors ce furent des appels à la solidarité demandant aux autres corporations de se mettre en grève pour aider les mineurs. On fit une démagogie effrénée dans l'espoir de faire débroyer tout le monde et d'arriver à la prise du pouvoir par le P.C. Mais cela n'a pas réussi, car beaucoup d'ouvriers comprennent aujourd'hui et ne veulent plus être les instruments de leur propre perte.

OU VA L'ARGENT ?

La solidarité ouvrière, qui n'est jamais un vain mot, quelle que soit l'organisation qui la demande, a joué pour l'aide pécuniaire aux mineurs. Par millions la C.G.T. a reçu des dons de partout.

Rien que pour les syndicats du Nord et du Pas-de-Calais, les sommes reçues s'élevaient au 3 novembre à près de 17 millions de francs, sans compter les dons en nature. Le nombre de mineurs en grève atteint pour la France 300.000 dont près de 200.000 pour le Nord et le Pas-de-Calais, ce qui reviendrait à dire que chaque gréviste, y compris les directeurs de groupes et tous les ingénieurs, aurait eu la somme de 850 francs comme secours pour cinq semaines de grève.

Eh bien ! détrompez-vous. Les mineurs, et pas tous, ont reçu la somme de... cent francs. Aussi, il y a des camarades de la C.G.T. qui demandent aujourd'hui aux dirigeants : Vous voulez que l'on tienne avec de tels secours ? Nous voyons des camarades qui avaient voté pour la grève reprendre le travail, malgré les menaces.

Où va l'argent ? Lors de l'arrestation d'un délégué mineur, celui-ci a avoué avoir touché 26.000 francs. C'est-à-dire qu'avec l'argent de tous, la C.G.T. paie ses troupes de choc et ses terroristes. Les malheureux ouvriers qui ont suivi ses instructions, croyant lutter pour leurs revendications, sont abandonnés à eux-mêmes.

Un événement qui n'a peut-être rien à voir avec la grève des mineurs mais qui cependant va en hâter la fin, c'est l'élection de Truman. Ce n'est pas que je porte particulièrement les gouvernements dans mon estime, mais l'élection de Truman est la fin du rêve de l'hégémonie russe sur l'Europe. Je ne suis pas prophète mais demain peut nous apporter de grandes surprises et ce qui va se faire sentir immédiatement, c'est que le gouvernement français va encore se durcir contre les staliniens et que les vaincus paieront.

Revenons à la grève. Les staliniens, voyant que le contrôle des puits et des services annexes leur échappait, ont fait faire un sabotage monstrueux : berlines de matériels jetées au fond de la mine détruisant dans leur chute les installations des cages, détérioration des appareils de contrôle des machines d'extraction, ainsi que des pièces de ces machines, démontées et jetées au fond de la mine, sabotage des lampes de sécurité des mineurs, câbles des cages coupés, locomotives mises hors d'état de servir, toutes choses que le vrai mineur ne peut accepter. Car même au temps des vraies luttes des mineurs en 1906, époque où ils auraient eu le droit de le faire après que le patronat féroce avait été la cause de la mort de 1.200 des leurs, cela n'a pas été fait aussi systématiquement qu'aujourd'hui.

Ne pouvant plus saboter les puits, une autre tactique est alors employée : la terreur. M. Lecœur, député communiste, président du Syndicat des Mineurs (avec 593 jours de travail à la mine) parcourant le bassin en auto (dont le numéro a été relevé) a déclaré aux piquets de grève que, si la troupe venait, - il fallait la laisser entrer sans résistance mais que si des ouvriers venaient pour travailler, on pouvait aller jusqu'à les tuer (relevé par des témoins). Ainsi un monsieur qui ne connaît absolument rien de la mine si ce n'est qu'il a été ministre du charbon et que sous son règne il y a eu la catastrophe d'Oignies (16 victimes) se permet de dire aux mineurs de tenir jusqu'au bout en ne mangeant s'il le faut qu'une seule pomme de terre par jour, et il ose, lorsqu'il voit la défaite pointer, ordonner l'assassinat d'ouvriers qui ne pensent pas comme lui.

Aussi, aujourd'hui, la grève est virtuellement finie. Et cependant les ouvriers n'oseront pas reprendre leur travail. Mais, ce qui peut paraître paradoxal, des cégétistes, des communistes, des meneurs même furent les premiers à se présenter au travail dès que la troupe eut occupé leur puits. Quand d'autres camarades se présentèrent pour travailler, ils furent renvoyés par l'ingénieur, celui-ci ne pouvant occuper dans l'immédiat la totalité des ouvriers.

Pendant ce temps, des lettres de menaces sont envoyées à tous les machinistes d'extraction non communistes. En effet sans machinistes une fosse ne peut marcher.

Toutes les nuits, des actes de terrorisme sont commis : tentatives d'incendie des maisons de responsables de syndicats autres que ceux de la C.G.T., jets de grenades ou de matières explosives, bris de vitres, de meubles, attaques contre des ouvriers non communistes qui veulent reprendre le travail. Ainsi, avec des gens qui, dans bien des cas, ne sont pas des mineurs, les staliniens font régner la terreur. Dans leurs journaux ils se présentent comme des martyrs, mais ils oublient de dire que dans certains cas ce sont eux qui attaquent les soldats à coups de grenades ou autres engins.

UNE DEBACLE

Cependant, malgré cela, la reprise se fait lentement et transforme en débacle la grande bataille stalinienne. Mais cette reprise consacre aussi une défaite ouvrière. Car, avec les bêtaïses que les staliniens ont fait commettre à la C.G.T. le mouvement syndical va prendre un sérieux coup. La classe ouvrière va être désorganisée, n'ayant plus confiance

en aucune centrale syndicale. Elle va, n'ayant pas su obliger ses dirigeants à être des syndicalistes dignes de ce nom, retomber dans une indifférence d'où il sera malaisé de la faire sortir.

Quelle peut être la position de Force Ouvrière, qui se trouve entre l'enclume et le marteau ? Je veux parler ici, non pas des manitous, mais des militants de la base, qui voudraient voir le travail reprendre, mais qui ne peuvent accepter l'attitude du gouvernement, qui vient de prendre des mesures de hausses annulant ce qu'il avait accordé aux mineurs au début de la grève. Lors du dernier Conseil d'administration du syndicat des mineurs Force Ouvrière du Pas-de-Calais, celui-ci a élevé une violente protestation contre le gouvernement qui fait constamment le jeu des agitateurs.

Le travail reprendra-t-il ? Quand paraîtront ces lignes, nous serons fixés. Mais pendant quelque temps encore il y aura du trouble chez les mineurs.

Les auteurs des sabotages seront sanctionnés. Beaucoup de délégués mineurs vont perdre leur fonction, et ce sera l'objet de compétitions serrées entre la C.G.T., qui va vouloir maintenir à tout prix son emprise sur les mineurs, et Force Ouvrière, qui va tenter de conquérir quelques sièges.

Emile MENU.

L'échec du mouvement dans la Loire

1^{er} novembre.

Le bassin de la Loire est l'un des plus anciennement exploités du pays. C'est lui qui alimentait Paris avant la Révolution lorsqu'on eut rendu la Loire navigable de Saint-Rambert à Roanne, après 1705, et il exportait une grande partie de sa production sur Lyon, l'Alsace et le Midi, surtout après 1780, date de l'ouverture du canal de Givors. En 1789 il produisait 145.000 tonnes (la production nationale s'élevait à 240.000 tonnes) ; il en produisait 560.000 tonnes en 1826, 1.405.000 tonnes en 1845, 3.936.000 tonnes en 1873 (avec 18.000 ouvriers) et 3.346.000 tonnes en 1935, soit 8 % de la production française, avec un effectif moyen de 16.657 ouvriers, auxquels il faut ajouter les 1.169 ouvriers des industries annexes.

Les mineurs de la Loire ont un beau passé de luttes. Dès 1820 et 1840, des grèves localisées eurent lieu. En 1846 la troupe fit pour la première fois usage de ses armes ; on compta 7 morts, dont 2 femmes, et 7 blessés ; la grève dura du 30 mars au 20 mai. En 1848, 1849, 1852, éclatèrent plusieurs grèves partielles dont une de 27 jours à Rive-de-Gier. En 1869, du 10 juin au 26 juillet les mineurs de La Ricamarie arrêtaient le travail pour obtenir la réduction de la journée de travail. Le séjour dans la mine fut fixé à 10 heures dont 2 heures de repos. De graves incidents se produisirent à La Béraudière. Assaillie à coups de pierres au moment où elle s'appêtait à emmener des prisonniers, la troupe ouvrit le feu, tuant 12 manifestants. En 1888 les mineurs de la Compagnie de la Loire font une grève de 40 jours pour les 8 heures. Cette revendication est reprise au cours de grèves partielles et d'une grève générale

(décisions du Congrès international de Jolimont), en 1890. En 1899 nouvelle grève du 25 décembre au 8 janvier 1900 terminée par l'arbitrage Jaurès-Gruner. En 1902, grève de 52 jours au cours de laquelle un mineur est tué par un gendarme ; une grande manifestation eut lieu à la fin de la grève avec, en tête, Aristide Briand. Parmi les nombreuses grèves qui éclateront par la suite signalons-en une en 1914, deux en 1919 (une pour la suppression des heures supplémentaires imposées pendant la guerre ; une autre pour les 8 heures) ; deux en 1920 (une pour de meilleurs salaires, l'autre pour la deuxième vague d'assaut lancée par la C.G.T.), deux en 1923, deux en 1925-1926 (une contre la guerre du Maroc, une de solidarité avec les mineurs anglais) ; grève de 1927, de 1929, grèves générales de 1936 et 1938.

Les mineurs ont très tôt éprouvé la nécessité de se grouper. En 1848 est signalée l'existence d'un Comité central, qui s'occupe des revendications des mineurs. A La Ricamarie, dès 1860, « la Fraternelle », société de secours mutuels, joua le rôle d'un véritable syndicat. Le premier syndicat est fondé par Michel Rondet, en 1876, et c'est Michel Rondet qui animera la fédération nationale créée à St-Etienne en 1883. La scission éclata peu après et l'unité ne fut rétablie qu'en 1910 au congrès d'Albi. Elle fut maintenue jusqu'en 1922 date à laquelle la grande majorité des mineurs entra à la C.G.T.U. avec Pierre Arnaud. Louis Dumont réussit à reconstituer un certain nombre de petits syndicats autour du puissant syndicat de Firminy resté à la C.G.T., avec Romeyer. L'unité se réalisa de nouveau en 1933, mais après 1936 la Fédération régionale des mineurs était divisée en deux fractions rivales, l'une avec Delor-

me et la majorité de l'U.D. dirigée par les ex-unitaires; l'autre, la plus importante, avec Pierre Arnaud, Louis Navant, Lheureux, formait le noyau le plus solide de la minorité syndicaliste. Pendant l'occupation, Pierre Arnaud fut lâchement assassiné, Louis Navant fut tué au front en 1940, Lheureux et ses amis furent exclus à la Libération, de sorte que les ex-unitaires à qui fut envoyé un chef, on ne sait par qui, Guyon, ne trouvèrent plus de résistance, les opposants possibles manquant de courage, ce qui s'explique un peu étant donné l'atmosphère de terreur qui régna dans la région pendant des mois.

Lorsque la C.G.T.-F.O. fut constituée, fin 1947, un syndicat fort numériquement fut créé à Roche-la-Molière; dans le reste du bassin existent de petits groupes F.O., mais le manque de militants se fait sentir. Les jeunes ignorent qu'il peut exister un mouvement syndical indépendant. Cependant les mineurs, les mineurs français du moins, sont contre les méthodes dictatoriales employées du côté C.G.T., et ils le manifestent en s'abstenant d'assister aux réunions et en refusant de prendre leurs timbres. La Fédération régionale C.G.T. s'appuie surtout sur les éléments étrangers ou fraîchement naturalisés qui n'ont pas été « contaminés » par l'esprit d'indépendance. Elle n'admet pas d'opposition et n'a pas hésité à faire renvoyer de la direction de la caisse de secours de Roche-la-Molière le camarade Pierre Rullière, pour la seule raison qu'il s'était dressé contre elle en décembre 1947 et avait organisé le syndicat F.O. Les dirigeants du syndicat C.G.T. de Roche-la-Molière ont eux-mêmes reconnu qu'on n'avait aucun reproche à faire à Pierre Rullière dans l'exercice de ses fonctions.

Le manque de démocratie à la C.G.T. se fera encore plus nettement sentir pendant la grève, quand les mineurs seront livrés à eux-mêmes et jamais consultés. Les mineurs ne peuvent se résoudre à jouer le rôle de masse de manœuvre passive, dans les mains d'hommes qui poursuivent des buts purement politiques.

LA SITUATION DES MINEURS AVANT LA GREVE

Quelle était la situation des mineurs avant cette grève? C'est notre camarade Lheureux, militant syndicaliste très au courant des questions minières, qui nous le dira.

Voici d'abord le tarif horaire pour les ouvriers du fond :

1. Jeunes manœuvres et débutants : Fr. 56,29
2. Manœuvres qualifiés 59,59
3. Boiseurs débutants, foudroyeurs... 65 »
4. Piqueurs 2^e classe (pendant 6 mois), boiseurs qualifiés, électriciens 70,96
5. Piqueurs de première classe, boiseurs spécial., mineurs au rocher.. 77,46
6. Chefs de poste au rocher 83,96

La grosse majorité de ces ouvriers, excepté la catégorie 1 sont en outre primés à des taux divers allant de 50,80 ou 100 fr. environ par jour pour le manœuvre, s'élevant à 180, 200, 240 fr. pour le boiseur, et permettant aux piqueurs qui finissent leur tâche (90 %) de doubler leur salaire.

Les mineurs de la surface ont des salaires bien inférieurs, les tarifs horaires allant de 48 fr. 29 à 73 fr. 87, les primes ne jouent chez eux que dans une faible mesure.

Les mineurs perçoivent en outre :

- 1) Une prime d'assiduité de 10 % si l'ouvrier n'a manqué aucune journée dans la quinzaine;
- 2) Une prime d'ancienneté aux ouvriers d'environ 250 francs par mois en moyenne;
- 3) Une prime de panier pour la nuit de 60 francs environ;
- 4) Prime de « pénibilité » variable selon les veines et prime d'insalubrité (5 à 7 % du salaire);
- 5) Charbon gratuit : 2.000 à 6.000 kg. et 150 à 300 kg. de bois scié, par an;
- 6) Transport gratuit des mineurs résidant en dehors d'un rayon de plus de 4 km.;
- 7) Logement gratuit ou indemnité de logement de 1.800 fr. par an, sauf aux célibataires;
- 8) Allocation spéciale de 40.400 fr. par an aux mineurs totalisant 30 années de services dont 20 années de fond, en attendant la retraite; de 31.800 fr. pour ceux qui totalisent 30 ans de mines mais seulement 10 ans de fond.

Les mineurs bénéficient en outre d'avantages spéciaux pour le ravitaillement : pain, matières grasses (huile et beurre), savon, café, chocolat... supplémentaires, au prix de la taxe.

Il y a loin de là aux salaires des mineurs américains, mais John Lewis exagère lorsqu'il parle des estomacs rétrécis des mineurs français.

LES AMELIORATIONS ACQUISES AU DEUXIEME JOUR DE GREVE

Dès le déclenchement de la grève et le 2 octobre, le ministre Lacoste annonçait les améliorations qu'il venait d'accorder aux mineurs, et parues au « Journal officiel » du 30 septembre, et 2 octobre :

- 1) Suppression des 5 % de l'impôt cédulaire que les mineurs payaient encore, avec effet rétroactif du 1^{er} septembre;
- 2) Indemnité horaire de 6 fr. 30 pour tous les ouvriers adultes à partir de 18 ans, ramenée de 3 fr. 15 à 5 fr. 83 pour les jeunes de 14 à 17 ans 9 mois;
- 3) Relèvement de la prime d'ancienneté suivant le tableau ci-dessous :

Ancienneté	Majorations en points	Majorations horaires pour le fond	Majorations horaires pour le jour
3 ans	2	1,08	0,92
5 »	4	2,17	1,85
9 »	6	3,25	2,77
12 »	8	4,35	3,69
15 »	10	5,42	4,62
18 »	12	6,50	5,54
21 »	14	7,58	6,46
24 »	16	8,67	7,39
27 »	18	9,75	8,31
30 »	20	10,83	9,23
et plus			

4) La prime de panier est portée à 65 fr. 90 pour le fond et à 57 fr. 10 pour la surface;

5) Les allocations familiales sont relevées de 650 fr. par mois pour le deuxième enfant, 1.000 francs par mois pour chacun des suivants;

6) L'indemnité de logement est portée de 1.800 francs à 5.400 francs par an;

7) Les mineurs du jour totalisant 30 ans de services obtenaient l'allocation spéciale de 18.080 fr. par an, avec rappel du 1er septembre, sans condition d'âge, avantage très appréciable que M. Croizat ni Marcel Paul n'avaient pu accorder ;

8) Les allocations spéciales et retraites étaient majorées de 15 % à partir du 1er septembre.

Un piqueur ordinaire de 30 ans et 15 ans de mine, sans compter les allocations familiales bénéficiait ainsi d'une augmentation de plus de 4.000 francs par mois.

Personne n'a donné d'une façon précise ces renseignements pendant les premières semaines de grève ; la C.G.T. n'en a pas parlé. La fédération C.G.T.-F.O. les a donnés la troisième semaine. Elle a même parlé d'un referendum, ajoutant — fait regrettable — que les mineurs pouvaient se faire inscrire pour la reprise, laissant supposer que les salaires seraient payés à partir de cette date. On se demande s'il ne s'agit pas là d'une confusion.

A Roche-la-Molière le syndicat F.O. n'en a pas tenu compte, une telle initiative pouvant apparaître comme une tentative de briser la grève d'accord avec les compagnies ou l'Etat.

QUE DEMANDENT LES ORGANISATIONS SYNDICALES ?

La fédération C.G.T. avait indiqué comme revendications essentielles :

- Le minimum vital à 14.300 fr. ;
- L'abrogation du décret-loi antiouvrier ;
- L'allocation spéciale aux ouvriers du jour ;
- L'augmentation de la retraite ;
- La suppression de l'abattement de zone ;
- Le respect du Statut et de la Sécurité ;
- L'échelle mobile des salaires.

La C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. poursuivaient les négociations avec le gouvernement et, dès le deuxième jour de grève, annonçaient les avantages acquis dont nous avons donné l'énumération. Elles avaient l'impression de pouvoir obtenir des modifications concernant le statut et la réduction du personnel. Sur ce dernier point le ministre avait déjà promis d'examiner la question en accord avec les organisations syndicales.

La fédération F.O. se prononça contre la grève et la C.F.T.C. voulait s'en tenir à une grève de 48 heures en attendant la réponse du ministre.

La meilleure solution, la seule syndicaliste et démocratique — puisque le mot est à la mode — eût consisté à faire comme dans le passé, à réunir d'abord les mineurs, à leur soumettre un cahier de revendications, à les appeler à le discuter, à les tenir au courant des conversations qui continuaient avec le gouvernement, à leur dire franchement les avantages qui semblaient déjà devoir être acquis.

Mais pour obtenir une consultation honnête des mineurs il faut des « orateurs » — que n'ont pas F.O. ni la C.F.T.C., les jeunes militants hésitant à affronter les foudres des propagandistes de la C.G.T. et de leurs équipes d'ordre — et il faut des troupes de choc capables d'imposer la liberté d'expression. Car on en est encore là. Un opposant isolé aux mots d'ordre de la C.G.T. ne peut affronter la tribune sans risques.

Une autre solution était peut-être possible, c'est celle que nous suggérerait le camarade Peyre, secrétaire administrateur de l'U.D.-F.O. :

une grève gestionnaire. Bien préparée, avec l'appui possible du syndicat des employés, et peut-être d'un certain nombre de techniciens, elle pouvait réussir. Cela impliquait seulement que les dirigeants des syndicats ouvriers, ceux de la C.G.T. en particulier, n'aient eu d'autre but que l'aboutissement des légitimes revendications des mineurs : Quelle belle expérience à tenter !

UNE CONSULTATION DANS LA CONFUSION

Fin septembre le syndicat C.G.T. organise son referendum. Il faut répondre par oui ou par non à la question : Etes-vous partisan de faire grève ? Le vote se fait sur les lieux du travail. Généralement les mineurs arrivent, prennent un bulletin dont ils détachent le « oui » ou le « non » pour le mettre dans l'urne. Pas d'isoloir. Les copains qui sont à côté voient donc comment vous votez. Voter « non » risque d'être mal interprété ; on peut vous faire dire que vous êtes satisfait de votre sort et de la situation. On est encore sous l'emprise de cette terreur plus ou moins affirmée qu'on a fait régner après la Libération. Qui ose manifester une certaine indépendance, qui ose critiquer les chefs ou le paradis soviétique est aussitôt dénoncé comme traître dans la presse locale et dans les réunions. Voter « oui » c'est dire qu'on est mécontent et qu'on veut le montrer. Il faut bien le dire qu'on est mécontent. On choisit donc le oui, cependant qu'on exprimera avec les camarades à la sortie, aux camarades de confiance, la crainte que le mouvement ne soit détourné de son but et dérivé vers des fins politiques.

85 % des mineurs ont voté oui (chiffres de la C.G.T.), sans enthousiasme, beaucoup pour ne pas se distinguer des autres, comme on dit, avec les hésitations de quelqu'un qui a déjà été trompé et qui craint de l'être une fois de plus. Il est même arrivé, dans un puits, qu'on a enregistré plus de oui que d'inscrits. Peu importent les chiffres, d'ailleurs, un fait est certain : la majorité des mineurs a voté pour la grève ; que tous aient su exactement quelles étaient les revendications posées, c'est une autre affaire. Interrogez 100 mineurs — je l'ai fait — ils ne vous répondront rien de précis, ils ignorent le cahier de revendications, ils disent simplement qu'ils en ont assez de voir augmenter le coût de la vie, qu'il faut que ça cesse. Un grand nombre protestent contre le retour de l'assurance-accidents à la compagnie, encore ajouteront-ils qu'il y a trop d'abus.

Quant aux avantages acquis au cours des derniers entretiens entre représentants des organisations syndicales et le gouvernement, tout le monde les ignore et personne n'apporte de précisions à ce sujet.

LES MINEURS ABANDONNES

Les dirigeants de la Fédération du sous-sol avaient besoin de cette consultation « orientée » qui allait leur permettre de parler au nom des mineurs. Maintenant, ils vont mener leur grève, la grève qu'ils voulaient ou qu'on leur a imposée, sans s'occuper des mineurs.

La première quinzaine passe dans le calme le plus plat. Pas de réunions régulières aux lieux où on les tient habituellement ; des réunions au puits à des heures qui ne conviennent pas, avec des orateurs qu'on n'a pas la curiosité d'entendre parce que d'habitude ils ne savent rien dire. On sait que les chefs leur

donnent la parole quand eux ne veulent rien dire. A Roche-la-Molière, on a annoncé Patinaud qui viendra démontrer au nom du parti communiste pourquoi il faut combattre le plan Marshall et comment trouver de l'argent sans contrarier les commerçants, les paysans, les bureaucrates inutiles. Il n'a pas parlé des patrons patriotes, si appréciés il y a peu de temps. Mais peu de mineurs se sont dérangés. Les mineurs arrachent leurs patates et bêchent leur jardin, ils attendent qu'on leur annonce du nouveau au sujet de leurs revendications.

LA BOMBE : ARRET DES SERVICES DE SECURITE

La presse communiste locale a fait grand bruit sur la présence de troupes en Lorraine, à proximité de la région des mines. Les dirigeants de la grève, sans consulter les mineurs, décident, en cette fin de deuxième semaine de lutte, d'arrêter les services de sécurité pendant 24 heures, le lundi 18 octobre, pour protester contre ce qu'ils appellent la préparation du coup de force de Jules Moch.

Les mineurs sont consternés. Ils savent que dans certains puits l'eau fera des dégâts avant l'écoulement du délai. Sur ce point nous n'avons pas reçu à temps les renseignements précis que nous avaient promis des spécialistes. Nous savons seulement que les dégâts seraient assez importants à Firminy et à Saint-Etienne, dans les puits où l'occupation par les grévistes s'est prolongée.

Jamais pareille mesure n'avait été envisagée, pas même sous l'occupation où l'on pouvait la justifier en disant qu'on voulait gêner la défense de l'occupant. Détruire ses propres instruments de travail, ne peut venir à l'idée d'un mineur consciencieux. Même s'ils ne lui apparaissent pas. Car le mineur n'a jamais eu l'impression que la nationalisation des mines avait fait de lui un copropriétaire des puits et installations, il trouve toujours en face de lui la même force oppressive : la compagnie, représentée par le même personnel. Mais détruire les chantiers, être obligé ensuite de les relever dans des conditions difficiles et parfois dangereuses, non, il n'approuve pas ça. Il est aussi contre le gaspillage, il sait bien que la perte de dizaines de milliards ne favorisera pas la reconstruction, ni l'amélioration des conditions de vie des ouvriers. Enfin il craint le chômage qui s'imposera en attendant la remise en marche des chantiers.

Quelles raisons peut-on donner pour justifier de si graves mesures ?

« Le Patriote », journal stalinien où le comité de grève publie ses communiqués, après avoir dit que services de sécurité et cokeries seront arrêtés par décision des mineurs, précise :

« Qui est responsable de cette situation ? MM. Moch et Lacoste, dont les forces de répression ont envahi de nombreuses localités du Nord et de l'Est. »

La présence de troupes dans certaines localités aurait-elle amené les mineurs à des solutions de désespoir ? On n'en sait rien puisque les mineurs n'ont pas été consultés. La décision a été prise par des chefs dont on ignore les intentions et les buts. Ont-ils voulu provoquer des incidents assez graves pour justifier une décision de grève générale et la grande offensive contre le gouvernement ? Ou seulement obliger le gouvernement à céder devant la gravité des décisions prises ? Nul ne le sait. Ce que tout le monde sait, c'est que la grève n'est

pas la grève des mineurs, elle est la grève d'un état-major qui n'a que la volonté d'obéir à des chefs clandestins, de soutenir la lutte diplomatique de ces chefs, sans souci de la situation du mineur ou de la reconstruction du pays. Le caractère politique de la grève est, cette fois, nettement dévoilé.

L'OCCUPATION DES PUIITS PAR LES C.R.S. ET PAR LA TROUPE

Le mardi 19 octobre, les C.R.S. et les soldats (« Le Patriote » dit : les S.S. de Moch) vont tenter d'occuper trois puits importants : le puits Villiers, dans un quartier ouvrier de St-Etienne; le puits de la Béraudière, entre St-Etienne et La Ricamarie; le puits Dolomieu, à Roche-la-Molière.

A Villiers, l'occupation sera suivie de plusieurs contre-attaques par les grévistes renforcés par des troupes de choc recrutées dans les autres corporations; l'appel au débrayage dans certaines usines n'est suivi que partiellement.

A La Béraudière, où la population des environs, alertée au son du clairon, a réussi à se masser aux abords du puits et à renforcer le piquet de grève, les C.R.S. renonceront à pénétrer sur le carreau de la mine.

Au puits Dolomieu, la police et la troupe arrivent sur le carreau de la mine dès 10 heures. Le piquet de grève trop faible ne peut résister. Mais il est bientôt renforcé par des groupes de jeunes très ardents qui ont à leur disposition des cailloux, des bouillons et projectiles divers, amassés dès la veille. Vers 11 heures et demie les C.R.S. sont donc très mal reçus, mais ils repoussent les assaillants sur la cité du Moulin et les poursuivent dans les rues du vieux quartier de Roche. Ils ne ménagent pas les coups de crosse aux assaillants qui s'attardent et utilisent même des bombes lacrymogènes pour déloger ceux qui ont cherché refuge dans une maison. Un jeune spectateur qui stationnait imprudemment sur les lieux reçoit une bonne rossée ainsi qu'un habitant de la cité dont la maison avait été considérée comme foyer de résistance. Mais il n'y a pas trop de dégâts; on a parlé de deux blessés chez les C.R.S. A midi trente, tout était fini.

La sirène de la mairie avait appelé les mineurs à la résistance, mais l'énorme majorité des mineurs n'a pas bougé.

Nous nous sommes arrêtés sur cette petite tentative de résistance parce qu'elle montre bien le divorce qui s'est créé entre les dirigeants de la grève et les mineurs. A Roche-la-Molière, il n'y a que des mineurs. Ils sont 4.000 dont près de la moitié d'étrangers, mais les mineurs français sont réfractaires à la propagande stalinienne et ils ont compris que cette grève n'est pas leur grève : ils laissent donc les partisans de la grève poursuivre une bataille dont les grévistes ne connaissent pas les objectifs. Là où la résistance sera vive, ce sera dans les puits situés dans une agglomération industrielle où les dirigeants de la grève peuvent compter sur la discipline de tous leurs partisans.

Le 20, le puits Charles à Roche-la-Molière pourra être occupé sans résistance. Mais à Villiers une violente contre-attaque sera organisée avec l'appui des « manuchards », des métallos — qui ont été appelés à venir renforcer les grévistes. Le débrayage sera cependant loin d'être total et seulement 1.700 manuchards sur 4.500 quitteront la manufacture. La police ne s'approchera pas du puits Couriot à St-Etienne où la résistance est bien organisée. Il est vrai que

l'écoulement des eaux pourra être assuré en fraude avec la complicité du délégué. A La Ricamarie les délégués ont également manifesté leur hostilité à la cessation de l'entretien après les 24 heures prévues.

Le jeudi, le puits Cambefort, à Firminy, est occupé par les C.R.S. dès 6 heures du matin. L'alerte est donnée dans les grandes usines du Chambon, Firminy, Unieux et plusieurs attaques dirigées par des techniciens déjà éprouvés seront effectuées avec l'appui des métallos et des gars du bâtiment qui ont répondu à l'appel des sirènes.

Le lendemain 22 octobre l'attaque reprend, plus violente, mieux organisée. Quelques coups de feu partent, tirés d'on ne sait où, suivis, sans sommation, de coups de fusil et d'une rafale de mitrailleuse. Un mort chez les manifestants et trois blessés graves. Le samedi, c'est la grève totale à Firminy où un meeting a lieu à 15 heures.

La grève générale est décidée pour le lundi dans la Loire. Elle est effective dans la vallée de l'Onaine, partielle à St-Etienne et environs (60 % de grévistes, les postiers sont à leur poste, le service des trains non assuré au départ). D'imposantes funérailles sont faites au mineur Barbier, à Firminy, auxquelles participe une foule de 15 à 20.000 travailleurs. Au même moment une dizaine de milliers de Stéphanois se rendent au puits Couriot à St-Etienne à l'appel de l'U.D. Le maire de St-Etienne, A. de Fraissinette, avait fait un émouvant appel aux représentants des organisations syndicales en vue de mettre fin au conflit, mais les représentants de la C.G.T. sont absents, c'est par des insultes, par la voix du secrétaire de la Bourse du travail de St-Etienne, qu'ils répondront à cette invitation.

Au même moment on apprend que les troupes de J. Moch occupent sans résistance les puits de la région du Nord. Tout le monde se rend compte que nous entrons dans la phase du déclin de la grève. A Roche-la-Molière le mardi 26 une réunion est annoncée avec le concours de Thibaud, secrétaire de l'U.D., et de Guignand, de la Fédération régionale des mineurs. Les réunions sont interdites. La presse communiste prétend que l'état de siège est établi. Veut-on lancer les dirigeants du mouvement de Roche-la-Molière dans une souricière ? Les C.R.S. n'ont pas de peine à encercler le lieu de la réunion où une quarantaine d'auditeurs s'apprennent à entendre les orateurs annoncés, les dirigeants du comité de grève, ainsi que Guignand, prennent place dans le panier à salade. Thibaud est laissé en liberté.

Mercredi 27 les quatre puits de La Ricamarie sont occupés. Les rentrées augmentent à Roche-la-Molière ; le jeudi elles atteindront le tiers de l'effectif ; le vendredi au poste de deux heures, c'est déjà 60 %, le samedi ce pourcentage est largement dépassé. Le vendredi le piquet de grève du puits Couriot à St-Etienne se retire sans résister. La grève tire à sa fin.

Les arrestations ont été nombreuses au cours de cette quatrième semaine et le tribunal distribue de nombreuses condamnations chaque jour.

COMMENT ON ECRIT L'HISTOIRE

Nous n'avons fait aucune allusion aux articles de la presse parisienne ; nous avons voulu exprimer le point de vue des mineurs et de ceux qui ont vécu avec eux le mouvement. Mais nous croyons devoir signaler avec quelle facilité

un journaliste professionnel peut se laisser égarer par l'ambiance, le côté spectaculaire d'un conflit social. Il a tendance à juger un mouvement d'après des idées préconçues, ou alors à se laisser guider par les réactions sentimentales qu'inspirent des incidents frappants. Les journalistes, en général, n'ont vécu la grève qu'avec les éléments agissants qui s'étaient substitués à l'ensemble des grévistes, aux acteurs silencieux mis à l'écart mais qui devaient finalement intervenir au dernier moment ; ils ont contribué à créer cette atmosphère de guerre civile et à entretenir dans la population une inquiétude exagérée.

Que dire de la presse communiste ? Elle s'est ridiculisée auprès de la population de la région touchée par la grève. C'est ainsi que le vendredi 29 octobre, jour où, à Roche-la-Molière, 60 % des mineurs avaient déjà repris le travail, ou s'étaient fait inscrire, alors que tout le monde, à Roche-la-Molière, avait vu fonctionner les quatre puits dès le jeudi, qu'on avait vu circuler les trains de charbon, qu'on considérait la grève comme pratiquement finie, « le Patriote », pouvait écrire :

« Le comité met en garde tous les militants et grévistes contre les mensonges qui tendent à faire croire aux mineurs que dans certains puits le travail a repris. » Le journaliste L. B. ajoutait : « Tout ce que les forces du maintien de l'ordre ont pu faire, c'est allumer quelques chaudières et lâcher de temps à autre de la vapeur pour faire croire à une reprise ! La ficelle est un peu grosse. Tout le monde en rit... »

Le samedi 30, alors que les quatre puits fonctionnent presque normalement, à 75 ou 80 % de leur effectif, « le Patriote » répète en lettres énormes que « pas un gramme de charbon n'est sorti ».

Une journaliste précise : « On fait circuler dans les rues deux ou trois camions de charbon — toujours les mêmes — prélevés sur quelques vieux stocks. La troupe a rallumé quelques chaudières. On fait surtout beaucoup de fumée ! »

Le même journal du 1^{er} novembre affirme que « pas une benne de charbon n'est sortie des puits ». Et il ajoute :

« C'est pourquoi le gouvernement lance une offensive désespérée : celle du bluff. »

« Et il a recours à l'aide des traditionnels briseurs de grève de F.O. »

« On a mis quelques chaudières sous pression ; on fait hurler les sirènes aux heures normales d'entrée et de sortie. Il existe quelques centaines de kilos de charbon dont on remplit deux ou trois camions. Ces camions circulent un peu partout ; puis on les décharge... dans d'autres véhicules ! Et ainsi de suite. »

« Comme les « jaunes », puissamment encadrés par les C.R.S., ne sont qu'en nombre ridiculement faible, les ordres de réquisition pleuvent, suivis de menaces lorsqu'il s'agit de travailleurs étrangers. »

« A Roche-la-Molière, les Nord-Africains ont été pris de force, à coups de crosse, entassés dans des camions et conduits jusqu'au puits. »

De si stupides affirmations font rire. Elles montrent cependant quel mépris peut éprouver la presse stalinienne pour ses lecteurs. Car « le Patriote » sait ce qui se passe, il sait même que l'énorme majorité des mineurs C.G.T. se sont fait inscrire dès le vendredi, et qu'il n'y a pas besoin de C.R.S. ni de coups de crosse pour obliger les mineurs à travailler, qu'il n'est pas besoin non plus d'accompagner les mineurs

qui se rendent au travail. On a même pu voir des responsables C.G.T., comme Ferraton et Péliissier, travailler avec des bons de réquisition avant la reprise massive des ouvriers, ce que n'auraient pas fait des militants F.O. qui sont pourtant traités de « méprisables traîtres » dans le communiqué de la C.G.T. de samedi.

DEFAITE DES MINEURS, OU DEFAITE DE CEUX QUI ONT DIRIGÉ LA GREVE SANS LES MINEURS ?

Les mineurs rentrent. Ils n'ont même pas le sentiment de la défaite car cette grève n'a pas été leur grève. Ils ont surtout de la rancœur contre ceux qui les ont trompés, qui les ont appelés à se battre pour des revendications corporatives et se sont servis de la grève pour appuyer la stratégie des représentants de l'impérialisme russe.

Le fait caractéristique qui se dégage de cette lutte de quatre semaines, c'est la prise en main totale d'un mouvement corporatif par les éléments politiques qui dirigent ou ceux qui influencent la Fédération des mineurs. La lutte a été organisée, dirigée, en dehors des mineurs, s'appuyant sur la fraction acquise aux idées stalinienne que venaient renforcer, à l'appel des sirènes ou du clairon, les équipes disciplinées des autres corporations.

La grève des mineurs a été une grève purement politique et c'est pour cela qu'on a pu décider l'arrêt des mesures de sécurité. Pour les fanatiques agents de l'impérialisme russe qu'importent les revendications ouvrières, par elles-mêmes, elles n'ont de valeur que par les mouvements qu'elles peuvent provoquer et qui seront dirigés vers la libération de l'exploitation capitaliste et la réalisation d'une démocratie populaire.

A un certain moment on a pu croire à une mobilisation générale pour la grande offensive dont le point de départ aurait été la conquête militairement organisée des puits; des incidents violents auraient permis le déclenchement de la grève générale insurrectionnelle. Mais Moch avait réussi à donner l'impression d'avoir bien en main la situation et d'être en mesure de faire face à un coup de force. Les autres corporations n'étaient pas décidées à entrer dans la lutte; même chez les métallos, c'était dur de faire débrayer; une grande résistance se manifestait. La suppression des mesures de sécurité venait de couper définitivement le mouvement de la majorité de la population ouvrière. L'échec était prévisible et c'est peut-être pour cela que le lundi 25 il n'y eut pas d'incidents dans la Loire et que les troupes de Moch purent occuper des puits dans le Nord sans résistance. Journée décisive.

Il est également possible que la suppression des mesures de sécurité ait été seulement envisagée comme un grand coup qui ferait reculer le gouvernement et permettrait à Thorez, le pacificateur provisoire, de redevenir ministre pour le compte de Staline.

De toute façon cette grave décision n'avait aucune relation avec l'action purement revendicative. Elle ne pouvait qu'affaiblir le mouvement et l'isoler.

Mais une politisation aussi complète d'un mouvement corporatif, la direction en dehors des mineurs, son caractère insurrectionnel, le mépris des chefs pour les instruments de travail et pour le redressement du pays dont ils se font les champions, tout cela constitue des faits qui appellent de profondes réflexions.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA GREVE

Il est donc établi une fois de plus, avec certitude, que la C.G.T. n'est que l'instrument de l'impérialisme russe; que l'action purement revendicative ne l'intéresse que dans la mesure où elle favorise l'expansionnisme russe ou qu'elle contrarie la politique des U.S.A. Il est établi qu'aucune considération humaine ou d'intérêt ouvrier ne peut arrêter les chefs qui, tour à tour, sèmeront la terreur chez les ouvriers ou détruiront les fondements de la vie économique du pays.

Le rattachement de la France aux démocraties populaires de l'Est est le grand but, but qui se confond chez les membres de la fraction agissante qui partaient à l'assaut des puits, avec la Révolution, avec la libération du prolétariat français. Car la plupart de ces jeunes qui affrontaient les C.R.S. croyaient sincèrement se sacrifier pour une noble cause. Oui, une partie du prolétariat français reste sous l'emprise de la mystique d'une révolution prolétarienne sous la direction de l'Etat russe. Et nous ne pouvons rien contre un tel état d'esprit. Nous avons en face de nous des croyants que les attaques ou la répression ne feront qu'affermir dans leurs convictions. C'est le premier aspect du drame de notre mouvement ouvrier actuel. Il faut se résoudre à supporter l'hostilité de cette partie du prolétariat qui se croit engagée dans la grande croisade contre le capitalisme et tous ses soutiens.

Le deuxième aspect, c'est la passivité de la masse des mineurs qui a voté pour une grève sans en avoir pesé toute la portée et les conséquences, sans s'en assurer la direction, et qui n'a pu elle-même dénouer le conflit. Elle a dû subir deux interventions auxquelles elle était hostile: celle de piquets de grève qui ne la représentaient pas et la dominaient, celle de la police qui, instinctivement, lui répugne.

En présence d'une telle situation que faire ?

LES TRAVAILLEURS DOIVENT RESTER MAITRES DE LEUR ACTION

Il faut d'abord bien se pénétrer de cette idée que les staliniens constituent une force qui n'est pas au service exclusif de la classe ouvrière dont ils se réclament, mais qu'ils entendent seulement se servir de la classe ouvrière pour favoriser la politique de l'impérialisme russe. Il est bien évident que le travailleur de la base, le militant de la base qui les suivent croient bien sincèrement que tout ce qui sert l'Etat russe sert aussi le prolétariat, puisqu'ils considèrent que le triomphe de la Russie marquerait la fin du capitalisme et par cela même le triomphe du communisme. Ceux de la base n'ont pas compris et pas essayé de comprendre que ce que l'on appelle le communisme russe est un système d'asservissement du travailleur comme on n'en a pas connu depuis les Assyriens ou les pharaons des premières dynasties. Et ils ne cherchent pas à comprendre parce que ce sont des croyants fanatiques qui ne voient qu'un ennemi à supprimer dans tout homme qui se dresse contre la politique de leurs chefs. Il faut donc se résoudre à les laisser dans leur erreur jusqu'à ce que les événements les amènent à la découvrir.

Mais il ne faut plus leur permettre de mettre la main par la ruse ou par la violence sur l'action revendicative des travailleurs. Il faut que dans toutes les corporations les travailleurs restés libres se ressaisissent et qu'ils restent

maîtres de leur action, sans le secours des forces policières. Et nous en arrivons au regroupement nécessaire de tous les travailleurs libres.

Ce regroupement aurait pu se faire, peut-être, après la scission de fin 1947. Mais il fallait qu'il se fasse par la base dans les syndicats, qu'il aille ensuite de la base au sommet, des syndicats aux U.D. et aux fédérations, puis à la confédération. Et qu'il se fasse sans précipitation, sans souci de se coller une étiquette définitive. Donc pas de nouvelle C.G.T. d'abord, une simple commission provisoire chargée de renseigner la base qui pouvait en avoir besoin, une commission composée d'éléments nouveaux non catalogués dans le répertoire des tendances ou tout au moins d'éléments peu marqués et capables de se maintenir au-dessus des tendances, de n'être au service exclusif d'aucune.

Qu'importe que le regroupement ait un aspect réformiste ou révolutionnaire. L'important est qu'il assure la possibilité pour chacun de faire entendre librement sa voix. L'orientation de chaque organisme aurait ainsi pu être déterminée sans considération des personnalités marquées; elle aurait exprimé des buts, des méthodes d'action compte tenu des réalités et des possibilités du moment ou de l'époque. Le nouveau mouvement rajeuni, délesté du lourd fardeau des erreurs du passé, des formules rituelles, des classifications démodées, aurait pris forme peu à peu, se serait donné une âme neuve. J'ai confiance dans les jeunes qui ont imposé la scission et qui veulent reconstruire et lutter. Nous pouvons leur être utiles, nous être utiles en leur faisant part de notre expérience quand ils éprouveront le besoin de venir à nous.

Le regroupement s'est fait partiellement à F.O. sous la houlette de vieux militants qui ont aujourd'hui le tort de symboliser des erreurs, des conceptions ou des méthodes d'action condamnées par les événements; il a été orienté, dirigé et est apparu comme un retour à une formation qui n'avait pu ni éviter la scission ni réaliser l'unité. Sont restés en dehors la C.N.T., de nombreux syndicats autonomes.

Est-il trop tard pour le reprendre? C'est bien à craindre, et il semble bien que ce regroupement ne serait possible que s'il était la conséquence d'un courant profond qui gagnerait la base partout et s'imposerait finalement au sommet. Mais un tel courant doit être dégagé de tout esprit de tendance, il ne doit être inspiré que par la volonté de rassembler toutes les forces ouvrières non ralliées à la religion moscovite, en vue d'une action ouvrière indépendante, s'exerçant librement et directement sur les forces d'oppression que nous subissons. Ce mouvement doit être dégagé complètement de l'emprise de l'Etat et des partis qui l'ont accaparé ou qui veulent le conquérir. La classe ouvrière n'a pas à se préoccuper de la conquête de l'Etat qui est devenu une force formidable d'exploitation, le plus grand de tous les patrons. Elle doit tourner le dos à l'Etat pour reprendre exclusivement la lutte dans le seul domaine où elle est exploitée: dans l'entreprise. La conquête de l'entreprise, telle doit être la seule préoccupation du mouvement syndical.

LA CONQUÊTE DE L'ENTREPRISE

Et ici j'entends les objections des désabusés, des « scientifiques », à qui la méthode d'analyse de Marx, le matérialisme historique, apporte la planche de salut, c'est-à-dire la raison d'un renoncement à la lutte.

Les techniques modernes, avec le capitalisme de grandes unités qu'elles ont engendré, rendent impossible l'accession du prolétariat à la compréhension du mécanisme de l'entreprise et, à plus forte raison, à son contrôle ou à sa gestion; pire, même, l'asservissement à la machine a détruit chez l'ouvrier tout esprit d'initiative, toute volonté créatrice.

L'une et l'autre de ces affirmations contiennent une grande part de vérité et elles expliquent le renoncement à peu près général à un socialisme réalisé par les travailleurs eux-mêmes et la déviation du mouvement ouvrier vers la seule conquête de l'Etat qui devient l'unique instrument de la transformation sociale.

Mais si l'on peut dire que l'homme est le produit du sol et de la technique il faut bien reconnaître qu'il réagit contre le milieu et que ces réactions coordonnées, stimulées peuvent au moins modifier l'évolution sociale dont la technique avait seulement provoqué une orientation générale. Les lois de la psychologie individuelle et collective interviennent également dans l'évolution des sociétés. Qui oserait prétendre que si la technique a engendré le capitalisme et déterminé des institutions destinées à assurer le maintien du régime capitaliste, l'homme n'a pu utiliser ces institutions contre le capitalisme, même en pleine période d'essor et d'épanouissement du capitalisme? Et n'est-il pas vrai également, que même dans une période dominée par une technique donnée, l'équilibre de la première phase se trouve rompu inévitablement par l'apparition d'antinomies, que le libéralisme en se développant aboutit à une réaction autoritaire et que l'autoritarisme à son tour engendrera une réaction libérale? Le facteur humain intervient toujours et réagit contre les systèmes issus de techniques nouvelles. Ce qui permet de dire que l'homme fait sa propre histoire. Il la fait d'abord en créant de nouvelles techniques, ensuite en agissant sur les conditions économiques, sociales, politiques, que ces techniques ont spontanément provoquées. Même avant l'apparition du moulin à eau les esclaves avaient réussi à s'affranchir plus ou moins, tenant en main une importante partie de l'économie; de résignés qu'ils étaient dans la première phase, ils devenaient des êtres conscients de leur importance sociale. Avant que de nouvelles conditions économiques soient apparues, le serf avait conquis une certaine indépendance dans le cadre du système féodal... Et en U.R.S.S. une minorité d'hommes a fait violence à l'histoire imposant une économie totalement planifiée avec une industrialisation tellement coûteuse, parfois, qu'elle ne peut qu'être artificiellement maintenue (par l'autarcie et par la force).

**

Donc même si nous étions convaincus que seules les techniques peuvent déterminer la structure des sociétés, nous devrions reconnaître que les hommes peuvent modifier l'orientation de l'évolution sociale, les classes exploitées ayant toujours la possibilité d'agir sur ceux qui détiennent les moyens de production en les obligeant à accorder de meilleures conditions de travail et une part plus importante du revenu national. Ils le peuvent d'autant plus efficacement s'ils agissent eux-mêmes et en toute indépendance, ainsi que l'histoire nous l'a montré. Et ce serait pour nous une raison suffisante pour reprendre confiance et pour reconstituer un syndicalisme indépendant.

VERS DE NOUVELLES FORMES SOCIALES

Mais il y a plus. Ce syndicalisme de défense des intérêts ouvriers peut préparer la réalisation de nouvelles formes sociales en associant effectivement et efficacement les travailleurs à l'organisation du travail et à la répartition du produit du travail.

Il peut y parvenir en orientant les ouvriers vers la conquête lente et tenace de l'entreprise.

Revenons à la mine. Supposez que vous réussissiez à constituer des syndicats pleinement indépendants et seulement préoccupés de la défense des intérêts des mineurs, que ces syndicats s'assurent la direction de toutes les œuvres sociales qui les intéressent, que dans toutes les branches de la production les salariés aient leur mot à dire sur l'organisation du travail, sur le fonctionnement des divers services, que leurs délégués directs aient leur mot à dire sur la répartition des produits du travail, n'auriez-vous pas créé les bases d'une société nouvelle ? Et, pour reprendre une expression de Karl Marx, ces entreprises orientées et contrôlées par les ouvriers, administrées avec leur participation, ne constitueraient-elles pas le point de départ d'un communisme possible ?

Vous objecterez encore que cela demande des hommes autres que ceux qui existent en ce moment. Non. Ça demande seulement de désintoxiquer les hommes actuels du virus étatique, ça demande seulement de les amener à avoir confiance en eux et non en leurs hommes d'affaires qui ont conquis une place dans l'Etat ou s'évertuent à en conquérir une. Ça demande un simple retour à l'action directe et aux responsabilités qu'elle implique. Ça, c'est possible, si vous le voulez farouchement, c'est possible même dans le cadre de l'économie actuelle.

Et ce sera la conclusion de notre étude. Si elle nous amène à repenser les conditions de la rénovation de notre mouvement syndical et à jeter les bases de ce mouvement syndical renoué, nous n'aurons pas en vain attiré votre attention sur la grève des mineurs.

Le socialisme n'est pas mort. Il peut revivre sous la forme ouvrière que la I^{re} Internationale et la C.G.T. naissante lui avaient donnée.

Avant de terminer, un mot à John Lewis qui a demandé à l'A.F.L. d'intervenir auprès de Truman pour qu'il fasse pression sur le gouvernement français, afin que cessent les méthodes totalitaires contre les mineurs français.

« Vous devez mettre de la nourriture dans les estomacs rétrécis des mineurs français, plutôt que des balles américaines dans leurs corps mal nourris », a-t-il déclaré, en affirmant qu'une « meilleure alimentation et un autre traitement provoqueraient parmi les mineurs français une résistance à l'influence et à la propagande du P.C. ».

John Lewis n'a pas compris le caractère de la grève dite des mineurs français. Il y aurait eu un moyen, John Lewis, d'empêcher qu'on ne tire des balles sur les mineurs français, un moyen de provoquer la résistance à l'influence et à la propagande du parti communiste, c'était de laisser les mineurs français diriger leur grève, c'était d'aider les mineurs français à se redonner des organisations syndicales indépendantes, de leur redonner confiance en eux. Et ici c'est tout le problème du redressement du mouvement syndical mondial, auquel peuvent contribuer J. Lewis et l'A.F.L. C'est la tâche la plus urgente, celle à laquelle nous convions les syndicalistes de tous les pays.

G. MASSON.

En passant...

L'HOMME AUX 50.000 DOLLARS

Mégalomane et fantaisiste, John L. Lewis a trouvé dans la grève des mineurs français une occasion de se mettre en vedette. Son intervention consistait, en fait, à demander à Truman d'intervenir dans la grève, car il ne proposait pas à son organisation de souscrire au fonds de grève. Il est, foncièrement, isolationniste, de l'espèce la plus arriérée ; il ignore totalement ce qu'est la solidarité ouvrière internationale.

Son syndicat vient de tenir son congrès. Comme toujours ce fut, en tout, l'unanimité : Staline ni Hitler n'ont rien eu à lui apprendre. Et c'est, naturellement, à l'unanimité, que les délégués lui demandèrent de consentir à accepter que son salaire fût porté de 25.000 dollars à 50.000 — le double, sans doute du salaire de fonctionnaire syndical le plus élevé. Il convient d'y ajouter les frais de déplacement, un joli chiffre, sur lesquels il n'admet aucun contrôle.

En 1919, le salaire hebdomadaire moyen d'un mineur était de 30 dollars ; il est aujourd'hui passé à 70. Celui de Lewis était, en 1919, de cinq mille dollars. On voit qu'il n'a pas été nécessaire non plus de lui enseigner le principe de la hiérarchie.

SYNDICALISME... CRETIN

A la manifestation du 10, devant l'hôtel Matignon, il y avait, paraît-il, autour d'Hénaff des délégations de la C.F.T.C.

Tout comme, à l'origine de la grève des mineurs, il y eut accord entre la C.G.T. stalinienne et la C.F.T.C.

Deux jours après, la C.F.T.C. se retirait prudemment. Mais, grâce à elle, la tromperie des mineurs avait mieux réussi.

Qu'ont-ils donc dans les yeux, les militants du syndicalisme... crétin, pour ne pas comprendre le jeu que les cocos leur font jouer ?

LES CAISSES SE VIDENT

La Fédération du Livre réclame à ses membres une journée et demie de salaires pour renflouer sa caisse de grève. S'il s'agit vraiment de cela, nous n'avons rien à dire. Si, par exemple, il ne s'agit pas de combler le déficit de la gestion du citoyen Ehni...

D'autre part, on raconte — et nous le rapportons tel que nous l'avons entendu — que la caisse confédérale ne se trouverait pas dans un état des plus brillants. Des pourparlers seraient discrètement engagés, dit-on, pour hypothéquer l'immeuble de la rue Lafayette.

Le camarade Jayat, qui « veille sur le patrimoine » (il aura fort à faire), pourrait peut-être nous dire si la chose est exacte.

PAS COCO, LE LEAP

— Je ne suis pas communiste, disait Le Léap en acceptant de remplacer Jouhau aux côtés de Frachon au secrétariat de la C.G.T.

Ouvrez l'*Humanité* du 8 novembre. Vous y trouverez une photo de Le Léap à la tribune d'un meeting de France-U.R.S.S., salle Pleyel. Le Léap préside. A sa droite, Vychynsky. A sa gauche, Bogomo'ov et le général soviétique Ichchenko.

Pas coco, Le Léap. Oh ! non. C'est trop vulgaire. Il est... soviétique. C'est beaucoup mieux.

A L'AMBASSADE

Dans la liste des présents à la « brillante réception » donnée le 7 novembre à l'ambassade soviétique, on relève notamment : Alain Le Léap, Louis Saillant, Marcel Fourier...

Et, ajoute l'*Humanité*, « de nombreuses autres personnalités du monde politique, diplomatique, artistique, littéraire, journalistique, etc... ».

Des personnalités, ces trois-là ? Vous voulez rire. Des figurants, tout au plus.

Un prolétariat sans défense

« L'intérêt individuel et collectif des Français, c'est de n'apparaître au Maroc qu'en qualité de chefs. »

Le Maroc de l'été 1948 est un pays où l'on trouve l'abondance que nous avons connue dans toutes les villes de France en 1938. Les magasins regorgent de tissus, les épiceries de produits.

On n'a pas encore supprimé le rationnement, mais tout laisse croire que c'est pour mieux souligner l'idiotie du dirigisme. Ainsi, la ration de pain est portée depuis le 1^{er} septembre de 250 à 300 grammes, alors qu'il y a des années qu'on vend du pain blanc à volonté, jusque dans la rue, et qu'on trouve des croissants et des brioches sur les comptoirs des épiceries. Quant aux pâtes et à la semoule de couscous, elles sont à 130 francs le kilo partout. On trouve même des nouilles aux œufs au même prix. Quant aux œufs, ils valent de 8 à 15 francs pièce.

De l'huile, du beurre, du fromage ? Tant que vous en voulez. L'huile d'olive est à 150 francs le litre, le beurre d'Amérique à 75 francs les 100 grammes ; le roquefort de Danemark, le hollandaise, le gruyère de 500 à 900 francs le kilo, le camembert des Vosges à 116 francs la boîte ; le chocolat à 32 francs la tablette ; le sucre à 125 francs le kilo ; le café vert à 300 francs ; le vin de cru, d'excellente qualité, 56 à 63 francs la bouteille. Vous avez aussi du vin à 25 et 26 francs le litre, mais il est imbuvable : c'est le vin de la ration !

Maintenant, si vous voulez faire plaisir à vos amis de France, surtout aux mamans, vous pouvez leur envoyer du riz, en autant de colis de trois kilos qu'il vous plaira, 100 à 120 francs le kilo.

Sans qu'il s'agisse d'une « abondance » véritable, la surprise est grande pour qui n'a connu, depuis des années, que le marasme métropolitain.

C'est que la population de ce pays est moins domestiquée que la nôtre, moins apte à se plier à tous les caprices d'en haut (par exemple, il n'a pas été question ici de vol de billets de 5.000 francs ou du « prélèvement exceptionnel »). Alors l'administration ne peut pas être aussi « dirigiste » que celle de la métropole. Par exemple elle fixe, comme en France, des prix pour la plupart des marchandises. Mais le « contrôle des prix » ne contrôle à peu près rien. En sorte que l'on vit, pratiquement, sous le régime d'une grande liberté.

Cependant, pour apparente que soit la prospérité, le Maroc n'est pas pays de cocagne pour tout le monde, surtout pour les travailleurs marocains. Si les prix sont pratiquement devenus libres, il n'en est pas de même des salaires.

Les salaires du secteur privé (1) continuent à être fixés, comme chez nous, par décisions gouvernementales. (Le minimum revendiqué par la C.G.T. locale à titre « vital » est de 9.870 francs. La différence avec le minimum réclamé par la C.G.T. métropolitaine, soit 13.500 francs, correspond à peu près à l'écart général des prix.)

(1) Pour les fonctionnaires français et assimilés, ils touchent le traitement qu'ils auraient en France, augmenté du « tiers colonial ». Ils ont en outre l'avantage de ne pas subir de prélèvement au titre de la Sécurité sociale et de l'impôt cédulaire. Sans parler de l'impôt sur le revenu, qui n'existe pas.

De plus, ici, le patronat peut se permettre sans risque de ne pas respecter la loi.

Ainsi un « dahir » (décret) du 8 mars dernier, accordant une augmentation générale de 11,50 %, n'a été appliqué par les patrons que dans certaines boîtes seulement, et après une série de grèves compliquées de lock-out, sans provoquer la moindre sanction du nouveau résident, le général Juin.

Il s'est contenté de demander gentiment aux patrons de faire preuve de moins d'intransigeance.

En revanche, il ne devait pas hésiter à faire donner la force contre les grévistes. Il y eut de nombreuses arrestations, accompagnées de brutalités et des déplacements de militants syndicaux, des renvois d'ouvriers dont il n'est pas facile de connaître l'importance, car si son prédécesseur ne se servait pas de la censure le général Juin, lui, l'applique largement.

Les raisons données par les patrons pour faire échec à la loi ? D'abord, ils n'avaient pas été consultés avant la publication du dahir ; ensuite, ils n'avaient pas à faire les frais d'une augmentation de salaires qui, sans cela, pèserait sûr les prix de revient des produits destinés à l'exportation.

Pourtant, l'augmentation de 11,50 % était plus que justifiée, comme on le verra par les extraits ci-après tirés d'un exposé, sur la situation économique au Maroc, fait en mars dernier par le porte-parole du Conseil du gouvernement :

« ...On assiste actuellement au Maroc à une hausse importante et progressive des prix qui émeut aussi bien l'administration que les représentants de la population.

» En ce qui concerne les produits importés, cette hausse est due à trois facteurs essentiels :

a) incidence des prix métropolitains, qui ont augmenté dans des proportions très importantes ; incidence qui est d'autant plus sensible que les importations de France représentent, en valeur, 68 p. 100 de la totalité des importations du Maroc ;

b) hausse brutale et apparemment injustifiée de 80 p. 100 affectant les marchandises que nous recevons de l'Union française (oléagineux, cacao, café) ;

c) incidence de la dévaluation à l'égard des marchandises d'importation d'origine étrangère, dont les prix se trouvent majorés de 17,50 p. 100 ou de 80 p. 100, suivant qu'il s'agit de marchandises acquises dans la zone dollar au cours libre ou dans les autres pays étrangers.

» La hausse des prix au Maroc est également constatée pour les denrées de production locale. Elle est due à l'incidence sur les prix des produits importés ; elle résulte également, pour une large part, d'une psychose de hausse caractéristique d'un certain affolement et d'une confiance relative dans la stabilité de la monnaie.

» La situation est d'autant plus sérieuse que les tarifs de transport de voyageurs et de marchandises par fer et par route viennent de subir une nouvelle augmentation qui est de l'ordre de 50 p. 100, et que les loyers d'habitation viennent également d'être majorés de 60 p. 100.

Il y a eu, depuis, une augmentation du prix de l'essence, et par voie de conséquence des transports, ainsi que du pain qui est passé de 26 à 32 francs le kilo. Hausse très nette. Mais il n'est pas question de revaloriser les salaires.

LES SALAIRES

Dans un pays où l'agriculture est la première richesse, l'ouvrier agricole est le paria.

Son salaire, en espèces, varie entre 45 et 85 francs par jour. Il faut ajouter les avantages en nature : friperie, blé, maïs, huile, thé.

Mais quelle est l'importance des avantages en nature ? Ici, c'est au « bon cœur » de l'exploitant et à la tête du client ! car il n'y a ni législation n° syndicat, digne de ce nom, pour protéger ou défendre le travailleur agricole (2). Son salaire en espèces seul est fixé. Et il est fixé par le chef de région ; donc arbitrairement.

De plus, l'ouvrier a un concurrent redoutable : la main-d'œuvre pénitentiaire. Pour 20 francs par jour et la nourriture (3), certains propriétaires peuvent employer des condamnés de droit commun.

Les caïds surtout — qui sont en même temps de gros propriétaires terriens — sont de grands consommateurs de main-d'œuvre pénitentiaire. Et comme ils sont chargés de rendre la justice, on comprend qu'ils en soient aussi de grands producteurs.

Or dans ce pays de 8 millions et demi d'habitants, 8 millions sont des indigènes dont les 7/10 sont des gens de la campagne !

Les autres corporations semblent se défendre un peu mieux. Elles bénéficient de la plupart des lois sociales : limitation de la journée de travail, repos hebdomadaire, accidents du travail.

Dans le Bâtiment, où le tarif du manœuvre est de 300 francs, pour une journée de 8 heures et demie des entrepreneurs indigènes donneraient jusqu'à 400 francs pour des journées de 10 à 12 heures.

La main-d'œuvre qualifiée est rare. Et le Bâtiment « marche » (4), à Casablanca surtout.

Dans la Métallurgie — à prédominance européenne — l'ouvrier de la première catégorie n'arrivait pas à 16.000 francs pour 208 heures de travail, avant les grèves de ce printemps. Une augmentation de 11,50 %, ça ne fait pas encore des salaires astronomiques, même dans un pays où la vie est meilleur marché qu'en France. D'autant que, nous précisons bien, il s'agit d'ouvriers hautement qualifiés.

Dans les phosphates, le forgeron, l'ouvrier du fond gagnent 15.000 francs par mois, plus une prime annuelle de 20.000 francs.

L'Office chérifien des phosphates est beaucoup plus généreux pour ses ingénieurs : 88.000 francs

(2) Cette main-d'œuvre agricole n'est guère défendue que par son extrême mobilité. Ces fils de nomades font facilement 15 jours ici, 10 jours là, à 150 ou 300 kilomètres.

(3) A base de maïs. « Ils ne mangent pas mieux chez eux ! » Telle est la réflexion qui est faite à votre ahurissement !

(4) Il « marche », sans que ce soit la vraie prospérité. Avec les lois sur les loyers, l'immeuble de rapport est mort et n'a pas été remplacé. On ne voit plus construire que des villas où les particuliers planquent leurs économies, ou — ce qui revient au même — quelques immeubles destinés à être vendus par « appartements en copropriété ». L'« initiative privée » se trouvant défaillante sur ce point, l'administration a entrepris de se substituer à elle, du moins pour les Européens. Elle a créé un office, naturellement : un Office de l'Habitat européen. Ledit Office, après quelques années, est arrivé à sortir des immeubles représentant quelques milliers de logements qu'il loue 1.000 francs par pièce et par mois (cuisine et salle de bains comptent chacune pour une

par mois, plus une prime annuelle de 300.000 francs, sans compter d'autres avantages appréciables comme un beau logement, avec jardin et jardinier, etc.

Il s'agit ici de la deuxième richesse du pays, après l'agriculture, d'une industrie étatisée depuis l'origine par Lyautey, entièrement européenne dans son haut personnel.

Les territoires à phosphates ont rapporté à l'Etat chérifien, de 1920 à 1938, plus de 1.100 millions de ressources nettes. La valeur des installations industrielles, ferroviaires et portuaires est considérable. N'empêche que les phosphatiers de Khouribga attendent toujours le statut du mineur, promis depuis longtemps, et pour lequel ils se sont battus des semaines au cours du printemps dernier.

LES SYNDICATS

Le syndicalisme a du pain sur la planche dans ce pays. Nous avons vu quel triste sort est fait au travailleur agricole ! Il y a pourtant trois unions syndicales constituées au Maroc, trois succursales d'organisations françaises qui, tout comme en France, sont rarement d'accord, sauf sur deux points : la méfiance vis-à-vis de l'indigène et l'amour de son argent.

Le Marocain n'a pas le droit syndical, et plus ou moins hypocritement nos trois unions s'arrangent pour qu'il ne l'ait jamais, mais personne ne l'empêche de se syndiquer — au contraire, il est très sollicité ! — ni d'occuper des postes responsables, à la condition que ce soit aux susdites unions, c'est-à-dire à des organisations encadrées par des Européens.

L'Union générale des Syndicats marocains (U.G.S.M.) n'est, malgré le titre ambigu qu'elle se donne, et qui laisserait croire à une organisation autonome, qu'une union départementale de la C.G.T. stalinienne.

F.O. a elle aussi son union qui compterait 3.000 membres : fonctionnaires, travailleurs de l'Etat, phosphatiers. Elle est animée par les socialistes.

Quant à la C.F.T.C., son influence serait certaine chez les Européens ; il serait paradoxal qu'elle morde sur les Marocains. L'antagonisme entre Islam et Eglise catholique paraît irréductible.

Des trois unions, l'U.G.S.M. est la plus importante. Elle grouperait 80.000 adhérents. Et c'est la seule organisation à avoir sa presse. Un bimensuel : « l'Action syndicale », un quotidien : « le Petit Marocain ».

L'U.G.S.M. est entre les mains des staliens. Elle est particulièrement bien encadrée par des Français tout à fait dans la ligne. C'est un Français, le plus stalinien de la bande, qui est le secrétaire général en chef de l'union et c'est également un Français stalinien, un ancien secrétaire de cette union, qui est directeur du « Petit Marocain ». Il y a bien quelques responsables syndicaux « indépendants », mais vous pensez comme moi qu'on ne les tolère que parce qu'ils ne sont pas gênants, sans parler forcément de « sous-marins ».

Si l'on considère que pour la seule immigration européenne il faudrait 2.000 logements par mois on est loin de voir résolue la « crise du logement ».

Comme par une contre-épreuve lumineuse, l'action stérilisante du « dirigisme » éclate dès que l'on jette les yeux sur ceux des quartiers de la ville qui échappent traditionnellement aux réglementations sur les loyers : les quartiers indigènes. L'extension prise, depuis trois ans, par ces quartiers est double ou triple de celle des quartiers européens. Le bond qu'a fait la Nouvelle Médina, se propageant depuis la Régie des tabacs jusqu'au chemin des Crêtes, représente un résultat spectaculaire du capitalisme indigène. La construction indigène libre a champignonné devant la ville française « dirigée ».

LA POLITIQUE SYNDICALE STALINIENNE

Au refus par les patrons d'appliquer le dahir du 8 mars, les syndicats se devaient de répondre par la grève. Mais au lieu d'exploiter la situation en vue d'en tirer le maximum dans l'intérêt ouvrier, les staliniens n'y ont vu que l'occasion d'une vaste agitation. Ils ont lancé toutes les corporations dans la bataille, presque en même temps et pour toutes les revendications : allocations familiales, statut du mineur, droit syndical, indisposant ainsi les ouvriers de F.O. et de la C.F.T.C. qui ne voulaient de la grève qu'à la condition d'en limiter l'objectif à la seule revendication des 11,50 %. Ne tenant aucun compte de cette hostilité compréhensible, nos staliniens ont voulu continuer quand même à se battre sur tous les fronts à la fois, et ont ainsi accumulé des échecs cuisants... pour la classe ouvrière.

Alors que s'ils avaient porté tous leurs efforts dans les secteurs en plein essor, comme la Métallurgie et le Bâtiment, où joue à plein la loi de l'offre et de la demande, non seulement ils faisaient appliquer beaucoup plus rapidement encore que ça ne l'a été — leur grève a tout de même duré trois semaines — le dahir du 8 mars, mais ils pouvaient faire éclater les cadres du dirigisme des salaires.

Une telle déclaration de guerre aurait galvanisé les gars du Bâtiment qui ont plus d'intérêt à toucher des salaires réguliers résultant de discussions directes entre les meilleurs d'entre eux et les patrons, plutôt que d'avoir recours à un marché noir du travail dont il faut engraisser les trafiquants.

En raison des conditions économiques particulièrement favorables, la victoire était certaine. Comme sa répercussion dans les autres secteurs du monde du travail.

Mais il fallait pour cela vouloir la liberté des salaires. Or tandis que les patrons et le résident s'en disent partisans (5), les staliniens n'en veulent pas. Liés à la politique de Moscou, dirigiste s'il en fût, ils n'ont pas le droit d'agir autrement. D'ailleurs, ils n'en ont pas le goût. Et il est si simple de se maintenir en selle en se contentant de réclamer éternellement un dahir ! Ça suffit pour apparaître comme les seuls défenseurs du prolétariat, quand il n'y a pas de concurrent.

Encadrer la classe ouvrière marocaine, rester ses chefs en évitant l'aventure, telle est la consigne. Ils s'y conforment.

On raconte que Labonne — le prédécesseur de l'actuel résident général — à la suite d'une visite des cadres de l'Union locale, à propos du droit syndical aux Marocains, leur aurait offert un avion pour aller à Tunis étudier sur place le mouvement ouvrier tunisien. Vous croyez qu'ils ont bondi dans l'avion ? Pas du tout. Ils ont demandé à consulter « leurs organisations » (c'est-à-dire le parti). Et la proposition Labonne n'a jamais eu de suite.

Nous ne disons pas que celui-ci était disposé à donner aux Marocains une organisation ouvrière calquée sur la C.G.T. tunisienne, mais rien que d'en faire apparaître le spectre aux yeux de nos staliniens, ça les a refroidis.

Ils se sont renseignés : l'Union des Syndicats des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), qui a succédé à la C.G.T.T., se passe très bien des staliniens.

Cela n'empêche pas les staliniens du Maroc de réclamer sans cesse le droit syndical pour les indigènes. Il revient comme un leitmotiv dans les éditoriaux du « Petit Marocain » ou dans les communiqués syndicaux qu'il publie.

(5) Nous lisons dans les journaux, sous le titre « Les salaires au Maroc », que la résidence générale publie des décrets rendant la liberté aux salaires sous réserve du maintien d'un salaire minimum aux chiffres actuels.

Le droit syndical aux Marocains ? Ils en feraient une gueule les staliniens si on les prenait au mot ! L'exemple de la Tunisie leur suffit. Ils y ont bien une organisation, l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), mais qui ne représente pas grand-chose à côté de l'U.G.T.T. indépendante. Et l'U.G.T.T. a été créée au moment le plus favorable, alors que les staliniens avaient le vent en poupe, qu'ils étaient sur les marches du pouvoir.

Maintenant qu'ils n'ont plus de ministres, qu'on n'a plus aussi peur d'eux, je vous dis que nos staliniens ne sont pas fiers avec leur droit syndical aux Marocains. Mais ils peuvent le crier impunément sur tous les tons, car le protectorat n'a pas intérêt à leur disparition de la scène syndicale. Où trouverait-il meilleure équipe pour constituer l'opposition de sa majesté ? Quel meilleur partenaire pour jouer avec le résident la comédie aux indigènes ?

Nous verrons plus loin comment le gouvernement du protectorat sait ne pas être ingrat envers ceux qui fulminent contre sa politique, mais qui, en fait, la servent, ne fût-ce que parce qu'ils constituent un moindre mal.

En attendant, puisque nous sommes sur la politique syndicale stalinienne, je vais vous parler des « syndicats bessif ». Tout le monde sait que « bessif » est un mot arabe qui signifie : par force. On se demande donc ce que peuvent bien être des syndicats dont les adhérents sont syndiqués par force. Ils existent, pourtant, à l'U.G.S.M.

Quand l'U.G.S.M. est à court d'argent — ça arrive à des gens très bien — et qu'il faut tout de même assurer les fins de mois, donc quand les fonds sont en baisse, les cadres de ladite union syndicale se réunissent et décident d'envoyer les militants indigènes placer des cartes chez les fellahs ! Voilà comment on recrute les « syndiqués bessif », comme les appellent ces messieurs les cadres de l'U.G.S.M. Vous voyez qu'ils ne manquent pas d'humour dans le cynisme ces précheurs de l'évangile stalinien.

Et maintenant vous pouvez chercher partout l'activité de ces « syndicats bessif », en dehors de celle que déploient les collecteurs.

Quelle lune leur promettent ceux qui vont ainsi les pressurer, ou quelles pressions exerce-t-on sur eux ? Qui diable peut le savoir. Mais c'est un fait que les fellahs se « syndiquent » ! Puisque les opérations se renouvellent, c'est qu'elles doivent donner des résultats palpables.

UN MONOPOLE DE FAIT

Et personne pour démasquer ces escroqueries. C'est à croire que tout le monde a la chemise sale, dans ce pays.

Il y a pourtant des socialistes. Malheureusement, ils ne connaissent que la politique gouvernementale. Ainsi on voit des motions comme celle-ci : la section socialiste de Fès donne « son appui total au gouvernement du protectorat et vote une motion de confiance au général chef de région qui a eu au moins le mérite de prendre une attitude nette au regard de la politique des nationalistes indigènes ». Ledit général est simplement responsable de la mort de nationalistes indigènes coupables d'avoir manifesté contre l'arrestation arbitraire — le 29 janvier 1944 — du militant nationaliste, libéré depuis, Balafredj.

Quant au droit syndical aux indigènes, les socialistes en ont peur comme de la peste. Accorder le droit syndical à des gens qui ne sont pas « évolués », vous n'y pensez pas ?

Comme si le fonctionnaire corse, qui vient chercher « fortune » au Maroc, était, lui, évolué. Quelle misère !

Les nationalistes marocains ? Ils sont la bête noire des Européens, des tenants du protectorat qui ne veulent à aucun prix de l'indépendance du Maroc. En butte à l'hostilité de tous les prépondérants et de leurs amis indigènes, qui ont vendu leurs frères pour un plat de lentilles, ces hommes ont une tâche difficile. Ils en sont peut-être réduits à mettre la solution du problème marocain sur le plan international. Nous ne voyons pas d'autre explication à leur quasi-inactivité.

Quoi qu'il en soit, les stalinien sont les maîtres de la place. Ils ont le monopole de fait, et pour un bon moment, du mouvement syndical au Maroc.

L'ART DE SE METTRE EN SELLE

C'est en 1943, quelques mois après la libération du Maroc par les Américains, que les stalinien s'affirment partisans du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en ajoutant toutefois — et ceci est à retenir — « que le peuple marocain n'a aucun intérêt à se désolidariser du peuple français ». Traduit en clair cela signifie : le jour où les stalinien seront ministres à Paris, il ne pourra plus être question de dissidence.

Maîtres incontestés de la propagande, ils créent : un journal, « Libération », « France-U.R.S.S. », « le Secours populaire marocain », « l'Union des femmes au Maroc », ainsi que des comités de quartier, à Casablanca notamment. Ils noyautent les organisations politiques groupées sous le titre de « la France combattante ».

En même temps, ils dénoncent la politique des trusts, la brutalité de la soldatesque, le mauvais ravitaillement, réclament l'application du principe A travail égal salaire égal, et gagnent ainsi la sympathie sinon la confiance des indigènes.

Enfin, ils mettent la main sur l'Union des syndicats.

C'est ici que nous allons voir comment le gouvernement du protectorat a peur des stalinien.

Il commence par leur fournir un beau local et continue par une clinique pour laquelle la résidence a payé un infirmier pendant des mois et cédé à prix exceptionnel le matériel de base, alors que la ville de Casablanca leur faisait cadeau de l'ameublement.

« Il vous faut un journal ? Qu'à cela ne tienne. Il y en a un sous séquestre appartenant à un « pétailliste ». On va vous le donner. »

Et au nez et à la barbe des bourgeois, qui auraient bien voulu profiter de l'aubaine, l'administration vend à l'U.G.S.M. « le Petit Marocain ». Ce quotidien tire à 40.000 exemplaires — c'est un des plus forts tirages des journaux de ce pays. On le trouve dans toutes les plus petites villes du bled. Il a beaucoup de publicité commerciale, et aussi des annonces officielles qui sont une subvention déguisée : loterie nationale, bons du Trésor, lutte contre le paludisme. (Ne sont-ils pas bien venus, avec cela à dauber sur la subvention malheureusement acceptée par F.O. ?)

Croyez-vous que l'on accorde autant de facilités aux gens dont on a peur ? Les fondateurs de la C.G.T. tunisienne n'avaient qu'un pauvre petit canard hebdomadaire, et pourtant le gouvernement du protectorat tunisien a mis un tel acharnement à le faire disparaître qu'à la fin ils n'ont plus trouvé de gérant. C'est ainsi que ce pauvre petit canard est mort.

Ah ! s'il s'était agi d'une C.G.T. marocaine, nul doute que l'administration eût agi autrement. Mais il s'agit ici d'une organisation entièrement entre les mains d'Européens. Qu'importe qu'ils soient stalinien. Des hommes qui ont déclaré « que

le peuple marocain n'a aucun intérêt à se désolidariser du peuple français », qui ont peur de subir le sort de leurs frères en stalinisme de Tunisie, quelle que soit leur arrière-pensée, sont moins dangereux pour le protectorat que des Marocains.

« De même que l'état-major du nouveau Maroc est surtout composé de Français, il est désirable que les Français forment les cadres solides de son armée de travailleurs. L'intérêt individuel et collectif des Français, c'est de n'apparaître au Maroc qu'en qualité de chefs. (6) »

On n'a plus le droit de s'étonner après ça que le gouvernement du protectorat ait eu tellement d'égards pour les stalinien, et qu'il les ait aidés à mettre le pied à l'étrier.

TENU EN LAISSE

Nous l'avons vu, les Européens mentent quand ils parlent de civilisation, de protection de l'indigène, de bienveillance à leur égard. La vérité c'est qu'ils ne sont animés que par le désir de parvenir, par tous les moyens. Et nous regrettons que ce travail, que nous avons voulu limiter à un exposé de la situation du monde ouvrier indigène, ne nous permette pas de développer tous les moyens employés pour parvenir. Peut-être aurons-nous plus tard la possibilité de le faire.

Mais nous avons le devoir de dire que toutes les situations acquises ne sont pas toujours le fait de parvenus ; il y a des exceptions. Parmi les praticiens du service de santé, qui se sont installés au Maroc, il en est qui pourraient réussir n'importe où, souvent avec de moindres risques. Nous avons vu le paludisme dans le bled : il n'épargne personne. Le paludisme et le surmenage, car le médecin est parfois tout seul à donner ses soins dans une région de plusieurs milliers d'habitants, infestée de malaria, par des températures de 40 degrés à l'ombre. Dans de pareilles conditions, l'appât du gain ne peut suffire à faire accepter des risques. Ici, le côté humain s'impose.

Mais à part quelques exceptions, notre affirmation est vraie. Elle est d'ailleurs confirmée par « l'Initiation au Maroc » — déjà citée — où l'on peut lire qu'on trouve dans ce pays « une population européenne peu nombreuse (environ 350.000 habitants), mais groupée, active et éprise de gains rapides et de résultats impressionnants ».

Jusqu'aux fonctionnaires qui y font leur beurre. C'est tout dire. Le morceau a un peu fondu depuis dix ans, mais avant la guerre, ils étaient nombreux à posséder leur voiture au bout de trois ans de Maroc.

Et il faut voir comment sont logées les grandes administrations à Rabat ! De véritables palais. Et les autos de luxe ! Les cours et les rues avoisinantes ressemblent à des garages américains.

Pendant qu'une grande partie de la population laborieuse indigène des villes campe dans les « bidonvilles » ou sous les nouallas (cabanes coniques couvertes de paille) et que le fellah vit comme il y a mille ans.

Nous savions que les colonies sont les pays des contrastes violents, mais tant de luxe à côté de tant de dénuement, c'est trop de cynisme.

Et l'on ne voit pas de fin à cette exploitation. Ce ne sont pas les stalinien qui y mettraient fin, au contraire.

En attendant, le travailleur marocain, réduit à la portion congrue et tenu en laisse, est absolument sans défense.

J.-P. FINIDORI.

(6) Citation tirée d'un ouvrage publié par l'Institution des Hautes Etudes Marocaines — tout à fait officiel par conséquent — l'Initiation au Maroc.

La réforme de l'enseignement

(Suite et fin)

Le projet de la commission se rallie à la doctrine de l'enseignement technique officiel : apprentissage professionnel, mais souci de la culture générale. C'est bien, mais celui-ci s'ajoute à celui-là, le coiffe si l'on veut, mais la fusion ne s'opère pas. Au lieu d'obliger l'apprenti, jusqu'à dix-huit ans, à retourner à l'école, à aller trouver le maître dans le milieu artificiel de la classe, c'est l'école qui devrait s'installer dans l'usine, le maître aller trouver l'apprenti dans le milieu industriel et son enseignement s'appuyer sur l'industrie, y puiser la sève qui lui manque (ce serait non moins profitable au maître qu'à l'apprenti).

Celui-ci rechignerait peut-être moins à cette éducation, à la fois professionnelle et générale, qu'à cette scolarité nouvelle qu'on lui impose. Au lieu de se sentir libéré quand, avec les dix-huit ans, arrive enfin l'heure de ne plus « apprendre », il garderait sans doute au cœur, par l'exercice même de son métier, le désir de se cultiver encore.

Les formes exactes de cette éducation ne sont peut-être pas faciles à déterminer. Mais il faut aller dans cette voie. Des expériences ont dû être tentées déjà : il faut approfondir et étendre celles qui ont été satisfaisantes, reprendre en les modifiant celles qui n'ont pas donné de bons résultats.

Je ne vois pas d'autre moyen pour faire entrer dans la vie ce que nos réformateurs expriment ainsi : « ...le rôle de l'école ne doit pas se borner à éveiller le goût de la culture pendant la période de la scolarité obligatoire, quelle qu'en soit la durée. L'organisation nouvelle de l'enseignement doit permettre le perfectionnement continu du citoyen et du travailleur. »

Conséquences de ces principes

A la structure traditionnelle : enseignement primaire, secondaire, supérieur, le projet substitue celle-ci : un premier degré jusqu'à dix-huit ans, limite de l'obligation scolaire ; un deuxième degré au delà. Sur le papier, « l'école unique » se trouve donc faite jusqu'à dix-huit ans. Mais dans cette fusion du primaire et du secondaire, quel est le sacrifice ? Question absurde, répondrons les théoriciens ; ni l'un ni l'autre ne le sont ; ou, si vous voulez ils le sont tous les deux, au bénéfice d'un enseignement de forme et d'esprit nouveaux. Je répliquerai tout simplement que la « réforme » est un projet, et qu'elle le restera fort longtemps, tandis que l'école primaire est une réalité vivante (hélas ! elle ne l'est pas trop...) et que votre fameux projet la réduit en fait au premier cycle du premier degré, soit de 7 à 11 ans — au plus (car, cette année, des enfants de 9 ans étaient admis à se présenter à l'entrée en sixième, c'est-à-dire dans la première année du deuxième cycle !). Son domaine se rétrécit donc sans cesse, alors qu'elle est, et qu'elle restera longtemps encore, la seule école pour la majorité du peuple. Et sur ce point, la « réforme » — défaillante sur tous les autres points, ou presque — est entrée en application ! Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Donc, l'enseignement du premier degré se divise en trois « cycles ». « Le rôle principal du premier cycle (jusqu'à 11 ans !) sera de mettre l'enfant en possession des techniques de base qui lui permettront de comprendre et de se faire comprendre, l'étude du milieu physique et humain lui permettant de situer dans l'espace et dans le temps ». Ainsi s'expriment les rédacteurs du projet, avec une terminologie étrange. M. Pierre Boyancé, dans la série d'articles dont j'ai déjà parlé, écrit : « Naguère on eût appris à lire et à écrire ; on eût appris de l'histoire et de la géographie. Mais aujourd'hui, on mûrira l'enfant de « techniques de base qui, etc... ». Ces nobles périphrases disent bien l'esprit de la réforme... »

Le deuxième cycle (de 11 à 15 ans) est un « cycle d'orientation » ; le troisième (de 15 à 18 ans) un cycle de « détermination ». On ajoute « qu'en raison du rôle fondamental qu'il est appelé à jouer

dans l'affectation sociale et l'utilisation des aptitudes, il devra présenter une grande souplesse, une grande diversité, afin d'offrir des combinaisons d'études, des groupements de disciplines, adaptés aux divers catégories d'esprits. » Tout cela est facile à dire, et à écrire, beaucoup moins facile à réaliser. Enfin, c'est un premier schéma acceptable.

Mais les réformateurs officiels ont tenu à montrer qu'ils n'étaient pas des rêveurs, qu'ils voyaient très bien le côté matériel des choses, et ils doivent en être félicités : « L'enseignement public doit être gratuit à tous les degrés », déclarent-ils, mais « la gratuité inscrite dans les textes serait un leurre si on la limitait à la suppression des frais d'études sans s'inquiéter des conditions et des moyens de vie des élèves et des étudiants. » Aussi prévoient-ils l'allocation d'un présalaire au troisième cycle du premier degré, d'un salaire à l'étudiant. Il est juste aussi de donner aux maîtres « une situation matérielle et morale en rapport avec leur valeur technique et humaine et la place éminente qu'ils tiennent dans la Vie nationale ». C'est peut-être malheureusement à ce moment-là qu'on pourrait le mieux les accuser d'être des « rêveurs » ! (D'autant plus que l'application de leurs projets implique l'augmentation considérable du nombre des maîtres.)

Mais ils demandent le financement des mesures proposées. En particulier, ils veulent que la reconstruction des bâtiments scolaires et l'équipement de nouveaux établissements s'intègrent dans le plan de reconstruction et d'équipement national. (C'est ce qu'on appelle « le plan Monnet », et rien ne l'empêche en effet d'ajouter ce nouveau chapitre à la liste déjà fort longue de toutes ses bonnes intentions.)

Les rédacteurs du projet estiment évidemment que « dans l'immédiat » l'application intégrale de la réforme est impossible, mais ils en demandent la mise en œuvre progressive. Ils soulignent fort éloquentement que le pourcentage des ressources nationales consacré par la France à l'éducation ne dépasse pas 6 à 7 p. 100 (en 1946) et qu'il la classe ainsi au 26^e rang parmi les nations dites civilisées ! Ils ne disent pas — parce que chacun le sait — qu'en revanche 35 p. 100 du budget est judicieusement employé à la préparation intensive de l'avant-dernière guerre, et que ceci explique cela.

Structure et organisation de l'enseignement

Nous retrouvons ici l'organisation que l'exposé des principes nous avait annoncée. Je voudrais revenir encore — parce que la question en vaut la peine — sur la restriction du domaine et du rôle de l'école primaire qui en est la conséquence, et il ne faut pas cette fois parler au futur.

Le premier cycle scolaire, celui des « techniques de base », s'étend, je l'ai dit, de 7 à 11 ans (au plus). On a donc coupé et la tête et la queue de l'école primaire. Les enfants devront donc acquérir en moins de temps les connaissances de base qui conditionnent toute la suite, sans lesquelles on construit sur du sable ; ils devront, en quatre ans, savoir lire, écrire et compter, s'assimiler vraiment tout ce qu'impliquent ces trois mots : lire, écrire, compter — et ce n'est pas mince. Pourquoi y parviendraient-ils en quatre ans alors que leurs aînés y mettaient six ans pour le moins (et tous les praticiens des premières années des enseignements secondaires et techniques se plaignaient déjà du peu d'étendue et de profondeur des acquisitions primaires) ? Pourquoi est-il nécessaire qu'ils y parviennent ? Pourquoi faut-il, dès 11 ans, s'occuper « d'orienter », de « spécialiser » l'enfant, alors que manquent encore les bases de départ de toute orientation et de toute spécialisation ? Autant de questions que pose aussitôt l'examen du système des réformateurs qui me semblent avoir établi la belle architecture de leurs étages, tourelles et clochetons sur des assises étroites et peu solides. J'ai remarqué que dans tous les commentaires sur

la réforme, rédigés le plus souvent par des enseignants du deuxième ou du troisième degré, la valeur de l'école primaire n'était jamais discutée tant sa réputation paraissait bien établie. C'est flatteur, mais c'est excessif, si on la juge par son « rendement » véritable, surtout si, ne tablant pas seulement sur un brillant passé, on constate cette évidence qui se marque par plus d'un signe : la décadence générale de la République française a entraîné la décadence de son école. Dans le même temps, il faut bien observer que les écoles catholiques s'améliorent, que la pédagogie cléricale évolue et qu'elles sont puissamment aidées dans leur développement par le désordre organisé qui règne, depuis longtemps déjà, dans l'administration de l'enseignement officiel et qui se traduit par des instructions, des modifications, des « planifications » contradictoires. Nul doute que la « décapitation » de l'école élémentaire publique, qui est en train de s'opérer, ne donne un nouveau « coup de main » aux écoles de l'Eglise (surtout à la campagne). Mais c'est peut-être cela qu'on veut...

Je dis que l'enseignement primaire — celui qui vient en premier — doit s'étendre de 7 à 12 ans au moins. Et je n'arrive pas à voir ce que pourraient bien y perdre l'orientation, et les enseignements professionnels et « théoriques » ; je vois au contraire tout ce qu'ils y gagneraient. On peut admettre qu'à 12 ans, un certain nombre d'élèves de l'école primaire la quittent, ceux dont l'orientation est déjà nettement dessinée, en particulier les enfants dont les aptitudes intellectuelles se sont révélées avec certitude. Mais les autres, le plus grand nombre probablement, devraient y demeurer encore pour un an, ou même deux ans, peuplant ce que notre ami A.-V. Jacquet, qui s'y connaît, appelle le cours supérieur « vrai » (ce que nous appelons le cours A dans nos écoles de ville), véritable classe d'orientation, « plaque tournante » de l'enseignement, dont la disparition n'a pas fini de se faire lourdement sentir. La classe « de fin d'études » ne l'a pas remplacé, mais on l'a mis à sa place pour les élèves dont on ne savait que faire, et son nom indique suffisamment que c'est un cul-de-sac.

Pourquoi a-t-on voulu que les enfants quittent si tôt le bercail primaire ? Pourquoi les autorise-t-on à le faire « dès l'âge de 9 ans » ? J'ai beau chercher, je n'y vois pas d'autre raison que le souci bien connu de faire profiter les « meilleurs », le plus tôt et le plus longtemps possible, de la manne des « humanités classiques » ! Je crois que c'est la vieille « question du latin » qui réapparaît à pas de loup. Je ne suis pas contre le latin. J'y ai très peu goûté, et ce fut dans des circonstances singulières : sous l'éminente direction du R. P. François Vallery-Radot, au « Frontstalag 211 », en compagnie de prisonniers dont plusieurs étaient des camarades instituteurs ! (Entre parenthèses, ils s'y montrèrent des grammairiens de bonne force.) Les latinistes en herbe, quoique barbus, furent bientôt dérangés dans leur ardeur de convertis de fraîche date. Mais les quelques gouttes qu'ils sucèrent du lait sacré, suffirent, je crois, à leur faire admettre que l'étude du latin était très utile à la compréhension profonde de la langue écrite et qu'elle constituait une excellente « gymnastique de l'esprit » (mais non la seule !). De là à ce qu'elle pèse d'un poids exagéré sur toute l'organisation de l'enseignement, il y a loin. Je ne vois pas ce qu'il y aurait d'épouvantable à ce que les lycéens ne s'échinassent pas, pendant six et sept ans, sur les pièges de la langue de Virgile. Quatre ans suffiraient bien, puisqu'ils auront assez de quatre semaines pour l'oublier, et que les « spécialistes » auront encore toute la durée de l'enseignement supérieur, et toute la vie, pour approfondir leur étude chérie.

**

Le deuxième cycle du premier degré (de 11 à 15 ans) est appelé, nous l'avons dit, cycle d'orientation. On y prévoit des options nombreuses et la possibilité du « passage d'une option à une autre » « grâce à des méthodes rapides de rattrapage ».

« Les enfants de la campagne devant pouvoir bénéficier de la réforme comme tous les autres enfants, il faudra distribuer les écoles du deuxième cycle sur tout le territoire (écoles cantonales ou intercommunales, avec internats ou ramassage systématique des enfants dans les localités éloignées). » Je ne crois pas qu'il y ait déjà, même à titre d'expériences,

beaucoup « d'écoles intercommunales » ; et, encore une fois, je ne vois pas ce qu'y pourraient gagner les enfants de 11 ans « systématiquement ramassés » (1). Beaucoup d'eau coulera encore sous les ponts avant que le territoire soit ainsi sillonné des véhicules de « ramassage » — pour ne point parler des « internats », ce que Dieu veuille qu'on ne voie jamais !

Et voici maintenant le troisième cycle (de 15 à 18 ans) ou cycle de détermination, avec ses trois embranchements : section pratique (apprentissage, collège d'enseignement général), section professionnelle (pour les cadres moyens de la production), enfin section théorique qui ne comprend pas moins de quatre groupements : humanités classiques, humanités modernes, sciences pures, sciences techniques.

Une innovation : « entre l'enseignement du premier degré et l'enseignement supérieur s'intercale l'enseignement propédeutique ou préuniversitaire. » Cet enseignement rappelle les classes supérieures des lycées, mais il ne devra pas être annexé à ces établissements, ni intégré non plus aux facultés. En particulier, les écoles normales en feront partie. Quant aux « grandes écoles », elles deviendront des « Instituts d'Université spécialisés rattachés aux Universités » et ne seront ouvertes qu'à « des candidats pourvus d'une licence qu'ils auront préparée dans une Université ». Cela même bien loin, et je ne vois pas très bien pour quel profit réel. En attendant le salaire problématique de l'étudiant, cela coupera toujours l'herbe sous les pieds des quelques élèves d'origine ouvrière qui accédaient aux grandes écoles, au prix de sacrifices héroïques. (C'est le moment de signaler que je ne crois pas que le projet parle quelque part du sort des écoles d'Arts et Métiers.)

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la réforme prévoit le regroupement des enseignements similaires donnés aujourd'hui dans plusieurs facultés ou établissements ; à l'exemple de l'Institut de Psychologie de Paris, elle envisage un institut de Physiologie, un centre d'Etudes économiques, etc...

En outre, il est question du « regroupement régional des universités », avec une plus grande spécialisation de chacune d'elles qui devra s'efforcer de « diffuser dans son milieu local l'ensemble des connaissances et des manifestations qui constituent notre civilisation toujours en mouvement. » (?)

Pour clore ce chapitre, le projet distingue soigneusement dans l'enseignement supérieur : l'enseignement à objectif professionnel, la recherche et l'enseignement purement culturel. Ce dernier — et c'est intéressant — ne sera pas nécessairement ouvert qu'aux étudiants ayant suivi « la filière », mais aussi à ceux « qui pourront avoir d'autres justifications précieuses, par exemple celle d'avoir voyagé, d'avoir participé à des activités économiques, esthétiques ou même sportives, de s'être découvert des curiosités ou des vocations ». Enfin, il apparaît timidement, mais il apparaît quand même que le diplôme n'est pas la seule garantie d'une connaissance et d'une culture réelles.

Formation des maîtres

Je ne retiendrai de cette importante question que l'essentiel. « A l'ancienne distinction entre maître du primaire et maître du secondaire est substituée la distinction entre maître de matières communes et maître de spécialité. » Les deux catégories sont préparées en commun, après leur baccalauréat, dans des écoles normales, au cours de deux années propédeutiques. Ensuite, ils deviennent tous licenciés (depuis l'institutrice d'école maternelle jusqu'au professeur du troisième cycle) après deux autres années d'études universitaires.

Reprenons un peu contact avec la terre. M. Pierre Boyancé calcule qu'il faudrait pour le moins 240.000 licenciés (350.000 compte le camarade Senèze dans « l'Ecole Libératrice » du 1^{er} juillet), et comme toutes les universités françaises en fabriquent annuellement 2.500, il en déduit qu'il s'agit non d'un plan quinquennal, mais d'un « plan séculaire » !

C'est ici qu'il faut souligner encore le caractère « éthéré » du projet des réformateurs, au moins dans ses parties les plus généreuses. Et cela ne nous donnera pas un normalien de plus, alors que le problème urgent est précisément de trouver des maîtres, dignes de ce nom (et de les payer), principalement

des « maîtres de matières communes », c'est-à-dire, pour parler comme tout le monde, des instituteurs.

Au fond, les écoles normales primaires, les « séminaires laïques », avaient du bon. La réforme aurait dû seulement avoir pour but d'ouvrir leurs fenêtres, et leurs portes, du côté de l'Université, en effet, mais surtout du côté de la vie ; je veux dire, pour les unes, sur la campagne et l'agriculture ; pour les autres, sur la ville et l'industrie ; pour toutes, sur les activités sportives et artistiques.

Et puisqu'elles ne suffisent pas, malheureusement, au recrutement des maîtres, il fallait organiser « l'ordre » des stagiaires suppléants. Rien de commun, bien sûr, avec ce qui existe actuellement : de jeunes bacheliers et bachelères (ou plus humblement, de jeunes « brevetés ») qui n'ont pas trouvé d'autres moyens de « crever de faim », des pédagogues « volants », payés par intermittences, et avec lesquels on en prend fort à son aise, souvent à leur préjudice, presque toujours au préjudice de l'école. Mais des jeunes gens ayant fait de bonnes études secondaires complètes, bien décidés à apprendre le métier et auxquels on est bien décidé à l'apprendre, recevant un traitement régulier, et dont on ferait, après un stage limité et un contrôle réel de leur culture professionnelle et de leur technique, des instituteurs titulaires. Je vois un au moins de ces stagiaires suppléants affecté en permanence à une grande école de ville (j'en vois, à la campagne, un au moins par canton peut-être) ; quand il n'a pas à remplacer un titulaire absent, il suit à l'improvvisé les leçons d'un maître expérimenté et il assiste dans les exercices ; il aide et conseille les équipes de travail ; il s'initie aux multiples tâches pratiques qui accompagnent l'exercice du métier ; les méthodes actives d'enseignement le rendent plus utile encore. Un apprentissage vivant, concret, efficace. Joignez à cela les cours à l'Institut de Psychologie, les stages appropriés (agriculture, industrie, éducation physique, initiation artistique, etc.), et il aura bien gagné le salaire convenable qu'on lui allouera.

Cela coûterait certainement moins que la préparation de 250.000 licenciés, et il n'est pas sûr que ça ne vaille pas mieux. Oh ! je ne me dissimule pas que le projet Wallon a une autre grandeur ! Il est bien d'estimer assez l'instituteur pour en faire l'égal du professeur, pour vouloir qu'il soit instruit et traité comme ce dernier ; il est vrai qu'il faut être très cultivé pour apprendre à lire aux enfants ; mais la licence, même transformée, ne saurait être la seule preuve de culture. Nous retrouvons là encore, sous une forme évidemment très généreuse, la conception aristocratique (ou plutôt hiéocratique) de la culture. L'institutrice d'école maternelle doit avoir du prestige parce qu'elle est institutrice des bambins, non parce qu'elle est licenciée.

Les rédacteurs du projet n'ont pas manqué de voir eux-mêmes le défaut de la cuirasse ; ils écrivent : « Un système particulier de bourses pourra être envisagé pour que le recrutement des maîtres puisse rester populaire. Il est d'ailleurs inscrit dans nos principes constitutionnels que nul ne doit être empêché d'atteindre aux postes dont il est digne par défaut d'argent. » (Allons, nous voilà tranquilles...)

Organs de contrôle et de perfectionnement

Il est parlé ici du contrôle, pédagogique sur les maîtres, psychologique sur les élèves.

Le premier, c'est l'inspection. A l'heure actuelle, les inspecteurs administrent plutôt le personnel de l'enseignement que l'enseignement lui-même. Le projet formule des idées assez satisfaisantes sur leur rôle et leur formation ; il dit par exemple : « ...il convient que l'inspecteur ait, de l'enseignement qu'il aura le devoir de contrôler, une expérience personnelle, c'est-à-dire qu'il l'ait lui-même exercé pendant une période d'au moins dix ans. » Peut-être alors aurait-il convenu d'ouvrir plus largement aux instituteurs les portes de l'inspection primaire et de leur en faciliter l'accès ? (Je dis cela pour ceux que ça intéresse...)

Le contrôle psychologique sur les élèves, ainsi que l'appréciation des méthodes éducatives par leurs conséquences psychologiques serait l'apanage d'un « corps de psychologues scolaires » dont le projet recommande la création, « comme l'ont fait les réorganiseurs de l'enseignement dans d'autres pays ».

A ce contrôle psychologique s'ajoute le contrôle

physiologique par les médecins scolaires. La médecine scolaire a certainement progressé depuis plusieurs années, mais elle est encore bien loin de suffire à ses multiples tâches. J'aurais aimé qu'on le dise et qu'on en demande le développement et l'organisation méthodique. En outre, je suis étonné qu'on ne parle pas du « contrôle social » de la population scolaire. Il faut suivre l'enfant dans son milieu social, assurer une liaison réelle entre l'école et la famille. C'est la tâche des assistantes sociales scolaires qui existent déjà dans la Seine, et probablement dans les grandes villes. Elles ont déjà fait du bon travail. Mais je crois qu'elles auraient plus à faire, en particulier, pour améliorer la fréquentation scolaire, gros problème dont, à ce qu'il me semble, il n'est pas non plus parlé dans le projet de réforme.

Programmes, horaires, méthodes, sanction des études

Fort justement, on insiste sur la souplesse des programmes : « ...la distribution dans le temps de leurs matières ne doit pas être trop stricte. Ils ne fixeront pas non plus de façon irrévocable le détail des matières à enseigner... ». J'espère bien que nombre de maîtres n'avaient pas attendu cette recommandation, mais il faut se réjouir qu'elle soit explicitement formulée.

Notons que l'étude d'une langue étrangère d'usage courant commence, par la méthode directe, dès le premier cycle du premier degré, c'est-à-dire l'école élémentaire, avant 11 ans. Cela vient encore renforcer ce que j'ai dit sur la restriction de la durée de ce cycle élémentaire. Nous retrouverons dans le deuxième cycle l'étude d'une langue vivante pratique, et encore dans le troisième cycle, mais cette fois à titre d'option, et enseignée « par les méthodes grammaticales, philologiques, littéraires, historiques qui en font un instrument de culture ». Le processus me paraît bon.

Le deuxième cycle (de 11 à 15 ans) connaîtra « une formation intuitive aux mathématiques », tandis que les « mathématiques rigoureuses » n'apparaissent que comme option dans la section théorique du troisième cycle.

« Un enseignement d'hygiène sera donné pendant la dernière année du troisième cycle. » J'espère bien qu'on le commencera avant.

Quant aux horaires, ils sont considérablement réduits : entre 7 et 9 ans, deux heures par jour et dix heures par semaine ; entre 9 et 11 ans, trois heures par jour et quinze heures par semaine ; de 11 à 13 ans, vingt heures par semaine ; de 13 à 15 ans, vingt-cinq heures par semaine.

Les méthodes préconisées sont les « méthodes actives », « c'est-à-dire celles qui s'efforcent d'appeler pour chaque connaissance ou discipline aux initiatives des enfants eux-mêmes ». On rend ainsi justice à la poignée de pédagogues qui, au prix d'efforts immenses, et souvent malgré l'hostilité administrative, furent les pionniers de ces méthodes. Réjouissons-nous de les voir codifiées, à condition que cela n'aboutisse pas à un nouveau conformisme, et sans se dissimuler que leur application complète et efficace exige, plus qu'une réforme, mais une « révolution » du régime intérieur traditionnel de nos écoles (« la force de l'habitude est la force la plus redoutable »). J'ai entendu à la maison d'enfants de Sèvres, exposés par les enfants eux-mêmes (et non pas par les), des comptes rendus d'expériences et d'enquêtes effectuées par eux ; ils n'avaient rien d'extraordinaire, d'exceptionnel, mais c'est justement parce qu'ils étaient modestes, plausibles qu'ils étaient éducatifs : ces enfants savaient autant, et plus, et mieux que les bons élèves de la vieille pédagogie.

J'aurais aimé que, dans le projet Wallon, on fit au moins allusion à la méthode du plan Dalton appliquée déjà dans nombre d'écoles d'Angleterre et d'Amérique. Je ne puis me permettre de la développer ici ; elle consiste essentiellement dans la remise à chaque élève d'un plan de travail prévu, en principe, pour un an, mais qu'il a le loisir d'accomplir en moins de temps s'il le peut, ou en plus de temps si sa vitesse propre est plus lente. Il a toute liberté de prendre sa tâche comme il entend, tous les moyens d'en venir à bout lui étant fournis, le maître étant plus un directeur d'études, un correcteur et un contrôleur qu'un conférencier (quoique cette fonction

ne soit pas totalement supprimée). L'important est qu'en fin de compte le plan devra être accompli ; l'élève ne passera au « plan supérieur » qu'à cette condition, et il y passera dès l'accomplissement du premier (tel élève, champion de lenteur dans un plan, ne le sera pas forcément dans le suivant, et s'il l'est encore, au moins n'aura-t-il pas perdu son temps). On voit toute l'importance de la construction du plan lui-même, des modifications que l'expérience peut lui faire subir. Aldous Huxley, qui parle longuement de cette méthode dans « Le plus sot animal... », écrit : « Parmi les mérites du plan Dalton il faut compter en premier lieu l'émancipation de l'individu par rapport au système — la substitution d'un programme éducatif élastique au lit rigide de Procuste, qui exigeait, pour s'adapter à sa longueur immuable, que les victimes de l'ancienne méthode fussent mutilés ou étirés. Avec le plan Dalton, chaque enfant travaille à la vitesse et suivant la manière qui convient le mieux à ses particularités individuelles. »

Nous abordons maintenant la question de « la sanction des études ». Examen, ou pas examen ? Question ardemment controversée de part et d'autre. On a tout-dit déjà sur les tares des examens ; on a même inventé un mot nouveau, « la docimologie », pour se mettre à les étudier « scientifiquement » et dégager les lois de ces épreuves qui jouent en France un rôle si important et y conservent malgré tout un prestige presque inentamé. M. Pierre Boyancé remarque que « le nom magique » (celui du baccalauréat) « survit seul par miracle à cet exorcisme qui a banni tout ce qui rappelait l'enseignement secondaire actuel ». Étonnante persistance. En Russie, plus de deux cent vingt mille élèves viennent de se présenter, à partir du 20 mai, au « certificat de maturité », équivalent de notre irremplaçable « bachelot » (1). Le système de choix entre trois sujets règne à Moscou comme à Paris, et la « Pravda » fait connaître que les candidats affrontèrent les trois suivants :

1° Lénine, le chef et l'homme, d'après les œuvres de Gorki et de Maïakovski ;

2° L'importance de l'œuvre d'Ostrovski (le grand dramaturge russe du dix-neuvième siècle) dans l'histoire du théâtre russe ;

3° Notre terre soviétique est devenue l'espoir du monde.

C'est évidemment le troisième sujet qui a obtenu le plus de suffrages (le sujet « passe-partout »), et la « Pravda » publie, sur ce thème, les phrases magnifiques d'une jeune candidate. L'école « soviétique » est, comme on le voit, « qualitativement tout à fait différente des établissements d'enseignement des pays capitalistes ». Il est incontestable, en tout cas, qu'elle ne leur est pas inférieure !

Je crois tout simplement qu'on ne peut échapper à la fatalité d'épreuves qui soient à la fois de connaissance, et d'aptitudes. (L'ouvrier à l'embauche passe, lui aussi, son « essai ».) L'examen, malgré ses défauts évidents, a une objectivité que ne saurait avoir aucune autre appréciation. Et je ne vois trop pourquoi les rédacteurs du projet parlent de « dissocier les épreuves de connaissance et l'appréciation des aptitudes ». Pour moi, un examen doit se situer non à la fin d'un cycle scolaire, mais au commencement d'un autre, à l'entrée dans un cycle supérieur (ou différent). Vous voulez suivre ces études : en avez-vous les aptitudes, et possédez-vous les connaissances nécessaires ? Quoi de plus naturel ? A condition, bien sûr, que les épreuves soient convenablement étudiées. (Remarquez encore, à ce propos, les avantages du plan Dalton.)

Il me faut signaler une contradiction dans le projet de réforme : « Aucun examen ou concours ne doit avoir lieu avant la fin des années de scolarité obligatoire », écrit-il d'une part. Or, dans les vœux qu'il formule « in fine », il demande « l'organisation d'un même examen sanctionnant les études faites dans les sections générales des cours complémentaires et dans le premier cycle des collèges modernes ». Il a d'ailleurs eu satisfaction sur ce dernier point avec le « Brevet d'études du deuxième cycle » (ou, si vous préférez, du premier cycle du deuxième degré), dont les épreuves viennent de se dérouler pour la pre-

mière fois. J'estime cet examen plus intelligent que le vieux « Brevet élémentaire » des familles qui, ne l'oublions pas, perdure et continue de conférer le droit d'enseigner, droit dont ne se privent pas d'user les écoles catholiques (et même quelquefois les autres) !

* *

Pour terminer ce chapitre, la réforme prévoit — et c'est excellent — l'ouverture de « sections de rat-trapage » pour les enfants retardés, en raison de causes diverses, qui doivent faire cesser la pratique du « redoublement » et la coexistence dans les mêmes classes d'élèves d'âges très différents. Les écoles suisses et belges ont depuis longtemps précédé sur ce terrain (comme sur beaucoup d'autres) l'école française (2).

Enfin, le projet traite des sections de perfectionnement, pour les déficients intellectuels et les déficients sensoriels ; des sections de réadaptation pour les « irréguliers », ceux que « leurs délits mettent en conflit avec la société » (quelque progrès sur ce point), des sections auxiliaires pour les enfants de forains, de bateliers et, aussi, pour les enfants d'hôpitaux, de sana, de préventorium.

Education morale et civique. Formation de l'homme et du citoyen

Sur ce sujet scabreux, où l'on pouvait s'attendre au pire, je dois reconnaître que le projet dit d'assez bonnes choses et évite d'en dire de fort mauvaises. A aucun moment il ne sépare la morale de la vie sociale que constitue le milieu scolaire et il préconise des pratiques qui ne sont pas nouvelles pour les instituteurs d'avant-garde : « self-government », auto-discipline, formation d'habitudes sociales, discussion, tolérance, coopératives scolaires, service social scolaire, etc. Tout cela est placé sous l'égide d'une citation de Paul Langevin : « Cet apprentissage de la vie sociale, essentiellement laïque, n'engage aucune idéologie, n'exige aucune mystique métaphysique ou religieuse. »

Je voudrais seulement dire quelques mots de l'éducation sexuelle qui, pour la première fois, apparaît enfin dans un projet officiel : « L'heure obligatoire d'hygiène, dans la dernière année de scolarité du premier degré, comportera des notions d'éducation sexuelle et donnera aux jeunes gens et aux jeunes filles un sens plus exact de leurs devoirs et de leurs responsabilités envers l'humanité à venir. »

Je me vois assez mal enseignant aux jeunes gens et aux jeunes filles « un sens plus exact de leurs devoirs et de leurs responsabilités envers l'humanité à venir » ! Mais je ne peux me retenir de citer encore sur ce point l'admirable prose d'Albert Thierry : « Toutes les jeunes filles étudient la puériculture. C'est une puériculture qui conviendrait aux jeunes gens. J'ai entendu dire que jusqu'ici les deux sexes ont opéré sans pédagogues — et encore : « Si cette éducation sexuelle dont on nous parle au nom de la science et de l'amour, son but est de permettre au premier goujat venu de baiser sans risque, je n'y consens pas ». Mais sa conclusion me surprend : « Il faut approprier formellement l'éducation sexuelle à ceux-là qui, dédaignant d'accepter une maîtrise, se chercheront une femme, à ceux (à celles) qui vivront chastes et demeureront vierges en attendant l'amour ».

Cela non plus ne me va pas. Je ne dirai pas à mes élèves de rester chastes, je ne leur dirai pas non plus de « cavalier » dès que possible, en les instruisant sur l'art et la manière. (Il ne me viendrait pas davantage à l'idée de leur prêcher le végétarisme.) Je ne puis pas régler leur sécrétion glandulaire et diriger le jeu délicat des hormones (auquel on doit non seulement les enfants, mais aussi les plus beaux poèmes d'amour) ; je ne leur fixerai pas une règle de conduite sexuelle qu'ils ne suivraient d'ailleurs pas (Albert Thierry le reconnaît, qui écrit : « ...avec ou sans elle (l'éducation sexuelle), les chastes resteront chastes, et les autres ne pourront pas y arriver »).

Mais je crois qu'entre le « lapinisme » des chefs d'Etat et « l'antilapinisme » méticuleux de certains compagnons anarchistes, il y a place pour une ins-

(1) cf. André PIERRE, « Le Monde » du 22 juin 1948.

(2) Voir à ce sujet : « L'adaptation de l'enfant au milieu scolaire » (Paul Bodin).

truction sexuelle raisonnable (c'est à dessein que j'emploie le mot d'instruction). D'abord, pas d'hypocrisie; connaître ouvertement la réalité (au lieu de s'en insinuer salement et faussement dans les recoins de la cour de récréation). C'est pourquoi je ne pense pas qu'il faille attendre dix-huit ans comme le proposent les hardis réformateurs de la commission Wallon. Le programme de la classe de troisième, celle qui clôt le deuxième cycle scolaire et qui correspond à peu près à l'âge de 15 ans, comporte des notions d'anatomie et de physiologie humaines; on étudiera donc sommairement, de même que les fonctions de nutrition, les fonctions de reproduction. Et l'on n'aura pas manqué, dans les années précédentes, à l'occasion des leçons de botanique ou de zoologie, de faire toutes les analogies utiles avec l'espèce humaine.

Bien entendu, on ajoutera à cela des notions d'hygiène physique et morale. On dira comment se font les enfants; mais le « premier goujat venu » peut en faire un; le difficile commence ensuite. Il faudra donc insister sur les responsabilités qui incombent à ceux qui font un enfant (par conséquent; on ne fait pas l'amour sans discernement, et: il vaut mieux avoir un gosse en le faisant exprès). On dira enfin la joie d'avoir des enfants, à condition de ne pas en avoir des ribambelles (l'excès en tout est un vilain défaut).

Je finirai là-dessus en remarquant que le projet de réforme n'aborde pas le problème de la coéducation. Peut-être est-ce parce que la question est maintenant résolue et que personne aujourd'hui ne discute plus, après les expériences faites dans les écoles gémées, et dans les multiples groupes de jeunes randonneurs et campeurs, que la camaraderie et la vie commune entre jeunes gens des deux sexes suppriment un grand nombre de « complexes » et facilitent cette « attente de l'amour » dont parle Albert Thierry ?

Educations populaires

Le projet est bref sur cette question. On peut s'en étonner quand on sait que les éléments staliniens s'étaient précipités sur « l'éducation populaire » tels de bons limiers sur la piste du cerf. Trop tôt partis, et trop bruyamment, ils s'étaient heurtés aux réserves prudentes des syndicalistes de l'enseignement, défiant par nature et par expérience.

Il s'agit, vous l'entendez bien, de porter la culture au peuple, à l'instar des « universités populaires » de célèbre mémoire.

Mon opinion est que l'école de village doit rayonner le plus possible dans la population, comme l'école normale au chef-lieu du département, les lycées et collèges dans leurs centres, et plus encore l'université dans sa province. Ils peuvent le faire en bien des occasions qu'il leur faut d'ailleurs rechercher plus systématiquement: fêtes, expositions, conférences, excursions, promenades botaniques ou géologiques, cours publics, participation des cultivateurs et artisans du bourg aux enquêtes et à la documentation de l'école. J'en passe certainement. Ne pas isoler l'école; mais au contraire ouvrir largement ses portes, dans les deux sens; pour qu'elle ne soit pas seulement le « temple » où l'on instruit les enfants, mais un véritable « foyer de culture » pour tous. Elle y gagnerait elle-même beaucoup.

Je crois que c'est ce que dit le projet de réforme. Il envisage pour cela des maîtres « entièrement délégués dans cette fonction »; mais il ajoute aussitôt — réserve prudente et nécessaire — que cette délégation ne sera pas « à vie, mais à temps ».

Je n'oublie pas, bien sûr, le rôle des syndicats, des Bourses du travail, des coopératives, des entreprises à gestion collective ou communautaire. On le verra dans ma conclusion.

Délais d'application

Voici le nœud de la question: toutes ces belles constructions resteront-elles sur le papier et dans nos rêves (dans la mesure où elles sont belles), ou bien les verrons-nous s'élever bientôt sur notre terre et dans notre ciel ?

Il faut reconnaître, chez les réformateurs, la volonté obstinée d'être des constructeurs, et non de simples « faiseurs de phrases »: « ...des paliers sont nécessaires. Mais, faute d'en fixer la succession et la durée, ses mesures les plus essentielles risqueraient d'être indéfiniment ajournées ».

N'opposons pas à leur optimisme de novateurs un pessimisme trop grand; n'oublions pas que Proudhon s'est largement trompé quand, dans « La Capacité politique des classes ouvrières », il « démontre » l'impossibilité pour l'Etat de supporter la charge énorme de l'instruction publique, obligatoire et gratuite. Il est vrai que Proudhon avait affaire avec un Etat capitaliste en plein développement, tandis que notre République capitaliste est en pleine décadence. [Ajoutons que Proudhon avait raison en opposant à l'enseignement d'Etat « le programme d'un enseignement général où l'apprentissage de la profession serait combiné avec l'instruction scientifique et littéraire, les maîtres, les parents et les associations ouvrières collaborant » (Maxime Leroy).]

Le projet prévoit donc un délai maximum de cinq ans pour l'application intégrale de la réforme (je dirais bien: rendez-vous dans cinq ans, mais le projet lui-même n'est pas voté, pas même discuté! — il a pourtant eu, nous l'avons vu, de malencontreux commencements d'application).

« Néanmoins le regroupement dans les écoles intercommunales de tous les enfants en âge de suivre le second cycle devra s'opérer immédiatement. » Ces écoles intercommunales, qui sont comme une pierre d'angle du projet, je ne suis pas contre elles; je voudrais seulement qu'on procède par expériences régionales, et surtout — j'ai dit pourquoi — qu'on n'y envoie pas les bambins de 11 ans !

Appendice

L'appendice expose d'abord « un projet d'organisation de l'enseignement dans les régions rurales » et, ensuite, une série de vœux.

Pour discuter le premier point, il faudrait la compétence, l'expérience et la verve de notre ami A.-V. Jacquet qui a traité du sort de l'école rurale dans une conférence faite, je crois, à Lyon et à Privas, et publiée par « les Annales » (d'Histoire économique et sociale). A l'entendre, ce ne serait pas seulement dans nos villes que s'affirmerait la décadence de l'école primaire.

Nous retrouvons dans ce projet nos « écoles intercommunales », et, cette fois, elles sont classées dans le premier cycle du deuxième degré ! Erreur manifeste: nous avons vu que le deuxième degré, c'était maintenant l'enseignement supérieur. Il fallait dire: deuxième cycle du premier degré. Confusion bien compréhensible, et qui n'épargne personne, mais nous aurions pu penser raisonnablement que les auteurs du projet se fussent au moins retrouvés eux-mêmes dans le dédale de leur organisation !

Le projet admet qu'à partir de 13 ans (au moins pour le plus grand nombre: ceux qui se destinent à « l'enseignement pratique »), la fréquentation de l'école se bornera à la période d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars).

« Au maximum d'ouverture de l'éventail des options, on peut envisager le problème suivant »: (je jure que c'est cela qui est écrit!) option agricole, option artisanale, option industrielle agricole, option administrative et sociale.

Il faudra prévoir, nous dit-on, les variations du marché du travail, et faire de la propagande en faveur de l'enseignement à la campagne: « Insister sur l'idée qu'un paysan instruit et formé techniquement gagne plus d'argent que celui qui a reçu seulement une formation empirique dans le cadre de l'entreprise familiale. » (Voilà, au moins, du « réalisme »!) Enfin, le projet organise l'enseignement rural de 15 à 18 ans, soit de « pleine fréquentation », pour les futurs « cadres », dans les écoles d'agriculture ou professionnelles; soit à raison de une ou deux journées par semaine, dans des centres intercommunaux avec ferme-école (l'enseignement y sera dispensé par des instituteurs spécialement formés).

Parmi les vœux qui terminent l'exposé du projet de réforme, je n'en relèverai que quelques-uns.

L'un d'eux demande la « réforme de Porthographe », considérant « la charge pesante qu'une orthographe irrationnelle et reposant souvent sur des fondements linguistiques peu sûrs fait peser sur notre enseignement et sur la diffusion du français à l'étranger ». Il recommande l'adoption d'un projet de MM. Hubert Pernot et Charles Bruneau et estime que cette

réforme de l'orthographe doit devenir la règle et être imposée à toutes les publications. Si cela se fait, ce sera bien : les instituteurs occuperont moins de temps à un enseignement fastidieux et ingrat, sans grande utilité pour la formation de l'esprit, et dont les résultats devenaient — il faut bien le reconnaître — de plus en plus pénibles. (Mais ce n'est pas la première fois qu'on parle d'une telle réforme...)

Les commissaires demandent encore l'organisation d'un baccalauréat technique. Leur vœu est exaucé déjà, et je crois qu'on peut compter cela pour une victoire.

Enfin, je signalerai « une proposition concernant la création du secrétariat d'enseignement dans les établissements des premier et deuxième degrés ». Je pense qu'il s'agit de soulager les chefs d'établissement — et les maîtres — de la paperasserie qui les submerge et, en les dispensant de la besogne administrative, de les rendre à l'organisation pédagogique. Si c'est cela, saluons !

Conclusion

Voici le moment venu, au terme d'une étude que je n'avais pas pensé devoir être si longue, de porter un jugement d'ensemble sur le projet de réforme de l'enseignement dont les auteurs tirent beaucoup de fierté et que, sans attendre la loi, on a commencé d'appliquer très partiellement, par « petits bouts », en ne choisissant pas les meilleurs — ce qui est peut-être une façon de le trahir.

Les réformateurs ont-ils, comme ils l'avaient promis, élaboré « un plan d'ensemble clairement conçu et exactement mis en œuvre » ? Il est toujours possible, sur le papier, de construire un grand plan — et celui-là est grand — aux dimensions impressionnantes et au compartimentage savant. Mais les cadres les plus larges n'arrivent pas à cerner les multiples cas particuliers qui sont la trame de la vie, laquelle, décidément, ne se laisse pas planifier. On a vu, en plusieurs endroits, que les architectes eux-mêmes avaient bien du mal à maintenir l'harmonie de l'ensemble. Quant à l'exactitude de la mise en œuvre, il nous faut attendre encore pour en juger, mais les premiers pas ne sont pas très prometteurs.

M. Pierre Boyancé, dans les articles dont j'ai parlé, accuse le projet de réforme d'être une œuvre « artificielle et arbitraire ». Il écrit : « Ce qui manque dangereusement ce sont les études concrètes et précises, qui certainement ont dû servir de base à cette construction hardie. Pas un chiffre ne permet de se rendre compte de ce qu'est l'université actuelle, le nombre de ses établissements, celui de ses élèves, celui de ses maîtres, le détail de son budget. » On est obligé de lui donner raison quand il reproche aux réformateurs d'avoir préféré « à une étude attentive et approfondie de ce qui est, à une méthode scientifique, les joies des affirmations... ». Si cela est peut-être vrai, comme il l'affirme, pour les enseignements secondaire et supérieur, c'est éclatant en tout cas pour l'enseignement primaire. Les instituteurs membres de la commission n'ont pas réussi à faire comprendre à celle-ci ce qu'était l'école élémentaire — maison mal connue — et surtout quel était son état actuel.

Il faut saluer, chez nos réformateurs, un souci évident de justice sociale. Mais leur plan reste un plan d'Etat, construit par des étatistes ; en plus de la manie de planification, il montre ce besoin de centralisation qui, depuis la monarchie absolue, en passant par les Jacobins et Napoléon, est en France la marque de fabrique de toute œuvre gouvernementale. Or dans l'enseignement, comme en bien d'autres domaines, le centralisme, et l'autoritarisme qui l'accompagne nécessairement, sont stérilisants. Les réalisations et les méthodes progressives que le plan entérine aujourd'hui ont été dues à des initiatives décentralisées et autonomes. Le courant de centralisation prédomine encore actuellement, je le reconnais, mais seuls les dialecticiens « à la manque » ne voient pas les contradictions du système, contradictions qui se résolvent « sur un plan supérieur » par un courant contraire, de décentralisation et de liberté (et pas seulement dans l'enseignement, bien entendu).

Cela m'amène à la position des syndicalistes de-

vant le problème de la réforme de l'enseignement, non pas devant n'importe quelle réforme, mais devant celle qui nous est proposée. Il faut distinguer, je crois, leur position par rapport à l'école de l'Etat, telle qu'elle est (ou telle qu'elle sera), et leurs conceptions propres, idéologiques et constructives, en matière d'instruction et d'éducation.

D'abord défendre l'école primaire qui, nous l'avons vu, en a bien besoin. La défendre parce qu'elle est encore, pour les enfants du peuple, ce qu'il y a de plus certain. Défions-nous d'un système qui pourrait conduire, contre les intentions mêmes des initiateurs, après « l'écrémage » des meilleurs éléments du prolétariat, accédant « à l'élite dirigeante », à une demi-ignorance pour les autres, le plus grand nombre, qui n'auraient que leurs bras pour travailler.

Ensuite profiter le plus possible, nous et nos fils, de la culture dispensée par les écoles et les universités ; soutenir toutes les mesures aboutissant à ouvrir davantage leurs portes, à rassasier tous ceux qui ont faim de savoir. Ne parlons pas alors de culture bourgeoise. Le patrimoine intellectuel de l'humanité n'est pas plus bourgeois que prolétaire. Il reste vrai le mot d'ordre que lançait Lénine à la jeunesse, dans son discours de 1921 : « Apprendre, apprendre, apprendre ! »

Mais aussi former, au sein même de la société telle qu'elle est, les linéaments de l'école de demain, de l'école d'une société de travailleurs libres. C'est la tâche des syndicats et des Bourses du travail, avec leurs collèges du travail, leurs instituts ouvriers, leurs cercles d'études, leurs écoles du soir. Seuls les syndicats réaliseront, à l'usine, ou dans leurs propres écoles, la fusion de l'instruction professionnelle et de la culture générale. Je vais plus loin : en même temps que les premières usines ou entreprises à gestion ouvrière, en même temps que les premières communautés de travail, naîtront les premières écoles d'un type nouveau. « L'usine aux travailleurs » aura son école. Par le parrainage de ses enfants les plus intelligents, elle résoudra bien des difficultés matérielles et financières que l'Etat ne parviendra jamais à surmonter. Elle seule pourra venir à bout de la contradiction entre l'accession à la plus haute culture et la fidélité à la classe ouvrière.

Voilà de vraies écoles « libres ». C'est pour elles, pour l'espoir qu'elles représentent, pour l'avenir qu'elles portent en elles, que je me refuse à accepter « la nationalisation » de l'enseignement, le monopole de l'Etat sur l'enseignement. Je regrette de ne pas me trouver d'accord sur ce point avec nombre de camarades que le souci de la lutte contre l'Eglise entraîne à défendre la « nationalisation ». Pas de subventions directes ou camouflées aux écoles catholiques (ce qui est une façon détournée de subventionner une Eglise), mais liberté pour les communautés autonomes laïques de faire mieux que l'école d'Etat, et d'aller plus loin qu'elle.

Je m'attends à être taxé d'utopie. Mais que dira-t-on alors du projet de réforme de la commission Walon ? Compte tenu de l'état réel de la société d'aujourd'hui, n'est-ce pas la lune qu'il nous promet ? Bien des problèmes de financement, qui ne sont pas résolus si l'on se tourne vers l'Etat, le deviendraient si l'on se tournait vers les cellules de base de la production, là où s'élaborent « les vraies richesses » : ces bourses et ces présalaires que réclament, probablement en vain, les réformateurs, ne pourraient-ils pas être réalisés par les ouvriers, employés et techniciens d'une entreprise, au bénéfice de leurs enfants reconnus aptes aux études supérieures, par le moyen d'un prélèvement sur la plus-value produite ?

Enfin, qu'on ne m'objecte pas que je suppose un mouvement syndical renoué, indépendant dans sa pensée et dans son action, et que ce syndicalisme-là n'existe pas. Mais nous sommes là pour qu'il existe. Et dans cet effort pour le faire revivre, il n'y a pas d'ordre de priorité. Il faut tout faire à la fois. C'est ce que montrait déjà Marcel Martinet dans sa préface aux « Réflexions sur l'éducation » : « Parce qu'aujourd'hui l'action nous presse, c'est justement pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, il faut songer à l'éducation. Faut-il donc tout entreprendre à la fois, par suite tout faire mal ? Oui, il faut tout entreprendre à la fois et, contradiction de plus, il faut quand même travailler avec ordre, parce que la vie est ainsi, parce qu'elle est un tout et n'attend pas. »

R. GUILLORE.

Une mise au point

SUR L'ASSASSINAT DE LÉON TROTSKI

Il est désormais évident qu'on n'empêchera pas l'assassinat de Trotski de devenir une « cause célèbre ». Trop de journalistes en quête d'articles sensationnels trouveront dans les circonstances et la nature du crime matière à révélations renouvelées ; ils fabriqueront des testaments, décriront la « forteresse », déformeront les informations exactes qu'ils auront pu recueillir, aidés le plus souvent par la propagande russe, trop intéressée à brouiller les pistes, à favoriser tout ce qui peut permettre de masquer le crime stalinien pour ne pas profiter de l'occasion. On a déjà vu un certain nombre de ces fabrications ; on en verra d'autres.

La révélation sensationnelle la plus récente est d'un caractère différent ; elle est due à la collaboration imprévue de l'homme qui était à l'époque des attentats le chef du Service secret de la police mexicaine, le général Sanchez Salazar, et d'un des dirigeants d'un parti socialiste espagnol (P.O.U.M.) Julian Gorkin, et elle est présentée comme l'« œuvre qui achève de faire la lumière sur cet événement ». Gorkin lui-même écrit : « Je m'efforçai de découvrir la vérité... Je parvins à rassembler la documentation la plus complète... Les pièces principales sont en ma possession. » Et il ajoute : « Leur acquisition et leur garde ont failli, du reste, me coûter la vie. »

Or une lecture attentive du livre montre qu'il se compose, pour sa plus grande part, du récit du policier qui a mené l'enquête, puis de documents importants mais tous connus, et publiés il y a des années déjà dans la presse mexicaine et américaine, dans les publications trotskistes et dans divers ouvrages d'écrivains américains. Si Gorkin a vraiment cru risquer sa vie en les rassemblant et en les publiant aujourd'hui, il s'est créé à lui-même un péril illusoire. S'il est un homme qui, à propos des menées des agents du Guépéou au Mexique, s'est exposé à leurs coups, et s'est exposé souvent, c'est Victor Serge qui, par des correspondances au *New Leader* de New York, dont il ne tirait nul profit, dévoilait leurs manœuvres et parvenait ainsi à les déjouer.

Gorkin s'est donc borné à compuser les dossiers de l'enquête policière et de l'instruction ; un militant socialiste comme lui sait ce que valent les informations de cette sorte ; elles peuvent être utilisables, donner des indications importantes, mais on ne peut les utiliser, quand on a le souci de servir la vérité, qu'à la condition de les vérifier, de les contrôler chaque fois qu'on a la possibilité de le faire. Pourtant Gorkin se contente de reprendre à son compte les informations et interprétations de son policier — lequel, nous le verrons, n'était pas désintéressé dans l'affaire — tandis qu'il néglige toutes vérifications, même celles qui vraiment s'imposaient. Après le premier attentat, et alors qu'il dit s'être passionné pour l'affaire, il ne va pas voir Trotski ; les raisons qu'il donne de son abstention ne sont guère valables ; elles laissent supposer qu'il y en avait d'autres. Les réfugiés espagnols qui visitaient Trotski étaient nombreux, il y avait parmi eux des membres du P.O.U.M. (le parti de Gorkin), des socialistes des diverses tendances : leurs visites étaient l'occasion de discussions

parfois vives mais toujours cordiales où chacun pouvait trouver son profit.

Bien mieux, alors qu'il habite à quelques centaines de mètres de la maison de Trotski, il ne se soucie pas davantage d'examiner cette maison dont la description exacte a pourtant son importance ; est-ce pour se réserver la possibilité d'en tracer un tableau selon le plus pur style de roman-feuilleton : « hautes et sévères murailles », « tourelles pour mitrailleuses », « forteresse inexpugnable », etc. ?

Cette « forteresse » qu'on dresse ainsi dès le début du récit pour créer l'atmosphère roman policier est séparée de la propriété attenante par un simple mur de clôture, et, sur toute la longueur d'un autre de ses côtés, elle est dominée par un haut talus d'où l'on plonge sur le jardin et sur les bâtiments.

L'affirmation que j'ai « cautionné personnellement » Jason n'est pas plus véridique. Je ne le connaissais pas ; je ne l'avais jamais vu pendant le long séjour qu'il fit à Paris ; je le rencontrai pour la première fois à Mexico ; il n'est pas dans mes habitudes de m'engager à la légère et si, par exception, j'avais été tenté de donner ma caution à celui-là, l'impression qu'il me fit m'en eût aussitôt détourné.

Ce qu'il y a de plus important dans le récit du policier, c'est ce qu'il nous apprend sur lui-même, sur la façon dont il a entrepris et mené son investigation.

On se rappelle les conditions dans lesquelles Trotski dut aller s'établir au Mexique. Après l'avoir exilé, Staline le pourchassait de pays en pays et trouvait des complices dans les gouvernements démocratiques d'Europe. Incapables de dominer un esprit mesquin de revanche, social-démocrates d'Allemagne et travaillistes britanniques refusèrent le visa qui eût permis à Trotski de vivre dans un pays où il aurait pu poursuivre ses travaux, et où ses amis auraient pu assurer sa sécurité. Roosevelt les imita, même dans la période où le pacte conclu entre Staline et Hitler provoquait un dégoût quasi général. Les Norvégiens, qui avaient fait une heureuse exception, se hâtèrent d'expulser l'indésirable dès que Staline fit comprendre qu'il le voulait — c'était l'époque des « procès de Moscou » — et comme pour faire oublier leur socialisme d'un jour, ils exagèrent la servilité en entourant l'expulsion d'odieuses mesures policières.

Ignorant ces turpitudes européennes, un homme fit preuve de noblesse et de générosité : Lazaro Cardenas, président de la République mexicaine. Non seulement il accueillit Trotski, mais il dédaigna et méprisa toujours les inventions des agents du Guépéou ; il ne cessa un jour de témoigner publiquement sa sympathie à l'exilé. Malheureusement il ne pouvait pas compter sur la loyauté de tous ses collaborateurs, notamment sur celle des hauts fonctionnaires ; quelques-uns exceptés, tous le trahissaient. On était au temps du Front populaire ; les staliniens s'infiltraient partout. Celui qui était à la tête de l'organisation syndicale, Lombardo Toledano, abusait du patronage

que Cardenas lui avait accordé lors de son accession à la présidence pour mettre le mouvement syndical au service de la politique stalinienne : il était successivement pour la guerre antifasciste, puis contre la guerre quand Molotov célébrait les victoires hitlériennes, et de nouveau pour la guerre le jour où Hitler se retourna contre son complice : un parfait serviteur. Le Guépéou disposait ainsi du quotidien de la C.G.T. mexicaine, de la presse du parti communiste ; même le quotidien du parti au pouvoir, le parti de Cardenas, se prêtait à la diffusion des mensonges de la propagande. Selon les tournants de la politique stalinienne, Trotski était l'agent de Wall Street ou de Hitler ou du mikado, la suprême infamie, et la plus dangereuse, consistant à affirmer qu'il complotait avec les sinarquistes contre Cardenas.

Que pouvait faire Trotski pour se protéger contre cette avalanche sans cesse renaissante d'accusations absurdes ? Les staliniens prétendaient avoir des preuves : qu'il les apportent ! Dans des lettres que les journaux non staliniens consentent parfois à publier, il demande la constitution d'une commission où les staliniens enverront leurs représentants, à côté des siens et de ceux du gouvernement pour une confrontation publique. Naturellement, les menteurs, acculés, se dérobent ; leur dérobade les condamne pour un temps au silence ; puis ils recommencent. La commission internationale présidée par John Dewey vient au Mexique pour procéder à une enquête approfondie ; ses séances sont publiques ; elle conclura que les accusations sont sans base : rien n'y fait ; les agents du Guépéou poursuivent leur sinistre besogne. Il n'est pas de meeting organisé par le parti communiste ou ses annexes où, dès qu'une occasion s'offre, l'un d'eux ne s'écrie : « Muerte a Trotski ! » De bons types d'ouvriers mexicains, empoisonnés par la propagande, leur font écho ; pour montrer à quel point on a porté cette excitation, il me suffira d'indiquer que le congrès des syndicats de l'enseignement tenu au début de 1940 se termina aux cris répétés de « Mort à Trotski ! » : c'était devenu le mot d'ordre qu'il fallait partout répéter.

Ainsi les gens du Guépéou qu'on savait nombreux opéraient tout à leur aise, sans être jamais inquiétés par le général Salazar — qui, comme chef de la police secrète, était spécialement chargé par Cardenas de veiller à la sécurité de Trotski — de 1936 à mai 1940, date du premier attentat. Si jamais crime fut signé, c'était bien celui-là. Pas pour le général Salazar. A peine arrivé à la « forteresse », sa conviction est faite : il s'agit d'un attentat simulé, d'une mise en scène. Les murs sont criblés de balles : mise en scène ; les secrétaires sont calmes : mise en scène ; Trotski et Natalia sont calmes : mise en scène ; enfin après l'interrogatoire des deux cuisinières, il n'a plus de doute. Ici il faut citer un court passage pour montrer le ton grotesque de ce récit. Salazar questionne Trotski :

« — Soupçonnez-vous quelqu'un ou quelque groupe d'être l'auteur de cet attentat ? demandai-je.

« — Bien sûr que oui ! répondit-il sur le ton de la plus profonde conviction. Venez...

« Il posa son bras droit sur mon épaule et me conduisit lentement vers les cages à lapins. L'une de ses occupations favorites était en effet de nourrir lui-même ses lapins. Il s'arrêta, lança autour de lui un regard circulaire pour s'assurer que nous étions seuls, et, plaçant sa main droite près de sa bouche, comme s'il voulait rendre sa confidence plus secrète, il me dit d'une voix basse et avec une conviction profonde :

« — L'auteur de l'attentat est Joseph Staline, par l'intermédiaire de son Guépéou.

« Je le regardai avec stupéfaction. Je dois dire que cette réponse me déçut complètement... Mon premier soupçon se transformait en certitude. De

nouveau je me dis : « C'est une mise en scène. Cela ne fait pas le moindre doute. »

Et comme il n'a plus de doute, il commence par arrêter deux des secrétaires. Il ne s'agit donc pas d'une erreur involontaire comme pourrait le faire croire la sottise du récit. C'est très grave. La version de l'attentat simulé, c'est précisément celle que donne tout de suite *El Popular*, le quotidien de Lombardo Toledano, celle que les agents du Guépéou, préoccupés de masquer leur crime et leur échec, s'empressent de répandre. Trotski décidément abuse, font-ils dire ; on a arrêté deux de ses secrétaires : ce ne sont que des comparses ; c'est l'auteur principal qu'il faut frapper, l'inculper de complot contre le gouvernement mexicain pour le compte des trusts yankees ; en tout cas le déporter. L'attitude du policier est également celle de ses aides, des substituts qui procèdent à l'instruction. L'un d'eux, ayant posé la question : soupçonnez-vous quelqu'un ? manifeste la plus grande surprise quand il lui est répondu : certainement, le Guépéou. « Vous le croyez vraiment », dit-il alors, sur un ton de parfaite ingénuité.

Le péril était sérieux ; seule une démarche énergique pouvait le conjurer. Trotski décide donc de rédiger une longue déclaration, exposant le fonctionnement du Guépéou dans chaque pays, montrant par de pénibles exemples — assassinat de deux de ses secrétaires, d'Ignace Reiss — comment son activité se traduit par des meurtres. La lettre, adressée aux autorités judiciaire et policière, est aussi communiquée au président Cardenas. Immédiatement tout change ; les hauts fonctionnaires de justice, de police, ou d'ambassade peuvent tromper et trahir Cardenas et ils le font souvent, mais pas quand il s'agit d'une affaire de cette importance ; au surplus ils n'ignorent pas que Trotski veille. Notre policier va donc rapidement trouver la vraie piste car, selon ce qu'il raconte, le hasard « consent » alors à le favoriser. Trotski ne lui permettra plus de s'égarer ; il l'aidera, par des interventions répétées, à se maintenir dans la bonne voie ; il avait désigné nommément le principal auteur de l'attentat dans sa lettre aux autorités.

Sur l'attentat, sur sa préparation, son organisation, on a beaucoup mieux que les révélations du policier ; on a les aveux de l'auteur lui-même : le peintre David Alfaro Siqueiros ; non pas des aveux genre Vychinski et procès de Moscou, mais des aveux écrits, librement formulés. Siqueiros se vantera même d'avoir organisé et dirigé l'attentat.

Il est un point important mais non capital qui n'a pu être élucidé et ne le sera probablement jamais. Pourquoi le secrétaire Sheldon Harte, qui était de garde dans la nuit de l'attentat, a-t-il ouvert la porte et permis à la bande Siqueiros de pénétrer dans la maison ? Pour les auteurs de ce livre, la réponse n'est pas douteuse : il était un agent du Guépéou. Mais leurs arguments ne sont nullement convaincants : impressions des policiers du corps de garde qui se laissèrent aisément immobiliser ; déclarations que le père de ce secrétaire aurait faites aux policiers mais qu'il a aussitôt démenties ; enfin le récit d'un homme qui aurait vu Sheldon Harte dans l'étrange maison où il aurait passé les quelques jours qui suivirent l'attentat, avant d'être assassiné.

« Pour le trotskisme il fallait que Sheldon fût innocent », tel était le titre donné au treizième chapitre publié par le *Figaro*. Quelle bêtise ! Les mouvements révolutionnaires de tous les temps et de tous les pays n'ont jamais pu empêcher des mouchards de s'introduire dans leurs rangs, même à des postes de direction. Il s'agit ici de recherche de la vérité. Tous ceux qui ont connu Sheldon Harte sont unanimes à penser qu'il n'appartenait pas au Guépéou quand il était à New York et qu'il ne se laissa pas acheter durant

son séjour à Coyoacan. Ils sont convaincus qu'il fut dupe d'un stratagème qui l'amena à livrer la place. Il était depuis peu à Coyoacan ; il était très jeune, d'âge, de caractère, d'activité politique ; il avait eu la vie facile d'un jeune bourgeois ; les canailles de la bande de Siqueiros ne le choisirent certainement pas au hasard comme complice involontaire dans la perpétration de l'attentat. Peut-être était-ce une erreur de l'avoir cru capable de la dure besogne qu'on exigeait des secrétaires ; mais alors il est trop facile de critiquer les trotskistes américains ; sur eux seuls reposait la lourde tâche de recruter des secrétaires, de les prendre à leur charge, d'assurer leur relève. Les révolutionnaires non stalinien étaient nombreux à Mexico ; ils savaient ce dont le Guépéou était capable puisque plusieurs des leurs étaient tombés sous ses coups en Espagne. Ils ne firent pas grand-chose pour contrebattre l'offensive poursuivie sans relâche contre Trotski, la permanente excitation au meurtre. Sans doute estimaient-ils avoir assez à faire pour se protéger eux-mêmes ou pensaient-ils que le cas de Trotski ne les intéressait pas ; je ne discute ni ne juge, je constate simplement pour conclure que dans ces conditions il convient d'être réservé dans ses appréciations.

Pour le second attentat, celui perpétré par le tueur Jacson seul, trois mois plus tard, Gorkin a largement puisé dans la brochure d'Albert Goldman portant pour titre « *The Assassination of Leon Trotski* ». C'est une bonne source. Goldman était trotskiste et avocat ; il connaissait les hommes ; il a suivi l'affaire de bout en bout. Cette brochure a été publiée à New York dès octobre 1940 ; tout le monde a pu et peut se la procurer pour 15 cents ; on y trouve tout l'essentiel de ce que rapporte aujourd'hui Gorkin — sans les déformations et inexactitudes qui sont de son cru, notamment en ce qui concerne la façon dont Jacson s'est introduit dans la maison. Il utilise aussi, mais sans leur donner leur importance, les révélations — réelles celles-là — faites par le dirigeant du parti communiste américain qui fut, dès l'origine, l'auxiliaire des agents du Guépéou envoyés à New York pour préparer l'assassinat.

Venu du catholicisme au mouvement ouvrier puis au communisme, Louis F. Budenz fut membre du Comité central de 1939 à 1945, et rédacteur, puis rédacteur en chef du quotidien du parti communiste américain, le *Daily Worker*, de 1935 à octobre 1945. Les missions qu'on lui confia montrent qu'il avait la pleine confiance des dirigeants du parti. Après dix années de pratique stalinienne, Budenz arriva à la conclusion que le stalinisme ne s'accordait décidément pas avec la foi de sa jeunesse ; il décida de retourner au sein de l'Eglise catholique. Il écrivit alors un livre pour raconter ses expériences, son histoire, qui fut publié à New York au début de 1947 sous le titre « *This is my story* ».

Dès décembre 1936, Budenz avait été chargé de la liaison avec les hommes du Guépéou, et on trouve dans son livre, minutieusement et précisément rapporté, le comportement de ces agents, le genre d'informations qu'ils recherchent pour préparer leurs coups, en particulier celui qui devait aboutir quatre ans plus tard à l'assassinat de Trotski. La malheureuse dupe choisie pour permettre l'installation de Jacson au Mexique était une jeune trotskiste dont la sœur avait été quelque temps, à Coyoacan, secrétaire de Trotski. Elle allait en Europe ; on lui trouva une compagne de voyage qui, à Paris, lui fit rencontrer Jacson. Une liaison s'établit qu'on prit une année entière pour consolider, à Paris même ; puis on partit pour l'Amérique. La ruse démoniaque de Staline n'est pas pressée ; elle prend son temps.

Budenz, fenseigné sur tout cela mieux que quiconque bien qu'il n'ait compris qu'après coup de quelle opération il s'était fait le complice, est aujourd'hui

professeur d'économie politique à Fordham University ; au début de septembre dernier, il a confirmé, en justice, sous la foi du serment, tout ce qu'il avait écrit dans son livre.

On me dit : Il est possible qu'on connût ailleurs, depuis des années, tout ce qu'on peut trouver dans ce livre que Gorkin publie aujourd'hui à Paris, qu'on en sût même davantage ; mais en France, où on ignorait à peu près tout, mieux vaut encore cette information sous sa forme déplaisante de roman policier que pas d'information du tout. Je ne le crois pas. Le policier aurait pu seul raconter son histoire : on aurait su tout de suite de quoi il s'agissait. Mais qu'un militant socialiste — et qui, quoi qu'il dise, a été trotskiste — la prenne à son compte, la présente comme le fruit de longues recherches, mieux encore qu'il prétende ainsi servir la vérité, c'est cela qui est insupportable, car le fond de l'histoire qui est véridique se trouve déformé, noyé dans une sauce malodorante ; c'est substituer le mélodrame à la tragédie, et, par là, permettre aux messieurs André Pierre de s'écrier : très intéressant, captivant, mais pas convaincant ; tandis que les petits aboyeurs d'Action auraient été tout de même plus embarrassés pour étaler leurs mensonges si on leur avait simplement mis sous le nez les aveux de leur camarade Siqueiros.

A. ROSMER.

LIVRES REVUES JOURNAUX

DU NOUVEAU SUR GEORGES SOREL, par Pierre ANDREU (« Figaro Littéraire » du 10 juillet).

Cet article apporte quelques précisions sur la femme à qui Sorel dédia ses « *Réflexions sur la violence* » : « A la mémoire de la compagne de ma jeunesse je dédie ce livre tout inspiré par son esprit ».

P. Andreu relate une enquête faite à Tenay, dans l'Ain. C'est là, on le sait, au pays de sa femme, que Sorel est enterré.

On croyait généralement que Sorel n'avait pu épouser sa compagne, parce qu'elle était déjà mariée et que son mari s'était refusé au divorce. La vérité serait toute différente. Marie-Euphrasie David était célibataire. Ce sont les parents de Sorel qui ne consentirent jamais au mariage, regardé par eux comme un « horrible déclassement ».

« La rencontre de Sorel et de sa femme — elle avait trente ans et lui vingt-huit... — dut se situer au cours de l'année 1875... Rejoignant son poste (en 1875, Sorel était ingénieur des ponts et chaussées à Draguignan, il ne fut nommé à Mostaganem que l'année suivante), il tomba malade à Lyon dans l'hôtel où Marie David travaillait. Que se passa-t-il entre ces deux êtres, quel coup de foudre mystérieux unit leurs deux cœurs pour toujours, nous ne pouvons qu'en rêver ? Ce qui est sûr, c'est qu'elle le soigna pendant sa maladie et que Sorel, sans doute touché par son dévouement, sa bonté, sa pureté, sa grâce simple, son cœur droit et fier, guéri, l'emmena avec lui. Il ne le regretta pas ; c'est de leur rencontre qu'il data son éveil à la vie, même à celle de l'esprit. »

Sorel a écrit que les « *Réflexions* » étaient imprégnées de l'esprit de sa femme. Beaucoup ont pensé que sans elle il n'eût pas été socialiste. Cependant, d'après la nièce de Mme Sorel, interrogée par Andreu, Mme Sorel était fervente catholique, parfaitement indifférente en matière de politique, mais dévouée à la cause des pauvres et des misérables. La nièce a-t-elle bien compris sa tante ? Son témoignage, qui semble contredire celui de Sorel lui-même, est-il à retenir complètement ? — P. M.

Les ouvriers américains et les élections

Les élections américaines sont très spectaculaires dans quelques-unes de leurs manifestations : celles qui inaugurent la campagne électorale et celles qui la clôturent. Les grands partis politiques désignent leurs candidats dans des conventions qui revêtent un air de kermesse ; les délégués s'amuse — ce que font habituellement les délégués aux congrès dans tous les pays — mais leurs démonstrations, les interminables ovations, témoignent de la jeunesse du caractère américain et de la bonne humeur au milieu de laquelle se déroulent les batailles électorales. Quand les candidats se mettent en route à travers les pays, leur passage dans les villes est l'occasion de réjouissances populaires.

Mais ce n'est là que l'apparence. Derrière tout ce tintamarre se déroule la vraie campagne : la presse, et maintenant la radio, sont mobilisées ; on organise toutes sortes de réunions contradictoires car c'est une des caractéristiques de l'Américain moyen qu'il ne se contente pas d'un exposé unilatéral des problèmes ; il veut entendre les divers sons de cloche ; toute histoire a deux faces, dit-il, et il veut entendre le pour et le contre ; en cela il n'est pas mûr du tout pour un régime totalitaire. Même un journal aussi médiocre que le *Daily News*, de New York, et violemment antirooseveltien, donnait en sa page éditoriale, chaque jour, deux articles : l'un contre Roosevelt, l'autre en sa faveur. Et les résultats des élections, ceux des deux dernières élections de Roosevelt étaient là pour prouver que l'électeur était capable de faire son choix, en tout cas qu'il ne suivait pas aveuglément la politique de son journal car plus des trois quarts de la presse soutenaient le candidat républicain.

On ne manquera pas de me dire : Et les tomates, les œufs pourris dont Wallace fut bombardé ? Ils ne changent rien au tableau général que je viens de tracer sommairement. Les Etats du Sud, où Wallace fut cette fois mal accueilli, étaient justement ceux qui l'acclamaient et se prononçaient quasi unanimement pour lui lorsqu'il se présentait comme le coéquipier de Roosevelt. Sur leur vote, les démocrates pouvaient toujours compter. Cette différence de traitement reflète ce qu'il y avait de nouveau dans la situation générale et dans la compétition électorale qui vient de s'achever. Quand Wallace s'écrie : « Je sais maintenant ce qu'est le fascisme », il est seulement ridicule. Il y a des années que ces Etats, ou partie d'entre eux, étaient des territoires interdits aux leaders syndicaux ; ceux qui s'y aventuraient étaient rossés et chassés. Wallace était alors vice-président, et il laissait faire.

La guerre a entraîné d'importantes modifications dans la distribution de l'industrie à travers le pays : il y a eu une grande poussée vers l'Ouest, et aussi vers le Sud où les noirs forment l'immense majorité ; des Etats arriérés comme l'Alabama ont maintenant une métallurgie imposante, et, partout, l'industrie ancienne, celle du textile, s'est modernisée rapidement. La grandeur et si intéressante entreprise connue sous le nom de Tennessee Valley Authority a grandement contribué à tirer de leur torpeur les populations des régions qu'elle a transformées.

Ces divers facteurs ont entamé sensiblement la domination qu'exerçaient jusqu'alors les esclavagistes, ceux qui se font les défenseurs de « la suprématie du blanc ». Les uns ont consenti à s'accommoder du nouvel état de choses, tandis que les ultras prétendent ne rien vouloir céder ; ce sont eux qui ont suscité un candidat contre Truman. Il est toutefois significatif que leur programme n'était pas basé sur la « suprématie » de leurs congénères mais sur la défense de l'autonomie administrative et politique des Etats contre les empiétements et la centralisation outrancière de Washington.

Le triomphe de Truman est un coup dur pour les faiseurs de pronostics, pour ces instituts proliférants de sondage de l'opinion du genre Gallup. Il faut reconnaître que tout le monde s'est trompé — sauf Truman ; il était le seul, ou à peu près, à croire en sa victoire. Il avait tout contre lui : l'usure des démocrates après seize années de pouvoir ; les deux schismes qui entamaient de deux côtés les forces démocratiques : le wallacien et celui des ultras du Sud ; les éclatantes maladroites qui étaient de son fait et le montraient mal préparé pour diriger la politique extérieure de son pays aux prises avec un adversaire difficile. On concédait, au mieux, que les démocrates pourraient reprendre la majorité au Sénat, poste important car son rôle diffère beaucoup de celui que jouent habituellement les « hautes assemblées ».

Le succès républicain semblait si assuré qu'on oubliait de considérer le suffrage ouvrier, ou qu'on le sous-estimait. C'était cependant ce suffrage qui avait permis à Roosevelt de l'emporter dans sa troisième et sa quatrième réélection — faits sans précédent dans l'histoire parlementaire des Etats-Unis. L'action politique avait été organisée au sein des syndicats du C.I.O. par Sidney Hillman ; il avait créé un organisme spécial, le P.A.C. (Political Action Committee) dont la seule tâche était de recruter des électeurs pour Roosevelt.

L'American Federation of Labor restait, elle, sur son ancienne position, celle établie et formulée par Gompers : récompenser ses amis et punir ses ennemis ; on recommandait de voter pour les premiers et de combattre les seconds ; une participation électorale très limitée, comme on le voit, pas toujours sûre puisque l'un des auteurs de la loi récente dirigée contre les syndicats, Hartley, fut considéré comme un ami.

Pour la première fois, l'A.F. of L. a renoncé à cette tactique primitive ; imitant le C.I.O., elle a créé une « Ligue ouvrière pour l'éducation politique », car on ne veut ni ne peut engager la Fédération pas plus, d'ailleurs, qu'on ne le fait au C.I.O. ; on se borne à former des organisations temporaires en vue d'un but déterminé.

Truman, qui est juste un habile politicien provincial, a compris l'importance de ces activités syndicales parallèles. Il a inauguré sa campagne électorale à Detroit, au cours d'une démonstration et d'un meeting organisés par ces deux organisations à l'occasion du Labor Day. Et la sympathie pour les revendications ouvrières est allée s'accroître tout au long de sa campagne. Dans quelle mesure y restera-t-il fidèle ? On peut avoir là-dessus quelque doute. Mais il y a une conclusion beaucoup plus importante à tirer de l'action parallèle, souvent conjointe, des deux centrales syndicales. Où aboutira ce rapprochement d'un jour ? Mènera-t-il jusqu'à la reconstitution de l'unité syndicale rompue il y a douze ans ? Des journalistes pressés l'affirment déjà. Il est certain que les choses n'iront pas si vite ; il reste bien des obstacles sur la route de l'unité, mais l'entente cordiale réalisée sur un objet précis permettra de les aborder dans des conditions meilleures que par le passé. On peut d'ailleurs attendre : le mouvement syndical américain est aujourd'hui, malgré son dualisme, infiniment plus puissant qu'il ne l'était quand il se trouvait uni dans l'American Federation of Labor.

Une autre conséquence sera, vraisemblablement, la formation d'un Labor Party. Ceux qui s'en sont faits les défenseurs il y a quelque temps déjà ne manqueront pas de voir, dans l'intervention décisive des ouvriers, la preuve que la situation est mûre pour la création d'un parti travailliste. Je crois cependant qu'un succès républicain aurait mieux

servi leur cause ; avec un président élu par les ouvriers, les temporisateurs défendront une position d'attente : si les démocrates restent fidèles à leur programme, pourquoi dresser contre eux un nouveau parti ?

L'effondrement de Wallace et de son soi-disant parti progressiste est extrêmement significatif et très encourageant, car il est une preuve de la maturité politique des ouvriers américains ; ils ne se sont pas laissés prendre aux boniments de ce faux bonhomme qui leur promettait toutes les félicités : la paix, d'abord, puisqu'il était l'ami de Staline et que les stalinienens américains l'avaient adopté ; lui seul serait capable de les défendre contre les « fascistes ». Son mouvement avait trouvé, au début, un accueil favorable, et même enthousiaste, dans diverses couches de la population, notamment dans la jeunesse ; chez les étudiants, nombreux étaient ceux qui arboraient ses couleurs. Mais à mesure qu'il discourait, se dérochant systématiquement devant les questions précises, son refus de rencontrer le candidat socialiste Norman Thomas pour un débat contradictoire, ses parusans de la première heure l'abandonnaient : ils comprenaient qu'il n'était rien d'autre qu'un instrument de la politique stalinienne.

De cette maturité politique, les électeurs britanniques avaient, eux aussi, fourni une preuve lorsqu'ils n'hésitèrent pas à écarter du pouvoir Churchill et ses conservateurs. Progrès marqué sur ce qui s'est passé après la première guerre mondiale quand on vit en Angleterre, des élections kaki, en France le succès du Bloc national, en Amérique l'infortuné Wilson désavoué par le Sénat, la débâcle des démocrates, la grande défaite ouvrière annoncée par l'échec de la grève des ouvriers des aciéries, la réaction triomphante. Ce n'est pas beaucoup ; on souhaiterait davantage, il y a bien d'autres enseignements à tirer des guerres mondiales ; mais dans l'état présent du monde, au milieu de tant de ruines, de mouvements ouvriers écrasés, de l'envahissement du poison totalitaire, il n'est sans doute pas inutile de signaler et de souligner ce qui reste debout et permet de demeurer confiant dans les possibilités de demain.

Vers la liquidation de la F. S. M.

Après le récent congrès des Trade Unions britanniques où ce fut le président même de cette singulière Fédération qui prononça contre elle un violent réquisitoire, son sort n'était guère douteux. Suivant la réunion du Bureau exécutif qui eut lieu à Paris avant le congrès de la C.G.T. où les débats ont dû être rien moins que cordiaux, le Conseil général des Trade Unions a invité le secrétariat de la F.S.M. à cesser toute activité ; sinon, les Britanniques se retireront de la Fédération.

Les dirigeants du C.I.O. ne se sont pas encore prononcés aussi nettement ; ils doivent faire connaître leur décision à leur prochain congrès qui va se réunir à Portland, Oregon. On ne risque rien à prédire qu'ils adopteront une position analogue, qu'ils seront à leur tour suivis par les centrales syndicales authentiques, et que la F.S.M., telle qu'elle avait été constituée, aura vécu.

Pourquoi les Russes n'hésitent-ils pas à briser aujourd'hui une organisation qui leur a été si utile et a si bien servi leur politique ? Simplement parce qu'ils constatent que les hommes qu'ils ont trompés par leurs belles paroles se rebiffent et refusent d'être dupes plus longtemps. Deakin, qu'on pouvait croire plus expérimenté, et Carey, qui, lui, était neuf dans le domaine international, ont fini par comprendre le jeu stalinien, pas nouveau mais qui réussit encore.

Dès qu'un rassemblement ouvrier se forme, les stalinienens se jettent sur lui, envoient des équipes dressées, promettent tout ce qu'on veut, tendent la main : il faut s'en assurer la direction, et l'exploiter

à fond, en tirer tous les profits possibles pour la politique russe. Quand les non-stalinienens du rassemblement regimbent, que, tardivement, comme Mr. Brilling ils commencent à voir clair, alors nos stalinienens deviennent intransigeants, refusent tout compromis, se dérobent à tout accord, traitent de fascistes leurs frères et camarades d'hier, et liquident l'organisation en s'efforçant de conserver pour eux tout ce qu'ils peuvent encore sauver. Ils maintiendront une F.S.M. où ils n'auront, de syndiqués, guère que des Français et des Italiens. En face d'elle, la nouvelle Internationale qui surgira devra profiter des leçons dont les ouvriers auront fait les frais et que leurs leaders auront apprises un peu tard.

A. R.

Le baratin

Il n'y a pas de « parti russe », parce que la politique de l'Union soviétique est une politique qui défend les intérêts généraux de la paix et de l'indépendance nationale pour tous les peuples. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu à aucun moment contradiction entre l'intérêt français, par exemple, et la politique extérieure de l'Union soviétique.

Pierre COURTADE

« Humanité », 8 novembre 1948

August Thalheimer

A. Thalheimer est mort à Cuba le 19 septembre 1948, à l'âge de 64 ans.

Son nom ne dira rien aux jeunes. Et les stalinienens se garderont bien d'évoquer son souvenir. Et cependant il s'agit d'un militant de haute valeur qui fut l'un des fondateurs du Parti Communiste allemand.

Etudiant, ayant fait de solides études dans les universités de Berlin, de Strasbourg, d'Oxford, il adhère dès sa première jeunesse au parti social-démocrate. Avec Radek, de 1912 à 1913 il dirige le journal du Parti. Mais ayant adopté les thèses de Rosa Luxemburg, il est suspect aux « bonzes » de la social-démocratie qui le révoquent de son poste.

Mobilisé au début de la guerre de 1914, blessé et affecté à un service de l'arrière, il devient l'un des animateurs du « Spartakusbund » le parti illégal de Liebknecht et de Rosa Luxemburg. L'opposition à la politique de guerre des chefs de la social-démocratie le mène naturellement à la troisième Internationale et il dirige le parti communiste allemand. Adversaire avec son ami Brandler et avec la vieille Clara Zetkin de la politique d'aventures putschistes, il devient l'une des premières victimes de la bolchevisation de 1924. Retiré à Moscou il travaille à l'Institut Marx Engels et publie une « Introduction au matérialisme historique » traduite en plusieurs langues.

Le stalinisme triomphant l'exclut du parti communiste. Leader de l'opposition, il se réfugie en France en 1933 et dirige le travail illégal contre Hitler, tout en organisant l'opposition communiste internationale. Interné pendant la guerre, il échappe à grand-peine à la Gestapo et part pour Cuba. Mais la haine des officiels et des orthodoxes n'a pas désarmé. Il ne peut obtenir le droit de retourner dans son pays, pas même celui de revenir en France. Le climat de Cuba, les épreuves subies, la douleur de ne pouvoir reprendre sa place de militant ont mis prématurément fin à ses jours.

Il reste de lui des articles et des ouvrages d'une haute portée philosophique et doctrinale. Il reste aussi le souvenir d'un homme qui fut un moment de la conscience révolutionnaire allemande et qui a subi des proscriptions successives pour demeurer fidèle à ses idées.

Notes d'économie et de politique

L'ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES SEUL REMPART DE LA RÉPUBLIQUE

Tant que sera poursuivie la politique absurde et criminelle pratiquée par nos « socialistes » depuis quatre ans, qui consiste à profiter de l'inflation pour imposer des conditions de vie de plus en plus dures à la classe ouvrière, toutes les « victoires » de la police de Moch ne feront qu'apporter davantage d'eau au moulin du stalinisme, et, par répercussion, à celui du gaullisme.

Rien ne prévaut contre ces deux faits :

1) Le salaire de l'ouvrier qualifié moyen est au coefficient de 9,5 par rapport à 1938, alors que les prix sont au coefficient 18. Donc, même en tenant compte que les loyers ont moins augmenté que les salaires, le niveau de vie de l'ouvrier a, par rapport à l'avant guerre diminué de près de moitié.

2) De fin janvier à fin septembre 48 les prix ont augmenté de 24 p. 100, alors que les salaires n'ont été élevés — et après quelles difficultés — que de 15 p. 100. Ainsi, le sort du travailleur continue à empirer. Tant que l'on ne voudra pas tenir compte de cette situation et y mettre fin, les sirènes russes auront beau jeu pour lancer à l'assaut le prolétariat français chaque fois que cela sera utile à leur impérialisme.

Il faudrait tout de même bien finir par se mettre dans la tête ce qu'est l'inflation et en quoi consiste son rôle économique et social.

Les guerres — deux guerres successives — ont coûté cher ! Il a fallu payer. Le seul moyen de solder ces énormes dépenses est d'utiliser à cet effet les non moins énormes sommes représentées par la richesse acquise. L'inflation est le moyen le plus commode, le plus souple et le plus sûr pour y parvenir, le truc qui permet le mieux de ne pas trop faire crier le patient, c'est-à-dire celui qu'on exproprie, le rentier.

Mais à cela se borne, et doit se borner, le rôle de l'inflation. Si l'on exproprie la fortune acquise plutôt que la fortune en formation, le rentier plutôt que l'industriel, c'est que l'activité économique, en régime capitaliste, ayant pour moteur le profit, tout prélèvement massif sur celui-ci ralentirait considérablement, ou arrêterait même la production. Mais l'activité économique n'est pas le résultat de la seule activité des patrons, elle est aussi due à celle des ouvriers. La production ne s'accélère que si le patron fait de confortables profits, mais aussi, que si le prolétaire gagne de bons salaires. Contrairement à la sornette que répètent à l'envi tous nos politiciens, ce n'est pas la production qui commande le salaire, c'est le salaire qui commande la production. Pré-tendre maintenir une activité économique régulière et intense avec un prolétariat réduit à une portion de plus en plus congrue est presque aussi utopique que de vouloir faire accroître la production à un patronat travaillant sans bénéfices. On l'a bien vu récemment dans la Ruhr où toutes les exhortations à produire davantage ne parvinrent point à faire extraire un kilo de charbon de plus, mais où la production a instantanément grimpé dès le jour où, sous l'impulsion américaine, les Anglais se sont décidés à bien payer et à convenablement nourrir les mineurs.

De cela résultent deux conséquences pratiques :

La première c'est qu'il est absurde de vouloir faire

baisser les prix ; non seulement cela est impossible, mais, si l'on y parvenait, on reviendrait ainsi sur l'expropriation des rentiers, on augmenterait la part de la production allant aux détenteurs de la fortune acquise à un moment où, malgré toutes les réductions que cette dernière a subies, la part restant à l'Etat n'arrive pas encore à lui permettre de joindre les deux bouts !

La seconde conséquence est que, pas plus que l'industriel, l'ouvrier ne doit souffrir de l'inflation.

Avec un prolétariat vigoureux et indépendant, comme il l'était encore lors de l'inflation qui a suivi la première guerre mondiale, cette éventualité n'est pas à craindre ; une classe ouvrière combattive, entendant combattre pour ses propres intérêts, sait s'arranger, non seulement pour ne pas souffrir de l'inflation, mais **pour en profiter**, comme ce fut le cas dans les années 1920.

Aujourd'hui, il n'en est, hélas ! plus de même. Ayant perdu son indépendance, la classe ouvrière française n'est plus capable de se défendre elle-même. Si l'on ne veut pas que ce soit Staline qui la défende, il faut la défendre, soi ; il faut la défendre par l'institution de l'échelle mobile des salaires. Moch et Lacoste n'auront triomphé du czarisme russe que le jour où ils lui auront enlevé toute possibilité sérieuse d'agitation en établissant des salaires minima qui garantissent pour aujourd'hui, un niveau de vie au moins égal au niveau le plus élevé qui ait été depuis 1944, et qui **varient avec l'indice du coût de la vie**, toute liberté étant, par surcroît, laissée pour le paiement de salaires supérieurs aux salaires minima, qu'ils soient fixés par conventions individuelles ou par contrats collectifs.

Est-ce que, d'ailleurs, sous la pression des faits, le gouvernement n'est pas présentement obligé d'établir, en d'autres domaines, l'échelle mobile ?

Car qu'est-ce que la dernière réforme monétaire, si ce n'est l'institution d'une échelle mobile pour le cours du franc (1) ?

Et aussi, est-ce que le patronat du Labeur parisien du Livre, ne vient pas, sous la pression de la grève, d'accepter l'échelle mobile des salaires ? La chose, sinon le mot.

Ce n'est que lorsqu'elle aura fait disparaître chez les travailleurs français l'angoisse de voir leur niveau de vie baisser à chaque hausse de prix que la République pourra éloigner le spectre de Staline et celui de Gaulle.

LES CLASSES INUTILES DOIVENT DISPARAITRE

Cependant, il n'y a pas que le front ouvrier ; il y a aussi le front paysan. L'illusionnisme russe y a aussi, on le sait, exercé ses ravages. Mais, comme tout illusionnisme, il ne peut réussir que s'il s'appuie sur un fait concret.

(1) Toujours à la traîne, le gouvernement français n'a fait là que suivre — avec un an de retard ! — et sous une forme moins parfaite, l'exemple du gouvernement italien. Signalons aussi, en passant, qu'en Italie les salaires légaux sont uniquement des salaires minima. Le bulletin de paie de l'ouvrier porte le salaire minimum de sa catégorie, plus le supplément qui lui est attribué, et dont le montant est absolument libre.

Le fait concret est celui-ci :

Il y a une classe qui est maintenant en France complètement inutile, une classe dont le rôle social, s'il a pu exister à une certaine époque, est devenu nul, c'est la classe des propriétaires fonciers. Le propriétaire d'un domaine agricole qui le loue ou le donne en métayage, ne joue actuellement aucun rôle économique ou social, il n'est d'aucune utilité, ni au fermier ni même au métayer qui est maintenant bien suffisamment instruit et débrouillard pour faire ses affaires tout seul. Donc, le propriétaire foncier doit disparaître. Les révolutions qui réussissent le mieux, peut-être même les seules qui réussissent, sont celles qui suppriment les classes qui, devenues inutiles, n'en continuent pas moins à percevoir, à titre de « privilèges », ce qui était jadis le prix d'un service rendu.

Une réforme par laquelle fermiers et métayers ne devraient plus payer à leurs propriétaires que la moitié par exemple des redevances prévues à leurs contrats, pendant les cinq années qui viennent, et plus rien, ensuite, réforme qui intéresserait le tiers environ des cultivateurs français, lèverait l'hypothèque russe sur la paysannerie, tout comme l'échelle mobile des salaires minima peut la lever sur le prolétariat.

POUR AVOIR DES LOGEMENTS

Il y a une autre catégorie de propriétaires fonciers, c'est celle des propriétaires d'immeubles. Ici la réforme devrait prendre une direction toute différente.

Il ne s'agit, certes, pas de revenir sur l'expropriation dont les propriétaires ont fait l'objet, du fait des lois sur les loyers. Les propriétaires sont essentiellement des rentiers, et il n'y a pas de raison de les exclure de l'expropriation qui frappe l'autre catégorie de rentiers, celle des possesseurs de valeurs à revenu fixe. Vouloir les remettre aujourd'hui en possession de leurs anciens revenus serait soumettre l'économie de ce pays à un prélèvement aussi intolérable que si l'on redonnait leur ancienne valeur aux coupons de rente.

Cependant, à la différence du possesseur de valeurs à revenu fixe, le propriétaire exerce une certaine fonction sociale, non point tant comme propriétaire que comme constructeur.

Pour avoir une maison il faut d'abord la bâtir, et, pour la bâtir, il faut être à peu près assuré que le capital qu'on y emploiera rapportera à peu près le profit moyen ; sinon, on emploiera son capital à autre chose. Mais si, comme c'est le cas de plus en plus depuis la fin de l'autre guerre, on est certain du contraire, si l'on est à peu près sûr qu'après la première location la loi vous empêchera d'augmenter vos loyers dans la proportion de la dépréciation de la monnaie, et qu'en conséquence, le rapport réel de votre capital deviendra bientôt nul, on ne construit pas.

C'est ce qui est arrivé. Rappelons que dès avant cette guerre-ci, les constructions annuelles d'immeubles à Paris ne représentaient guère plus que 10 p. 100 de celles de 1910.

Comme, d'autre part, il est impossible actuellement de construire autrement qu'avec des capitaux privés, étant donnée l'impossibilité où se trouveront pendant encore longtemps l'Etat et ses satellites d'emprunter — et ce ne sont pas les quelque cent (!) logements dont la Ville de Paris vient pompeusement de poser la première pierre qui infirment cette constatation — la construction ne pourra reprendre que sous la forme de constructions privées édifiées par des gens désirant placer leurs capitaux de manière que ça leur rapporte.

Or pour que le capitaliste soit tenté de nouveau de construire, malgré les lois sur les loyers, il faut lui donner des garanties. Celles-ci pourraient consister dans une mesure légale édictant que, pendant

une durée de 90 ans par exemple, tout propriétaire d'une maison neuve sera libre de louer à tout moment à des prix librement débattus entre lui et ses locataires, la convention passée avec eux devant immuablement rester la seule règle de leurs rapports.

Je n'ose pas affirmer qu'une telle mesure aurait un effet immédiat ; l'Etat français a si souvent trahi ses engagements, même les plus solennels, que le capitaliste n'aurait peut-être pas grande confiance dès l'abord dans cette nouvelle parole de l'Etat. Cependant, si cet engagement était assorti d'autres mesures telles que la suppression de la taxe sur la première mutation, l'impôt le plus idiot qui soit puisqu'il constitue une véritable pénalisation pour le constructeur, ainsi que la suppression ou une réduction considérable des impôts spéciaux aux sociétés, lorsqu'elles ont pour objet la construction d'immeubles de rapport (car, maintenant, pour construire le moindre immeuble les capitaux d'une seule personne ne suffisent pas), les plus hardis pourraient être incités à entreprendre.

Ces plus hardis ne seraient sans doute pas, surtout, des Français, ce seraient beaucoup plutôt, des Américains. Mais pour moi, qui n'ai point le foie tricolore, j'avoue que je n'y vois aucun inconvénient. Cela ne me gênerait pas plus de payer mon loyer à un propriétaire américain qu'à un propriétaire français ; l'important est que je sois logé, et je le serai même sans doute plus convenablement, si mon propriétaire est Américain que s'il est Français. J'irai même plus loin. J'ose dire que cela me gênerait beaucoup moins de payer à un Américain le logement qu'il me fournirait, que de recevoir de lui gratuitement mon pain et mon charbon, comme c'est le cas présentement. Mais, taisons-nous, car nous ne comprenons rien à rien ; il est conforme, paraît-il, à la « dignité nationale » de mendier, mais pas de payer.

* *

Voilà donc trois mesures : échelle mobile des salaires minima, suppression du loyer de la terre, soustraction des nouveaux immeubles à toute législation modifiant les conventions entre les parties, qui seraient susceptibles, à mon sens, de rétablir l'équilibre social et l'équilibre économique, car elles frapperaient en trois points névralgiques. Elles ne se présentent point — sauf peut-être la seconde — comme des mesures révolutionnaires, car une révolution c'est un changement de cadre, et elles ne modifient point l'actuel cadre social ; elles ne s'inspirent non plus d'aucun système, si ce n'est de celui de l'utilité immédiate, elles tendent avant tout à écarter une menace pressante : celle de l'avènement d'un régime totalitaire.

Car c'est faire preuve d'un crétinisme qui dépasse même le crétinisme parlementaire moyen, que de croire qu'on évitera le danger conjugué du stalinisme et du gaullisme par un refus persistant de faire quoi que ce soit, si ce n'est de discourir. C'est du gâtisme que de répéter inlassablement depuis des mois des promesses, toujours les mêmes, qu'on ne tient jamais, de recommencer sans cesse les mêmes « expériences », qui aboutissent toujours, inévitablement, aux échecs, et de préférer à jet continu des contre-vérités, toujours les mêmes, qui ne trompent personne, puisqu'à peine sont-elles proférées qu'elles sont démenties par les faits.

Que nos gens de la « Troisième Force » veuillent bien méditer un peu, s'ils sont encore capables de méditer, sur ce qui vient d'arriver à Tchang Kai Tchek. Depuis la défaite du Japon, Tchan Kai Tchek, pour plaire aux Américains, n'a cessé de promettre une réforme agraire, réforme indispensable à la Chine. Mais pour plaire aux bourgeois chinois, cette réforme, il ne l'a jamais faite. Tout comme pour nos gouvernements, toute sa politique a consisté à ne rien

faire, à se contenter d'opposer au communisme les bombes d'avions tout comme M. Moch se contente de lui opposer les fusils des gardes mobiles. Cela a pu durer et a duré quelques années, mais il fut toujours évident que ça ne pouvait pas durer indéfiniment. Entre les communistes chinois (qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre avec les « communistes » russes ni avec les hommes à tout faire de Staline en Europe), qui, dès qu'ils avaient conquis une nouvelle province, donnaient la terre à ceux qui la cultivaient, et le Kuo Min Tang qui persistait à maintenir les propriétaires dans tous leurs privilèges, le peuple chinois ne pouvait continuer longtemps à hésiter. La reddition presque sans combat des 500.000

soldats de Mandchourie a montré que l'inévitable s'était accompli. Ses quelques centaines d'aviateurs, même s'ils lui restent fidèles, ne suffiront plus à sauver le régime. Et si l'Amérique fournit de nouvelles armes pour équiper une nouvelle fois, de nouvelles divisions, les unes et les autres suivront le chemin des précédentes.

On ne combat point le russisme ni avec des promesses ni avec des fusils, on ne peut le battre qu'en lui enlevant ses armes propres, par le moyen, ou de la Révolution, ou, tout au moins, de réformes profondes.

R. LOUZON.

Les quatre-vingts ans d'ALAIN

Alain vient d'atteindre ses 80 ans. Peu de bruit autour de cet anniversaire. Toujours dérobé au public et à la publicité, hors de toute foire, étranger à toute secte comme à toute académie — Alain, s'il a écrit pour tous, n'a jamais admis, comme liens vraiment humains, que des relations directes et privées, relations de maître à élève, de camarade à camarade, entretiens et fraternité réellement socratiques. « Il n'y a de pensée que dans un homme libre, — dans un homme qui n'a rien promis, qui se retire, qui se fait solitaire, qui ne s'occupe jamais de plaire ni de déplaire... » Bien peu auront su forcer la solitude d'Alain, la solitude de « l'Homme » (comme le nommaient entre eux ses élèves).

Homme vrai, oui, « homme purement homme », selon le mot et projet de Descartes. Valéry mort, qu'on en cherche donc un autre aujourd'hui de même hauteur, de même universelle puissance et surtout de même farouche liberté ! Fils de Platon, de Montaigne, de Goethe, de Balzac, se gardant et tout système, se bornant et nous bornant à lire inlassablement les vrais auteurs, à les ressusciter et à les admirer sans réserves... Seul l'avenir, l'infaillible jugement de cette humanité à laquelle il s'est voué, dira si Alain — par cette modestie fulgurante qui traverse toute son œuvre et prétend la réduire à des exposés de sens commun — s'est ou non placé à égalité avec les plus grands. Mais dès à présent, pour qui rouvre ou découvre Alain, comme se rapetisse cette cohorte d'écrivains et de philosophes modernes qui, nourris de lui sans jamais l'avouer, voudraient tellement, par soi seul, exister !

« Je suis né simple soldat ». A un journaliste qui lui demandait, il y a 20 ans, de se choisir une devise, Alain, après courte réflexion, répondit : « Rester peuple ». « Peuple » ! Après Rousseau, après Comte, nul n'a mieux compris et vécu la plénitude de ce terme. Peuple de toujours et de partout, peuple qui n'est pas simplement le nombre, la multitude, et encore moins la « masse », mais qui, à l'inverse du « monde » toujours inhumain (le « beau monde »), seul compte vraiment en toute société, peuple humain, seul vraiment humain.

Il faudra rassembler les meilleurs textes d'Alain sur le peuple et le prolétariat et aussi le marxisme. Alain est marxiste autant qu'on peut l'être sans œillères et fanatisme. Mais au lieu de poser la lutte de classes — de se reposer sur elle — comme simple fait historique ou comme dogme d'une nouvelle théologie, il en reprend et en éclaire inlassablement la notion par cette méthode d'analyse concrète qui parvient peu à peu à identifier l'idée et son objet réel. Par mille exemples patiemment décrits, il fait saisir combien chaque homme est exactement déterminé par son métier. En gros, est prolétaire l'homme en tant qu'il n'a à faire qu'aux choses, sans tromperie donc et sans flatterie; sans illusions sinon aussitôt payées et redressées, face à la paroi d'acier à percer ou au bloc de pierre à soulever. Bourgeois, au contraire, celui qui a à faire aux hommes, qui vit de persuader, de séduire, et qui travaille avec les mots — du vendeur de cravates à l'avocat, à l'officier, au politique. Mais ceci lentement compris, rien n'est

encore résolu. Il n'y a pas de mission prolétarienne, ni de privilège, ni de droit divin du prolétariat. Le prolétaire autant que le bourgeois, mais autrement, doit se créer homme. Comment ? En s'efforçant de vaincre son attrait naturel pour le coup de main, pour le « coup de gueule », en se défiant de la naïveté et de la versatilité politiques, bref en s'exerçant à juger, à devenir libre, et en se lestant pour cela de cet indispensable bagage humain, de cette culture réelle à quoi on ne l'a jamais vraiment initié.

Ce n'est pas par hasard que dans les universités populaires, au temps de l'Affaire Dreyfus, Alain s'était fait, sans beaucoup d'espoir, professeur d'esprit critique et d'incrédulité. Selon lui, tous les maux humains, sans exception, viennent de ce que l'individu pensant est aussitôt dénoncé, pourchassé, annulé par tous les groupements avides de puissance, donc d'unité et d'orthodoxie. Sectes religieuses, patries, partis, c'est tout un. Au retour de la guerre de 14, dans son livre *Mars ou la guerre jugée*, pour tenir un serment aux morts, Alain décrit le mécanisme de la servitude militaire : corruption et sottise des dirigeants par la toute-puissance, silence de l'homme de troupe, instrument aux mains des chefs. Aussi la règle politique éternelle se résume-t-elle pour lui dans le titre d'un autre de ses recueils : *le Citoyen contre les pouvoirs*.

Périmé ce vieil esprit anarchiste, bon pour les temps idylliques et bêtants d'avant guerre ? Hélas ! tellement en avant de notre époque déchuë, qui a vu s'étendre à tout et à tous, sous le nom de fascisme et de bolchevisme, le chef-d'œuvre de la servitude militaire et de la servitude policière. — Périmés les vieux *Propos d'Alain* ? Mais qui donc, il y a 20 ans, dessinait d'un trait comme celui-ci la chute qui avilit une « révolution prolétarienne » en « démocratie populaire » (modèle oriental) ?

« ...La loi de la puissance est une loi de fer... Toute vie politique va à devenir une vie militaire, si on la laisse aller. Petit parti ou grand parti, ligue ou nation, église ou association, tous ces êtres collectifs perdent l'esprit pour chercher l'Union... »

« L'Union fait la force. Oui, mais la force de qui ? Le Léviathan populaire emportera tout si une seule et même idée habite toutes les têtes. Mais ensuite ? L'aperçois les fruits éternels de l'Union : un pouvoir fort ; des dogmes ; les dissidents poursuivis, excommuniés, exilés, tués... C'est quelque chose de faire à dix mille un seul être : cela écrase tout. L'imagination s'enivre de cet accord, sensible même dans le bruit des pas. Chacun attend de merveilleux effets. Or les soldats de Bonaparte virent le Sacre et tout l'ancien ordre revenu ; ils ne virent rien d'autre. L'Union s'affirme et se célèbre elle-même ; elle s'étend ; elle conquiert. On attend vraiment quelque autre pensée... »

(Janvier 1928).

Libres syndicalistes, cherchez nourriture en Alain.

M. A.

La renaissance du syndicalisme

Au journal « Unité Syndicale » : PLUS D'ACCORD!

Yves DELAUNAY vient d'adresser au journal « Unité Syndicale » un article que nous tenons à publier :

A la Conférence d'Unité du 1^{er} février dernier, nous avons accepté, Cordier et moi, de représenter à titre individuel la tendance de la « Révolution prolétarienne » au sein de la C. A. de l'Unité syndicale. Partisans de la lutte jusqu'à l'extrême du possible à l'intérieur de la C.G.T., légitimement inquiets de l'orientation prise déjà par la nouvelle centrale F.O., sentimentalement attachés, il faut bien le dire, au « mythe de l'unité », nous n'avions pas à marchander notre sympathie à des camarades qui prenaient pour programme la reconstruction d'une C.G.T. une et démocratique.

Certes, nous avons bien senti, au cours de la discussion, une évidente partialité pour la C.G.T. — même devenue C.G.T.K. — chez de nombreux congressistes. Mais quoi ? n'est-il pas bougrement naturel que des révolutionnaires se hérissent au seul nom de Jouhaux ? Par contre, Lambert avait demandé à son auditoire de bien éviter de confondre les militants de base F.O. avec leurs bonzes. Et puis un camarade F.O. des Municipaux du Havre n'entraî-t-il pas à la C.A. de l'Unité syndicale ? Le mouvement d'ailleurs se développerait : d'autres éléments viendraient se juxtaposer au noyau de « Front ouvrier », permettant une fructueuse confrontation des points de vue.

Nous avons donc accepté, francs-tireurs attachés du Comité de liaison de 1946, précurseurs peut-être, humblement, d'un nouveau Comité de liaison. Oubliant qu'un événement capital s'était produit entre temps : le passage des syndicalistes communistes du soutien de la politique gouvernementale à l'opposition.

Toute stratégie révolutionnaire — qu'elle se propose une simple révolution politique ou une authentique révolution sociale — doit se garder d'être statique. Les communistes le savent bien. Monatte lui aussi le sait qui, après avoir applaudi à la grève Renault d'avril-mai 1947, a su dénoncer les mouvements postérieurs déclenchés, ceux-ci, par les stalinien. Nos camarades de Front ouvrier — aujourd'hui de l'Unité syndicale — semblent au contraire prisonniers de formules. A situation inversée, même tactique. Cela les amenait déjà en novembre-décembre 1947 à traiter Frachon de liquidateur. Frachon liquidateur ? Laissez-nous rire.

Nous aurions dû peser tout cela alors, au lieu d'attendre aujourd'hui pour le faire. Mais, tout mouvement étant impossible du fait du rude coup tout de même porté à la C.G.T. par la scission, nous esquivions prudemment la recherche de nos divergences. Nous complaisant dans une entente superficielle, nous pratiquions les uns et les autres la politique de l'autruche.

Ça ne pouvait durer. Au lendemain des événements de Clermont-Ferrand, Lambert partait à l'assaut :

« Tous les ouvriers étaient prêts à passer à l'action pour chasser le gouvernement capitaliste du curé Schuman et du matraqueur Moch ! La manifestation des gars des services publics à l'Hôtel de Ville démontre tout l'écho qu'eût accueilli, dans la région parisienne, le mot d'ordre d'une manifestation massive, coordonnée, d'ensemble au Palais-Bourbon.

Pas un salarié n'eût manqué à l'appel. La bourgeoisie et son gouvernement terrifiés auraient mis rapidement les pouces. »

(Unité Syndicale, juillet-août 1948)

Je demanderai simplement à Lambert : Et après ? Admettons que la bourgeoisie et son gouvernement terrifiés aient mis les pouces : qui leur aurait succédé ? De Gaulle ou le P.C.F. de toute évidence — il faut bien se fourrer ça dans la tête. Est-ce vraiment cela que veut Lambert ? Non, n'est-ce pas ?

Confiants dans la spontanéité créatrice de la classe ouvrière, nos camarades de l'Unité syndicale sont persuadés qu'une Révolution ferait surgir de nouveaux cadres. C'est pour cela évidemment qu'ils prêchent la « lutte d'ensemble contre le régime capitaliste », seule susceptible d'apporter une solution définitive à la gabegie présente.

Et certes, nous savons bien nous aussi que **« toute grève est aujourd'hui condamnée d'avance si elle ne porte pas un coup décisif à une vieille machine qui n'a que trop servi. L'époque est révolutionnaire, si les hommes ne le sont pas. A un tel état de fait, le vieux syndicalisme apportait une réponse, la seule qui soit dans le droit fil des exigences qui avortent ici ou là : la grève générale révolutionnaire, courte, violente, totale. »** (B. Vuyenne « Combat » du 27 juin 1947.)

Mais voilà : que cela nous plaise ou non, c'est le parti communiste aujourd'hui qui est l'héritier des troupes — troupes quasi décuplées du reste — du vieux syndicalisme révolutionnaire. Le jour — si ce jour doit arriver — où éclaterait la grève générale, risquerait de marquer l'accession au pouvoir du P.C. Et, du même coup, la fin du syndicalisme tel que Lambert et nous l'entendons. Car c'est une utopie, à notre sens, qu'espérer faire éclater dans la lutte l'armature du parti.

Vous nous dites : Mais le P.C. ne veut pas la grève générale... Il s'agit de faire pression sur la bourgeoisie de ce pays pour lui faire adopter une politique étrangère prosoviétique, mais en aucune façon il ne s'agit de renverser la classe capitaliste. Et pour appuyer votre thèse

se, vous nous collez deux exemples « massues » : la façon dont les directions staliniennes mirent fin aux grèves de novembre-décembre 1947 en France, de juillet 1948 en Italie.

Allons donc ! Pouvez-vous vous vanter de savoir ce que veulent ou ne veulent pas nos communistes ? « Gouvernement démocratique » ? Pied dans l'étrier pour une prise du pouvoir totale, si les événements internationaux, un jour — pourquoi pas ? — le permettaient. Et admettez que, comme vous le préconisiez alors, les travailleurs de ce pays aient unanimement répondu aux appels de grève de novembre-décembre dernier, qui vous garantit que le P.C. se serait contenté de quelques fauteuils ministériels ? C'est possible — tout est possible. Néanmoins, nous ne ferons pas l'injure au P.C.F. de croire que le ministérialisme auquel il aspire — comme celui qu'il pratiqua au lendemain de la libération — est à aussi courtes vues que celui des socialistes. De même, en 1946, dans sa brochure « Où va la C.G.T. ? », Monatte marquait bien la différence essentielle entre le néo-réformisme de Frachon et le vieux réformisme de Jouhaux :

...Mais il n'est pas moins amusant d'imaginer qu'il a bien dû se trouver quelqu'un pour dire à Frachon : « Alors te voilà champion du jusqu'aboutisme, du collaborationisme et de l'intégration des syndicats dans l'Etat ? »

Frachon n'aurait pas manqué de répondre sans doute que ce jusqu'aboutisme, ce collaborationisme, cette intégration ne sont pas identiques à ceux de 1919 ; ils constituent pour lui l'investissement du pouvoir en vue de sa conquête prochaine, afin de réaliser en France ce qui existe en Russie, au pays du socialisme.

Mais tout cela, nos camarades de l'Unité syndicale ne veulent pas le voir : il eût fallu faire la Révolution à l'été de 1944, il eût fallu la faire en décembre dernier (Et si le P.C. a reculé là devant, c'est par peur d'être débordé.) Il faudra tâcher de profiter du vaste mouvement qui s'annonce pour la réaliser. Contre le capitalisme, alliance avec le Diable ! Et ceux qui freinent ou s'opposent trahissent la classe ouvrière.

N'ayez pourtant pas de crainte : si la Révolution avait été déjà possible, nos communistes l'auraient faite. Ils attendent tout simplement l'heure H — qui sonnera ou ne sonnera pas. Mais si elle vient à sonner, ils ne la laisseront pas passer. Vous pouvez leur faire confiance.

De jour en jour le fossé s'accroît donc entre nos positions. Provenant de notre radicale différence d'interprétation des événements. De notre différence de conception aussi, il faut bien le dire, de la Révolution : nous n'attendons rien de bon de cette révolution politique, de cette « révolution de la rue » à laquelle vous vous dévouez, et que n'aura pas préalablement préparée notre longue, bien décevante parfois, mais indispensable « révolution de l'atelier ».

Nous, les partisans déclarés de la grève générale révolutionnaire, nous sommes actuellement contre cette même grève générale. Et, si pénible que cela soit à dire pour un révolutionnaire, peut-être les travailleurs qui refusèrent de faire grève en novembre-décembre dernier sauvèrent-ils par là même le mouvement ouvrier français.

Champions traditionnels de l'unité, nous en sommes même venus à nous résigner au pluralisme actuel du mouvement, en ce qu'il pourra permettre plus facilement aux directions syndicales, en cas de dégénérescence en mouvements

politiques des prochains et inévitables mouvements sociaux, de reprendre en mains sans contestation leurs troupes. Car, avec Roger Lapeyre, nous remercions le président Kuznetsov de nous avoir rappelé :

« L'idée fondamentale de la tâche du syndicalisme : considérer que la force des syndicats réside non seulement en leur connaissance de la nécessité d'une campagne politique, mais aussi en ce qu'ils adoptent la politique du parti communiste, aux instructions duquel ils doivent obéir et dont ils doivent appliquer les buts politiques ».

Est-ce à dire que nous trouvons que tout va bien à F.O. vers laquelle va notre sympathie, parce qu'elle est malgré tout une centrale libre ? Nullement. Et plus que jamais nous considérons comme vital pour le mouvement ouvrier le regroupement révolutionnaire préconisé tant par la C.N.T. et les autonomes que par les U.D. de l'Ouest et l'U.C.E.S. Mais ce regroupement ne saurait se faire sur une plate-forme d'aventure. Il doit viser à quelque chose de moins spectaculaire assurément, mais de plus utile aux intérêts vrais de la classe ouvrière : une action ferme sans imprudence, essentiellement empirique.

Nous n'avons pas pactisé, quoi qu'on dise, avec le vieux réformisme borné. Nous n'avons rien renié des rêves de nos aînés de 1906. Mais nous prétendons qu'aujourd'hui le danger n° 1 pour le mouvement ouvrier est le néo-guesdisme stalinien. Et c'est ce qui commande notre attitude : nous refusons de vous suivre dans ce que nous considérons comme une politique d'imprudence.

Yves DELAUNAY.

PARMI NOS LETTRES

A propos de

« Force ouvrière »

Un camarade se désabonne parce que nous serions les défenseurs « forcés » (oh !) de la C.G.T. - Force ouvrière. Un deuxième camarade, sans se désabonner, nous reproche de nous être trop engagés derrière F.O. Devons-nous vraiment répéter que la « Révolution prolétarienne » réunit et accueille des camarades de toutes les appartenances syndicales ? Qu'elle laisse à tous ses collaborateurs une liberté entière ? Qu'elle ne songe à imposer à personne quelque ligne que ce soit ? Qu'elle est et demeure ouverte à la discussion de tous les problèmes syndicalistes, révolutionnaires, ouvriers ? Eh bien ! oui. Notre pratique paraît, en ce temps de chapelles, tellement surprenante, voire anormale, que nous sommes bien forcés de redire ce que nous sommes : une revue libre, entièrement libre, dont les collaborateurs ne sont liés que par la sincérité qu'ils apportent à la défense de points de vue parfois divergents.

Cela dit, on nous permettra de reproduire ce passage d'une lettre d'un abonné de l'Aude :

Sur le plan syndical, ma position est la même que celle que Monatte a bien défendue. J'appartiens au syndicat qui, sur le plan professionnel et local, groupe l'ensemble des travailleurs de la corporation (C. G. T.). Mais j'estime que la place des syndicalistes révolutionnaires était de soutenir « Force ouvrière » pour lui éviter de tomber dans la collaboration gouvernementale. J'ai soutenu ce point de vue au sein de la Fédération anarchiste, et contre les puristes de la C.N.T. Au congrès de la C.N.T., un fort courant s'est prononcé pour le rassemblement des syndicalistes révolutionnaires.

C'est un progrès incontestable, si l'on songe au sectarisme qui caractérisait les dirigeants de la C.N.T., mais c'est insuffisant, car les travailleurs ne se syndiquent pas parce qu'ils ont des conceptions idéologiques, mais parce qu'ils sont exploités. C'est donc une erreur de vouloir, a priori, déclarer qu'une Centrale sera révolutionnaire.

KERMESSE PEU HEROIQUE aux applaudissements synchronisés

Faire du point de vue minoritaire un compte rendu classique du dernier congrès* de la C.G.T. qui se tint du 11 au 16 octobre est impossible. Car il n'y eut jamais à proprement parler de débats. Presque toutes les interventions étaient écrites et lues plus ou moins heureusement à la tribune. Elles furent reproduites, souvent « in extenso » dans « le Peuple », devenu à cette occasion quotidien, toujours de façon fort honnête puisqu'elles avaient été soumises auparavant à la censure.

Comme il n'y eut pas d'interruption ni de controverse, que peut-on dire d'original et qui tranche sur la version officielle ?

Il y a pourtant quelques notations cocasses à faire. Elles concernent l'atmosphère même du congrès. Atmosphère de kermesse et de meeting à la fois dont la recette nous vient sans doute du pays du Moustachu.

Dans le hall d'entrée : les portraits colossaux des leaders — parfois en couleurs, s'il vous plaît — ; les stands des journaux bon teint — **la Vie ouvrière** en tête, naturellement — et des journaux fédéraux ; des expositions d'apprentissage et de journaux d'usines. Dans la salle même du congrès : les murs tapissés de slogans composés des mots d'ordre inclus dans le rapport de Frachon — dans un congrès syndical normal on n'eût dû les tenir pour officiels qu'après leur approbation par le congrès ; jeux de lumières savants : des projecteurs inondant une vaste tribune contenant un proesidium pléthorique comprenant notamment de nombreuses personnalités — peut-être d'un grand intérêt individuel — mais complètement étrangères au mouvement syndical.

Pas une intervention, ni une discussion classique de congrès syndical ne fut à noter. Ceux qui prirent part au débat sur le rapport moral parlèrent généralement de tout, sauf du rapport. Les interventions consistèrent en un topo sur l'activité passée de la région ou de l'industrie représentée par l'orateur. Le tout agrémenté, parfois, de trois grains d'autocritique et surtout de grands coups de chapeau aux directives géniales données par les leaders confédéraux.

Certains de ces laïus présentèrent toutefois un caractère burlesque. Cela tenait du « mea culpa » des procès de Moscou, des confessions de miraculés de Lourdes et des témoignages de cure « par les petites pilules Carter ». Ainsi une femme vint dire en substance ceci : « J'étais au lit, malade, désespérée de ne pouvoir reprendre une activité normale quand j'ai appris la nouvelle de la scission des traitres de Force Ouvrière. Ce fut comme un coup de fouet. Je me suis levée pour aller aux usines développer la saine argumentation en faveur de l'unité, distribuer des tracts. Et je me suis sentie revigorée. »

De plus on percevait bien que l'objet essentiel des débats avait un caractère strictement politique : combattre le plan Marshall — que je n'ai d'ailleurs pas l'intention de défendre ici — et que les revendications ouvrières qui se surajoutaient véhiculaient seulement cette politique.

J'en arrive au point le plus original du congrès : la réforme des applaudissements ! Finis les applaudissements bourgeois en rafale, agrémentés des classiques bans. Sans doute a-t-on mis au point, dans la sixième partie du globe où règne la république so-

cialiste, cette cruciale question ? La première fois, j'écarquillais les yeux, je tendais les pavillons. Cela me semblait presque chorégraphique.

L'orateur avait été présenté comme on le fit durant tout le congrès : « Notre grand... notre vaillant... camarade... qui... que », etc. Les applaudissements crépitaient, mais prirent tout de suite un rythme inconnu. Cela tenait de l'imitation du chemin de fer et du pas de charge du premier Empire. C'était impeccable, ce qui indiquait un entraînement parfait. Et réconfortant : qu'on ne vienne pas dire après cela qu'on ne fait rien pour la classe ouvrière.

De plus, les collègues professionnels de l'orateur se dressaient pour exécuter ce travail. Ainsi, quand vint Tournemaine, les délégués de la Fédération des Cheminots se levèrent, applaudissant debout, tandis qu'on admettait que les autres le fassent assis. Même cérémonial au départ de la tribune.

Il y eut aussi projection de confetti, on ne saurait trop se « marrer ».

Mais cela, pour si désopilant que ce soit, n'était que la façade. Le vrai travail, le passage des mots d'ordre, le « chapitrage » se faisait en marge du congrès : soit dans son enceinte, soit en ville.

Enfin le congrès se composait de quinze cents délégués environ — on avait tenu à avoir un congrès aussi nombreux qu'en 1946, avant la scission — auxquels on avait ajouté quelques centaines « d'invités » triés sur le volet, entraînés aux applaudissements « ferroviaires » et aptes à casser la gueule au premier contradicteur, si ce phénomène s'était présenté, sans que les officiels et même les délégués réguliers y soient pour quelque chose.

Comme on comprend les typographes parisiens et les correcteurs qui, restés à la C.G.T. par discipline corporative, n'ont pas éprouvé le besoin de participer à ce festival oratoire ! Les quelques cocos de ce dernier syndicat avaient insisté jusqu'au dernier jour pour qu'il y fût représenté de manière quelconque, mais la presque unanimité des correcteurs avaient répondu qu'ils n'avaient vraiment pas de temps à perdre.

LE JEUNE COPAIN.

Omission caractéristique

Les fonctionnaires retraités viennent d'obtenir l'alignement de leurs pensions sur les traitements actuels avec rajustement automatique. Ils s'en félicitent. Ils ont raison. Et dans tous les organes de fonctionnaires on a raison d'insister sur le rôle joué par l'actuel secrétaire de la Fédération des Retraités, le camarade Boulanger.

Personne cependant n'a pensé à rappeler l'action de Marthe Pichorel, qui fut la fondatrice et l'animatrice de la Fédération, qui lutta pour la « péréquation des retraites » longtemps avant d'être retraitée, elle-même, comme elle mena victorieusement la bataille, pour la titularisation des intérimaires de guerre...

Il y a mieux. Marie-Louise Cavalier dans un article consacré à la mort de Péron, qui fut une des plus belles figures du syndicalisme universitaire réformiste, évoque les anciens du S.N. des Instituteurs. Elle nomme des militants sérieux... qui n'y jouèrent jamais un rôle de premier plan. Elle oublie Marthe

Pichorel qui en fut avec Roussel et Glay, l'une des fondatrices...

Petites mesquineries ! Petites jalousies ! On voudrait éviter des rapprochements un peu humiliants pour soi-même.

Mais il y a autre chose. Alors qu'il suffit à certains du moindre galon pour leur faire renier les audaces de leur jeunesse, Marthe Pichorel a toujours eu l'originalité d'occuper les plus hautes fonctions dans le syndicalisme sans cesser de s'engager personnellement dans des actions jugées « hérétiques », qu'il s'agisse de la défense de la Révolution russe (la vraie, celle de 1917), de la défense de la Paix (en 1914, en 1938, en 1939), de la défense de l'Unité et de l'Indépendance du syndicalisme en 1930.

Dangereux exemple, manifestation d'un « non-conformisme » irréductible qui ne peut qu'irriter les gens en place !...

LES FAITS DU MOIS

VENDREDI 1er OCTOBRE. — Dans une conférence de presse, de Gaulle affirme que le gouvernement achèverait d'être illégitime, si les communistes revenaient au pouvoir.

Grève d'avertissement dans le **Gaz et l'Electricité**.

LUNDI 4 OCTOBRE. — Grève générale dans tous les bassins miniers.

Verdict dans le procès de **Tananarive** : 6 condamnations à mort, 4 aux travaux forcés à perpétuité.

MARDI 5 OCTOBRE. — Grève d'avertissement des **Services publics**, lancée par les fédérations C.G.T. et C.F.T.C.

VENDREDI 8 OCTOBRE. — Incidents de grève en **Meurthe-et-Moselle** où les C.R.S. voulaient dégager les cokeries de Micheville. Un mort et 40 blessés.

Grève de 24 heures dans la marine marchande.

DIMANCHE 10 OCTOBRE. — Conférence d'information du **Parti socialiste** : Jules Moch accuse le Kominform d'avoir donné au P.C. et à la C.G.T. l'ordre de saboter le plan Marshall.

LUNDI 11 OCTOBRE. — Congrès de la C.G.T.

JEUDI 14 OCTOBRE. — Grève des fonctionnaires italiens.

VENDREDI 15 OCTOBRE. — Reprise du travail dans la sidérurgie lorraine.

LUNDI 18 OCTOBRE. — La C.G.T. ayant décidé la suspension pendant 24 heures des services de sécurité des mines, le gouvernement décide d'agir pour préserver les houillères. — Incidents à **Saint-Etienne**.

JEUDI 21 OCTOBRE. — Graves bagarres dans les centres miniers de Béthune, la Grand-Combe, Saint-Etienne. Plus de 100 blessés. Un mineur est tué à **Firminy**.

SAMEDI 23 OCTOBRE. — Bagarres à **Helsinki**, au cours de grèves déclenchées par les communistes finlandais.

LUNDI 25 OCTOBRE. — Sur l'ordre de la C.G.T., grève générale de 24 heures à **Saint-Etienne**.

MARDI 26 OCTOBRE. — Graves bagarres à **Alès** : un ouvrier tué.

Aux **Nations Unies**, veto soviétique contre un projet de règlement de l'affaire de Berlin.

JEUDI 28 OCTOBRE. — La C.G.T. donne l'ordre aux dockers et aux cheminots d'arrêter toute importation de charbon.

Les **Trade-Unions britanniques** demandent la suspension de l'activité de la F.S.M.

VENDREDI 29 OCTOBRE. — Déclarations de **Staline** dénonçant la politique belliste des Occidentaux.

SAMEDI 30 OCTOBRE. — Sous la pression des communistes, les gouvernements chinois abandonnent les mines de Fou-Chou en **Mandchourie**. — **Moukden** serait évacuée.

Grève des inscrits maritimes de **Marseille**.

ENTRE NOUS

Voici une mauvaise nouvelle. Nous sommes contraints d'augmenter le prix de l'abonnement. A partir du présent numéro 20, l'abonnement annuel sera de 400 francs. Soit une hausse de 33 p. 100.

Cause première de cette hausse : augmentation de 20 p. 100 des tarifs d'impression depuis le 14 septembre. Seconde cause : le nombre des abonnés est insuffisant. Malgré la limitation de nos dépenses au strict minimum, nous ne « bouclons » pas.

Répétons-le. Nos « frais généraux » sont serrés à l'extrême. Pas un franc ne sort de notre caisse pour rétribuer le travail de qui que ce soit. Administration et rédaction sont assurées gratuitement. Et nous économisons le plus possible sur les dépenses inévitables : P.T.T. et fournitures de bureau.

Malgré cela, le budget ne s'équilibre pas.

Tant que nous n'aurons pas atteint les 3.000 abonnés, il sera bancal. Notre progression est lente, trop lente. En cinq mois, nous avons monté de 91 abonnés : 1.460 à fin octobre contre 1.369 à fin juin. C'est loin d'être suffisant. Mille quatre cent soixante abonnés à 400 francs, cela fait une recette annuelle de 584.000 francs. Or nous devons prévoir une dépense minimum de 60.000 francs par mois, soit 720.000 fr. pour l'année. Même à 400 francs, il faut encore prévoir un déficit.

Pour « tenir », nous devons, vous le voyez, augmenter les tarifs. Ceux-ci seront désormais les suivants :

Le numéro	40 Fr.
Abonnements :	
France (6 mois)	230 Fr.
France (1 an)	400 Fr.
Extérieur (6 mois)	300 Fr.
Extérieur (1 an)	500 Fr.

Mais nous « tiendrions » sans peine si nous étions 3.000. Le problème est simple : nous devons doubler le nombre de nos abonnés. Serons-nous capables de le faire ?

La première conférence du C.E.S. de la Loire

Le dimanche 24 octobre, à l'Hôtel de Ville de Saint-Etienne a eu lieu la première conférence organisée par le C.E.S. de la Loire. Les événements de Firminy, de l'avant-veille avaient empêché un grand nombre de camarades d'assister à cette première prise de contact. Néanmoins, c'est devant près de cent militants de diverses tendances que notre camarade Franc, secrétaire du cercle, ouvrit la séance.

Il définit le but du C.E.S. : grouper les militants syndicalistes de bonne volonté de toutes tendances pour étudier en commun les problèmes qui se posent au mouvement ouvrier. Après avoir indiqué la composition du bureau formé d'instituteurs et d'ouvriers, il mit l'accent sur le fait qu'ils sont jeunes, n'ont pas trempé dans les luttes passées et sont ainsi susceptibles de regrouper des hommes qui ont pu se heurter. Une causerie, par mois, suivie d'une discussion, voilà ce que le C.E.S. se propose d'apporter aux syndicalistes de la Loire.

Notre camarade Roger Hagnauer traite ensuite le sujet inscrit à l'ordre du jour : Le syndicalisme a-t-il fait faillite ?

Il nous est malheureusement impossible de donner ici le compte rendu de l'exposé de notre camarade. Disons seulement qu'il donna lieu à une intéressante discussion.

La conférence de novembre sera faite par Robert Louzon sur un sujet économique. La date et le lieu seront indiqués par la presse.

Imprimerie S.N.I.E.
32, rue de Ménilmontant

Le gérant : J.-P. FINIDORI



D'où vient l'argent ?

MOIS D'OCTOBRE

RECETTES

Abonnements	
Ordinaires	20.390
De soutien	8.500 = 28.890
Souscriptions	2.380
Participation à l'achat de papier	62.645
Vente au numéro	9.331
Publicité et divers	7.055
Total des recettes	110.301
En caisse au 1er octobre	113.747
Total	224.048

DEPENSES

Solde achat de papier	62.186
Impression, n° de septembre	42.525
Frais généraux :	
Timbres, P. T. T.	3.347
Fournitures de bureau	610
Autres	676
Divers	585 = 109.929
En caisse au 31 octobre :	
Espèces	6.841
Chèque postal	107.278 = 114.119
Reste à payer : n° d'octobre :	52.918 francs.

SOUSCRIPTIONS D'OCTOBRE

Poethier R. (Doubs) 30 ; Loiseau J. (Allier) 200 ; Dubois R. (S.-et-M.) 50 ; Chazelle J. (Loire) 200 ; Martin F. (Drôme) 200 ; Renault G. (Tunisie) 100 ; Mlle Martin (Loire) 200 ; Lagrange (Creuse) 200 ; X. (Seine) 200 ; Pillier (Paris) 200 ; Laffont (Gironde) 200 ; Mlle Christophe (Paris) 400 ; Périer (M.-et-L.) 200. — Total : 2.380 francs.

SOUSCRIPTION POUR PARTICIPATION A L'ACHAT DU PAPIER

Rouays (Loire) 500 ; Descarsin (S.-et-O.) 500 ; Chambon (Paris) 1.000 ; Chambelland (Paris) 3.000 ; Collinet (Paris) 2.000 ; Hubert L. (Seine) 1.000 ; Argence Th. (Isère) 500 ; Mulet (Paris) 200 ; Glonta (Paris) 460 ; Chapey (Paris) 1.000 ; Lucie Collard (Seine) 100 ; Langue J. (Tunisie) 1.000 ; I. M. (Paris) 1.000 ; Ducros (Paris) 500 ; Germaine Goujon (Seine-Inférieure) 100 ; J. D. (Var) 5.000 ; Lafond (Paris) 300 ; Vidal G. (Haute-Loire) 500 ; Lapraz (Haute-Savoie) 200 ; L'Haridon P. (Finistère) 100 ; Salmat R. (Paris) 1.000 ; Mme Grandjouan (Paris) 500 ; Magal G. (Paris) 100 ; Petit G. (Paris) 500 ; Odette Debard (Drôme) 1.000 ; Mme G. St. J. (Loire) 3.000 ; Lebeau Ch. (Paris) 1.000 ; Robert L. (Paris) 500 ; Langeais (Paris) 1.000 ; Mme Léger (Paris) 150 ; E. Sauvé (Dordogne) 500 ; Paupy M. R. et J. (P.-de-C.) 500 ; Wipff R. (Paris) 1.000 ; Hébert A. (Belf.) 1.000 ; Reynier (Ardèche) 100 ; Daniel Martinet (Paris) 5.000 ; Hagnauer (Seine) 1.000 ; Roy M. (Paris) 200 ; Lambert M. (Paris) 1.000 ; Bayard (S.-et-O.) 1.000 ; Mlle Forest M. (Rhône) 500 ; Mme Naconne (Rhône) 500 ; Thérèse VERNY (P.-de-D.) 200 ; Autuche R. (Haute-Loire) 500 ; Delaunay (Paris) 1.000 ; Franc (Loire) 500 ; Volovitch (Paris) 1.000 ; Gamache P. (Isère) 300 ; Vidal (P.-de-D.) 200 ; Péra (Maroc) 2.000 ; Monatte (Seine) 500 ; Vaillard (Seine) 500 ; Mons (Seine) 200 ; Picard (Seine) 100 ; Bruguet (Seine-Inférieure) 135 ; Ragot G. (Loire-Inf.) 200 ; Leblanc M. (Alsace) 1.000 ; Buissac (Paris) 100 ; Dambourges (Fyr. Or.) 500 ; Lancia M. (Jura) 2.000 ; Taragnat (Seine) 300 ; Marthe Bigot (Paris) 500 ; Goffin (Belgique) 1.000 ; Cornec J. (Finistère) 500 ; Bailereau E. (Indre) 200 ; Cordier Ch. (Seine) 300 ; Rougier M. (Seine) 1.000 ; L. N. (Paris) 1.000 ; Mme Baudin J. (S.-et-L.) 500 ; Lefèvre (P.-de-D.) 300 ; Marcadet (S.-et-O.) 1.000 ; Chevrollier (M.-et-L.) 200 ; Poulet (S.-et-O.) 1.000 ; Courdavault R. (Char. Mar.) 500 ; Mme Meyssonier (C.-du-N.) 100 ; Devaux (Paris) 200 ; Di Luccio C. (Algérie) 500 ; Bandiéri A. (Isère) 200 ; Meriin (Paris) 500 ; Mlle Chapotot R. (Paris) 500 ; Marthe Bigot (Paris) 2^e vers. 200 ; C. D. (Paris) 500 ; Charbit (Haute-Garonne) 500. — Total : 62.645 francs.

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Rouays (Loire) 500 ; Faucler (Paris) 500 ; Garnier (Loire) 500 ; I. M. (Paris) 500 ; Chaneaux J. (Jura) 2.000 ; Maupieux R. (Paris) 1.000 ; Ghauffret (A.-M.) 500 ; Pivert M. (Seine) 1.000 ; L. M. (Seine) 1.000 ; Mlle Cattanes G. (Paris) 1.000. — Total : 8.500 francs.

ABONNEMENTS ANTICIPES

pour aider à payer l'avance sur papier

Lapraz (Haute-Savoie) ; Roy M. (Paris) ; Thérèse VERNY (Puy-de-Dôme) ; Laurent J. (Allier) ; Ledrappier (Seine) ; Chevrollier (M.-et-L.) ; Mme Meyssonier (C.-du-N.) ; Mlle Chapotot R. (Paris).
Nombre d'abonnés au 31 octobre : 1.460.

Est-ce que vous croyez au Père Noël ?

Nous, y a belle lurette qu'on n'y croit plus, mais, tout de même, si, d'ici le 25 décembre, chaque abonné se doublait, c'est-à-dire si chaque abonné actuel se donnait la peine de recruter directement un abonné nouveau, de 1.460 abonnés nous grimperions d'un seul coup d'un seul, à 2.920 abonnés.

NOUS SERIONS AUX 3.000 ABONNÉS !

C'est ça qui serait hurf, comme disait le vieux gnaff.

Et comment qu'on serait peinars !

C. G. T. - F. O.

CENTRE D'ÉDUCATION OUVRIÈRE

198-200, Avenue du Maine - PARIS-XIV (Métro Alésia)

Téléphone SUFFren 66-70 (Poste 20)

HORAIRE DES COURS 1948-1949

LUNDI. — 20 h. à 21 h.

Mathématiques appliquées au métier I (J. Itard) ; Sécurité Sociale (Daniel Héritier, Boniface Santelli) ; Initiation à la littérature contemporaine (Auguste Gallois).

21 h. à 22 h.

Mathématiques appliquées au métier II (J. Itard) ; Sécurité Sociale II (René Appel, Jean Lapaix) ; Droit ouvrier (Jacques Michollin).

MARDI. — 20 h. à 21 h.

Histoire des doctrines sociales (Jacques Bois) ; Economie politique (N...) ; Condition ouvrière en U.R.S.S. (Georges De-meure) ; Cours de Moniteurs (Guy Jer-ram).

21 h. à 22 h.

Histoire du travail (Georges Vidalenc).

MERCREDI. — 20 h. à 21 h.

Anglais I (Madeleine Dufrenne) ; Anglais III (Denise Wurmser) ; Histoire contemporaine (Marc Casati).

21 h. à 22 h.

Anglais II (Denise Cominade) ; Hygiène du Travail (Georges Petit) ; Initiation à la littérature contemporaine (Marc Casati).

JEUDI. — 20 h. à 21 h.

Vie économique de la France et de l'Union Française (Maurice Rouable) ; Français II (Louise Segal) ; Esperanto (N...).

21 h. à 22 h.

Vie économique du monde (Maurice Rouable) ; Français III (Louise Segal) ; Astronomie (Jean Itard).

VENDREDI. — 20 h. à 21 h.

Comptabilité I (Madeleine Franck) ; Organisation scientifique du Travail ; Cours de moniteurs (N...).

21 h. à 22 h.

Comptabilité II (Madeleine Franck) ; Evolution des techniques (Albert Mercier) ; Droit usuel (Bernard Mellé).

La bibliothèque, réservée aux élèves régulièrement inscrits aux cours, sera ouverte les mêmes jours, de 20 h. à 22 h.

SPARTACUS
CAHIERS MENSUELS

publie la plus importante étude de

Robert LOUZON

depuis la parution de « L'Economie capitaliste » :

L'ERE DE L'IMPÉRIALISME

Vaste fresque de l'évolution du monde moderne tendant à l'UNITÉ. Analyse des problèmes essentiels posés par le conflit qui oppose l'IMPÉRIALISME américain et le COLONIALISME russe. Devenir de l'HOMME...

1 vol. in-16 jésus de 100 pages, 70 fr., franco 80 fr.

J.-LEFEUVRE 15 RUE DE LA HUCHETTE
PARIS (5^{ème}) C.H.P. PARIS 633-75